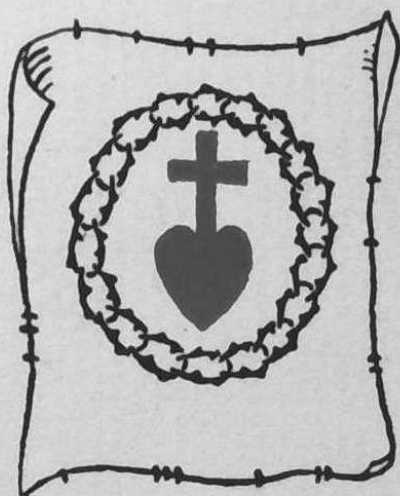


FRANÇOIS GADIG

**CHANTS**  
**DE**  
**CHOUANS**



LIBRAIRIE CELTIQUE  
PARIS-VI<sup>e</sup>

CHANTS  
DE  
CHOUANS

FRANÇOIS CADIC

CHANTS  
DE  
CHOUANS

Introduction par Yves LE DIBERDER

LIBRAIRIE CELTIQUE

108 bis, Rue de Rennes, PARIS-VI<sup>e</sup>

CE VOLUME, LE TROISIÈME DE LA « COLLECTION  
CELTIQUE » A ÉTÉ TIRÉ POUR LA LIBRAIRIE CEL-  
TIQUE, JEAN FLOC'H ÉTANT DIRECTEUR, A 10 EXEM-  
PLAIRES SUR MADAGASCAR, NUMÉROTÉS I À X, ET  
30 EXEMPLAIRES SUR VÉLIN PUR FIL MONTGOLFIER,  
NUMÉROTÉS DE 1 À 30

La vignette qui orne la couverture représente l'insigne des  
chouans morbihannais et a été dessinée par J.-P. FLOC'H  
d'après les données historiques de Y. LE DIBERDER.

Copyright by Librairie Celtique, Paris, 1949.

## INTRODUCTION

*Bien peu, c'est bien certain, ont autant écrit sur la Bretagne que l'abbé Cadic. Bien peu l'ont fait pendant autant d'années. Bien peu ont été suivis avec autant d'affection par leur public. Bien peu cependant se sont aussi peu souciés de la gloire, ou seulement des éloges des confrères, qu'ils fussent de robe ou de plume (éloges, d'ailleurs, qui ne lui ont pas été prodigués). Car François Cadic, dans son activité scripturaire, était loin de poursuivre d'abord un but littéraire. Homme d'action, placé par les circonstances à Paris, amené à se dévouer corps et âme aux Bretons les plus humbles émigrés dans la capitale, il n'avait en fait, quand il écrivait, qu'un but : rappeler le pays natal à ceux qui se fiaient à lui, leur donner des lectures qui fussent saines et bretonnes à la fois, rectifier, compléter, enrichir ce qu'ils pouvaient savoir de leur Bretagne. De telle sorte que si François Cadic a bien été une des activités les plus grandes qui aient paru chez nous, le fait que cette activité bretonne s'est exercée seulement à Paris, et le but particulier qu'elle avait, donnent à ce modeste prêtre morbihannais une place tout à fait à part dans la littérature bretonne.*

*Littérairement, François Cadic fut en somme surtout journaliste. Ayant fondé et dirigeant la Paroisse Bretonne de Paris, François Cadic avait devant lui la tâche constante d'en assurer la rédaction. Pour*

*l'alimenter, pour la varier, il se fit chercheur. Pour écrire ses contes, il interrogea tous les vieillards qu'il dénicha. Pour bâtir son Histoire Populaire de la Chouannerie, travail énorme que nous espérons bien publier un jour, il dépouilla les archives. Pour illustrer littérairement cette histoire des Chouans, il retourna interroger la mémoire des vieux. C'est le résultat de ces dernières recherches de folklore que nous avons voulu condenser dans ce présent livre.*

*A vrai dire, les choses ne se sont pas passées pour nous tout à fait aussi simplement. Nous avons eu à cœur, d'abord, de ne pas laisser enfoui dans une publication devenue à peu près introuvable le fruit du long et probe labeur de folklore fourni par François Cadic. Mon ami Edouard Gilliouard, folkloriste lui-même, s'est mis, avec une patience à laquelle je tiens à rendre un hommage particulier, à relever toutes les chansons bretonnes jadis recueillies par l'abbé Cadic, et à me les envoyer à toutes fins utiles. Mais il y en avait une quantité telle que, devant cette masse inextricable, j'ai dû lui demander de sérier. Nous en sommes venus ainsi à limiter notre attention aux chants politiques d'une époque facile à circonscrire : celle qui va d'une révolution républicaine à l'autre, de 1792 à 1848. Et encore l'abondance des documents était telle que nous nous sommes vus dans l'obligation de faire halte en 1815. Telle est la première histoire du présent livre, dont je tiens à bien préciser que sans le zèle désintéressé d'Edouard Gilliouard il n'existerait pas.*

*Car, à l'origine, le présent livre ne devait être qu'un recueil de documents en langue bretonne, d'intérêt historique restreint, géographiquement parlant.*

*De préférence à d'autres poèmes bretons populaires qui peuvent avoir une valeur littéraire plus*

*grande, soit comme intérêt intrinsèque, soit comme documents de folklore recoupant, complétant ou éclairant la trace de certains autres recueillis ailleurs, j'ai choisi cette série consacrée aux Chouans pour des raisons si nombreuses que je ne sais si je les retrouverai toutes.*

*Pour une fois, c'est bien là quelque chose d'indiscutablement populaire. Personne ne pourra dire cette fois qu'il s'agit ici de thèmes de colportage remaniés et déformés. Cette fois il s'agit bien de poèmes composés par les Bretons eux-mêmes, pour eux, bien pour eux, et sur des événements qui les avaient touchés, eux, durement souvent, et chez eux. Il ne s'agit pas d'œuvres de lettrés, d'exercices de rhétorique : il s'agit de chants humbles, composés par des gens très humbles, aussi humbles que ces anonymes qui couvrirent la retraite dans la presque île de Quiberon lors de la triste affaire de 1795, et qui, une fois enfermés là, ne savaient même pas faire cuire le riz qu'ils touchaient pour toute subsistance. Qu'on ne cherche pas ici de grands poèmes à effet de théâtre, d'emphase, encore que ce fût l'époque : c'était bon pour les villes républicaines, cela, même en Bretagne; même à Vannes, même à Auray. Il ne s'agit que de chants de paysans sans artifices de gens de lettres.*

*Un de ces « gendelettes », ayant réussi, pour se poser, à préfacer un recueil breton de Chansons Populaires du Pays de Vannes, dû à Loeiz Herriou, déclara doctement dans sa préface que le Vannetais n'a pas la tête épique. Je lui répondis : « Non, mais il a le geste. » Il a eu d'autres soucis, en effet, que de faire des poèmes « littéraires » ou prétentieux sur une Bretagne épique qui n'est pas pour lui un sujet de littérature, mais qui est d'abord lui, lui-même. Aux temps gaulois, quand parut*

César, c'est lui, le peuple Vénète, qui a osé braver le proconsul et l'a fait douter de la victoire; mais il l'a oublié totalement. Aux temps bretons, de Guérec à Nominoé, c'est lui, derrière ses princes, qui a assis la puissance bretonne en brisant la résistance des romanisés, puis en réalisant l'unité bretonne : mais il l'a oublié! Je ne sais pas trop ce qu'il a pu faire encore; il n'a conservé que bien peu de documents sur son histoire. Mais au début des temps vraiment modernes, après avoir demandé au Roi des réformes administratives et sociales, comme l'immense majorité des autres Français, il se souleva quand il vit la Révolution dévier vers une voie inattendue, prit le fusil et le garda des ans. Insurgé spontanément en 1792, quand il se pressait aux barrières de Pontivy en demandant pourquoi on ne voulait plus de prêtres, pourquoi on ne voulait plus de roi, en 1800, il se battait encore, en une gauche bataille rangée qui fut à un doigt de la victoire. Et si officiellement la paix fut signée peu après, son chef, Georges Cadoudal, Morbihannais d'Auray, en 1804 essayait d'abattre le Premier Consul, et, refusant toute compromission qui lui assurât sa grâce, montait sur l'échafaud « pour avoir voulu renverser la République », comme Bonaparte venait de se faire proclamer empereur.

Non, les Chouans de Vannes n'ont pas pensé à avoir la tête épique : ils avaient assez de soucis à avoir le geste. Et parmi leurs clercs, personne n'a pensé à l'avoir pour eux, cette tête pseudo-littéraire. Est-ce curieux? Ou n'est-ce pas probablement très normal? Dans une Bretagne qui s'embourgeoisait rapidement, les Chouans, savamment diffamés d'ailleurs, n'étaient que des frustes, des humbles, qui s'étaient battus, — vaillamment, sans doute, mais comme tout le monde à cette époque, — pour des

intérêts religieux et matériels, pour leurs curés et leurs pommes de terre, me disait un jour François Cadic, auteur de ce livre.

Car il n'était pas, lui, de ceux qui veulent à toute force, et parfois avec le désir de mentir, trouver dans la Chouannerie ce qui n'y était pas. La Chouannerie morbihannaise n'a jamais eu ni une origine ni un développement nationalistes bretons. Le début a été religieux, me disait F. Cadic. Les paysans se sont révoltés quand ils ont vu qu'on s'en prenait à leurs prêtres; mais c'est la brutalité de la répression qui a fait grandir l'insurrection. Les Chouans se sont mis alors à se battre pour leurs femmes, leurs enfants, leurs maigres biens. Je vous dis : pour leurs pommes de terre. Leurs curés et leurs pommes de terre, répétait-il.

Rien de déroutant, pourtant, reconnaissons-le, comme le contraste existant entre la grandeur que nous accordons au geste de nos rudes insurgés et l'humble part qu'eux-mêmes lui ont faite dans leur littérature. Ils ne se sont pas montrés vantards, les Chouans! Ils n'ont pas échafaudé de récits fabuleux. Pas précisément de hâblerie! Bien loin de là! Le peu qu'ils ont chanté de leur épopée, ils l'ont fait si modestement qu'on pourrait presque dire qu'ils ne l'ont chantée qu'en prose. Et la rude silhouette de Cadoudal, vraiment grande à nos yeux, c'est à peine si de temps à autre on l'entrevoit.

Etrange destinée que celle de ces héros populaires qui montrèrent une énergie supérieure et n'ont pas trouvé leur poète... Il est vrai que le geste épique et le don littéraire ne vont pas forcément de pair, ne se rencontrent pas obligatoirement chez les mêmes hommes. La Chouannerie, en outre, était campagne, et tous ceux qui sortaient du peuple par l'instruction, à cette époque, étaient du même fait

tout de suite francisés. Enfin le destin a voulu que si les Bretons ont vu surgir d'entre eux ces années-là un grand chef, Georges Cadoudal, ils n'ont pas vu surgir en même temps de grand poète. Cela leur était arrivé déjà lors de la Révolte du Papier Timbré sous Louis XIV (laquelle, d'ailleurs, put fort bien ne paraître aux contemporains qu'une jacquerie inavouable). Constatons le fait, ne perdons pas de temps en théories ou explications discutables. Notons seulement que Cadoudal, par exemple, n'occupe pas dans notre littérature populaire la haute place qui, semble-t-il, aurait dû lui revenir. Il est vrai aussi qu'il dépassait trop ses soldats-paysans, même ceux qui chantaient, pour qu'ils puissent saisir toute sa pensée, mesurer toute son envergure, qu'enfin il n'a jamais connu la grande victoire. Et d'autre part, si les officiers du Roy pouvaient mieux le comprendre, on sait trop que pour eux, prisonniers de leur raide âme d'ancien régime, il n'était qu'« un paysan ». Enfin, il est mort loin de Bretagne dans des circonstances mal connues chez nous, où les Chouans n'étaient plus que des vaincus.

Tout autre fut le cas de son frère, Julien Cadoudal, ou de Jean Jan. Tous deux furent assassinés en temps de paix par la force publique. Quand on connaît le terrain, il apparaît bien émouvant, je dois le dire, le cynique meurtre près d'Auray de Julien Cadoudal, à qui on s'arrangea pour procurer « une bonne évasion »; c'est-à-dire qu'on l'abattit dans une lande en prétextant qu'il voulait s'évader lors d'un transfert. (Il fut d'ailleurs froidement vengé sur la personne de son dénonciateur, une nuit qui suivit.) Et quand j'ai entendu moi aussi, à Baud, un soir, ma vieille chanteuse Marie-Louise Pallec me chanter, si lentement, à la mode de son pays du Blavet, le chant de la Mort de Jean Jan,

j'ai bien eu l'impression que cet humble chant imparfait valait un poème, qu'il suffisait, et que si le Vannetais « n'a pas la tête épique », au goût de certains gendelettes du moins, oui, il peut s'en passer. Il sait émouvoir sans cela.

Car je me suis trouvé croiser la voie de l'abbé François Cadic dans le folklore. En plus d'un point, ce que je recueillis complète ce qu'il avait, et que j'ignorais; en d'autres ce sont ses fragments qui complètent les miens. En préparant ce volume, j'ai même retrouvé avec surprise, car je l'avais oubliée, une trace de ma collaboration à son œuvre. Et je me rappelle maintenant, en effet, que certain dimanche d'été, comme nous allions à pied de Plouharnel à Carnac, il me raconta n'avoir que des fragments insuffisants d'une chanson importante; à la suite de quoi, de chez Edouard Gilliouard, à Belz, peu de jours après, nous lui envoyâmes ce que nous en avions. Je peux donc me porter témoin de la sincérité de la collection de François Cadic, et de sa fidélité. Dans le domaine chouan, elle est infiniment plus importante que la mienne, que je n'ai pas eu occasion d'étendre dans ce sens. Aussi je ne cite la mienne que pour apporter mon témoignage sur son œuvre, pour dire que je ne connais que deux thèmes qui lui aient échappé, peut-être parce que, trop localisés, ils ne se sont pas beaucoup écartés de Vannes. L'un semble relater l'aventure personnelle d'un Chouan :

Pe oèn duhont én Arradon,  
Ariù gehin en Nasion,

Lod anehé oé a Hennebont,  
Lod aral oé a Veucon...

Mais on n'a pas pu m'en chanter plus. L'autre relatait je ne sais quel fait de guerre :

*Général Bruns hag é armée  
A lammas a Uéned un dé.*

*Nag a Uéned ou des lammet  
De foétal en anemizet...*

Je souhaite que d'autres retrouvent le reste. Pour moi c'est tout ce que j'ai pu découvrir. Mais ces deux thèmes dont nous savons du moins à coup sûr qu'ils ont disparu, nous permettent de supposer qu'il y en a eu d'autres à sombrer aussi dans un oubli plus complet.

Ce sort eût été celui de presque tous les poèmes qui suivent, bons ou mauvais, si François Cadic ne s'était attaché à les ramasser un à un dans la modeste publication qu'il rédigea pendant tout le premier quart de ce siècle pour les Bretons de Paris. C'est grâce à lui que nous avons pu à notre tour les réunir. Nous le faisons dans le double but d'aider à affermir dans la Bretagne littéraire la place que mérite François Cadic, et de grouper aussi, en hommage à tant d'humbles héros de chez nous qui surent souffrir et mourir pour une cause qu'ils croyaient juste, ces très modestes bouquets assemblés par eux, bien fanés sans doute, mais que nous ne pouvons nous empêcher de voir comme marqués de leur sang.

\* \* \*

Ce livre, qui était primitivement d'un intérêt régional limité, je le reconnais, aurait paru en 1944 sans les vicissitudes de la guerre. Il était prêt dès 1943.

Quand j'en reçus enfin les épreuves, vers Pâques 1944, j'estimai que c'était un peu tard et trop tôt. Comme tout le monde, j'attendais d'une semaine à l'autre le débarquement des Alliés sur le sol français. Où? Presque sûrement dans l'Ouest; il n'était pas besoin d'être stratège pour le penser. A n'importe qui il suffisait d'étudier la carte la plus élémentaire. Je me dis que, le temps de corriger les épreuves, de faire les corrections à l'imprimerie et surtout de soumettre le texte à la censure avant d'obtenir l'autorisation de tirer, les Alliés seraient là, la guerre serait là, victorieuse pour notre cause, je n'en doutais pas, mais à quel prix matériel, pour ne parler que de celui-là? Où se déroulerait au juste cette campagne fatalement destructrice? Que resterait-il du travail préparé?

Dès le 6 juin toute correspondance était impossible. En août, l'avance américaine dépassa Mayenne, où se trouve l'imprimerie de la Librairie Celtique. Le communiqué allié ne nous dit pas que c'était au prix de la destruction de la gare et de tout un faubourg, et je me réjouissais déjà imprudemment, quand par la suite j'appris que l'imprimerie où le livre de François Cadic attendait le bon à tirer, était en très grande partie détruite.

Tout était donc remis à des temps meilleurs, s'ils devaient venir. Ils tardèrent. Au cours de la période de confusion qui suivit longuement la Libération, M. l'abbé Le Moing, neveu de l'abbé François Cadic et dévoué à sa mémoire, me donna l'occasion de venir chez lui, à Moréac (où il est recteur), revoir de près la collection de la Paroisse Bretonne de Paris. J'y retrouvai une série de récits, nullement inventés, se rapportant à l'époque de la Chouannerie. A tout hasard, j'en fis le relevé, en vue d'une édition éventuelle, encore que la collection parût peu



copieuse. Aussi, quand, au printemps de 1948, M. Jean Floch, directeur de la Librairie Celtique, m'annonça que l'imprimerie de Mayenne, enfin déblayée et remise à peu près en activité normale, pouvait reprendre la réalisation du volume resté en suspens, mais qu'il serait bon d'étoffer celui-ci, je pensai qu'il n'y avait qu'à y intercaler ces récits de Chouannerie qui ne sont pas des contes inventés, mais des documents traditionnels.

Je ne les commenterai personnellement que d'un mot : ce sont des souvenirs de guerre civile. C'est assez dire pour expliquer leur horreur. J'espère que personne ne consentira à l'oublier. Pendant plus d'un siècle, près d'un siècle et demi, la Basse-Bretagne a vécu dans la réprobation des crimes de la Chouannerie. Aux excès de celle-ci, la mémoire populaire, de plus en plus confuse, ajoutait le souvenir des agissements des Faux-Chouans, ordinaires pillards et gens de sac et de corde lâchés intentionnellement sur le pays (les preuves officielles n'en manquent pas aux Archives de Vannes), avec la consigne de discréditer, par tous les crimes, les défenseurs de la cause officiellement proscrite. Mais en ce milieu du XX<sup>e</sup> siècle, il serait imprudent de se laisser aller à stigmatiser doctoralement, au nom du Progrès, ce qui se passa à l'époque révolutionnaire. Car il serait trop facile de rappeler, rapports de gendarmerie en main, ce qui a pu se dérouler dans les mêmes paroisses, au cours d'une triste période récente, trop souvent sous de bons prétextes qui ne sont pas à étudier ici.

Le goût du sang est malheureusement fort répandu chez l'homme, et mieux vaut ne pas en dire plus.

\*  
\*  
\*

*Le nouveau classement de ce recueil ne m'a pas paru extrêmement facile.*

*J'aurais voulu d'autant plus respecter l'ordre chronologique que l'apogée du livre est évidemment l'épisode de la Rose sanglante, survenu à un moment où « l'âge de fer », comme on disait alors, était passé, et où Auray même (en 1795) protestait contre ce qui en semblait le retour. Mais aux récits de l'abbé Cadic, les précisions de date manquent souvent, sans que ce soit par sa faute. Réflexion faite, j'ai préféré commencer par le Secret de grand-mère, souvenir personnel à l'auteur et qui montre bien comment ce qu'il a recueilli dans ses récits est fait de traditions de famille, transmises, souvent dans le même décor, de père en fils ou de grand-mères à petits-enfants.*

*Si j'ai fait place, deux ou trois fois, à de rares poèmes en français qui ne sont pas de caractère chouan, c'est que François Cadic les avait imprimés lui-même pour compléter son Histoire de la Chouannerie. Je ne me suis pas senti en droit d'intervenir dans l'hommage que lui, prêtre, a cru devoir rendre à la mémoire de prêtres martyrs. Au surplus, ce qui concerne le P. Roques, par exemple, ne peut qu'aider à se rendre compte de l'atmosphère de ces temps tragiques.*

*Mais comme il ne s'agit nullement ici d'un livre ayant pour but l'excitation, j'ai saisi l'occasion de le faire se clore sur une histoire où le légendaire vient atténuer les échos d'une époque affreuse.*

*Puisse cet ensemble de pièces qui n'étaient pas destinées à être groupées en un seul volume, donner*

une idée plus exacte et de cette Chouannerie et de cette Bretagne sur lesquelles on écrit trop de choses trop faciles à qualifier.

YVES LE DIBERDER.

(Plouaret, 1943  
et Moréac, 1948.)

### LE SECRET DE GRAND-MÈRE<sup>1</sup>

Ma grand-mère, Mathurine Le Dain, était certainement une des plus saintes femmes de tout le pays de Pontivy. Elle avait tellement débité de chapelets, en ses quatre-vingt-cinq ans de vie, que le bon ange chargé de dresser le compte de ses *Ave Maria*, y perdait son arithmétique.

Elle n'avait pas connu que des joies, en sa carrière presque centenaire, la chère créature. Née aux jours les plus sombres de la Révolution, d'une famille de proscrits, celle des Le Dain, de Kerlagadec, en Noyal, rudes Chouans qui rendaient aux Bleus coup pour coup, on n'avait même pas pu la porter à l'église pour la baptiser. Un prêtre, qui se cachait chez ses parents au village de Kergo, avait dû administrer le sacrement dans une écurie, au bout de deux semaines.

Les années qui avaient suivi n'avaient été guère plus heureuses. Sans cesse la *Nation* était chez les siens à la poursuite des suspects, insultant, réquisitionnant bêtes et grains, brisant les meubles, donnant de la baïonnette dans les lits, dans la paille et dans les foins.

En rappelant ces affreux souvenirs, il lui passait un frisson dans les membres et elle se lamentait à voix dolente :

1. Extrait de la *Paroisse Bretonne* de mai 1924.

« Triste temps, mes enfants, *Chèlo* (c'était le propos qui lui revenait sans cesse aux lèvres et qui nous faisait l'appeler familièrement, entre nous, grand-mère *Chèlo*); triste temps que celui-là. La nuit on ne dormait que d'un ceil et le jour il fallait être continuellement sur ses gardes. Que de larmes, que de deuils et aussi que de drames dans les familles! La nôtre fut particulièrement éprouvée; mais à quoi sert de tant dire? Il est des secrets qu'il vaut mieux taire pour ne pas perpétuer les haines.

— Nous avons un secret de famille, grand-mère? demandions-nous.

— Hé oui! et volontiers je vous conterai l'histoire, à condition toutefois de ne pas vous en livrer la fin. »

Voilà comment, enfants curieux, nous apprîmes en partie la triste aventure qui arriva un soir de la Grande Terreur, dans la maison de ses beaux-parents, chez mon aïeul Jean Le Bihan, au village de Kério.

Les Le Bihan habitaient là, non loin de la route de Pontivy à Loudéac, depuis un temps immémorial qu'on pouvait reporter, sans discontinuer, jusqu'au xv<sup>e</sup> siècle, une façon de manoir rustique, entouré de vergers, de champs de labour et de prairies toujours vertes.

En qualité de gens notables de Noyal, ils avaient, de père en fils, le titre de trésoriers d'une antique chapelle du voisinage, celle de Sainte-Malvèn ou de Sainte-Noaluèn, célèbre par son pèlerinage. Il venait là, chaque année, au temps du Pardon, au mois de juillet, une multitude de fidèles, en grand nombre du pays gallo, qui aimaient à solder par de riches présents les faveurs de la sainte patronne. Aussi l'église était-

elle riche et son trésor abondamment pourvu d'objets précieux, d'or, ou d'argent et de vermeil.

Quand sonnèrent les heures sombres, Jean Le Bihan n'eut qu'une idée : cacher ce trésor, afin d'empêcher les aigrefins de la Révolution de voler et de profaner les croix et les vases sacrés. Il l'emporta dans sa maison de Kério.

Malheureusement la trahison veillait. Il l'avait à peine en sa possession qu'un détachement de la garde nationale de Pontivy survenait et découvrait une magnifique croix d'argent qu'un gendarme mit en pièces pour en emporter les morceaux.

Il en fut de même d'une croix d'or qu'il avait enterrée dans le coin d'un champ, auprès du hameau de Kastel-er-biket. Les malfaiteurs bleus, renseignés par un espion, s'en saisirent et nul n'en entendit plus parler.

Restait une troisième croix, de vermeil celle-là, véritable œuvre d'art qu'il se promit de soustraire à toutes les recherches en allant la jeter secrètement, sans être vu de personne, au fond du puits des Allanic, ses voisins. Il n'était espion, ni gendarme qui aurait l'idée de fouiller en une pareille oubliette.

Mais cela ne faisait pas le compte des chefs de voleurs, les administrateurs du district de Pontivy. Ils n'ignoraient pas qu'il y avait encore une superbe croix aux mains du trésorier de Sainte-Malvèn et ils prétendaient s'en emparer.

Or, voici où commença la dramatique histoire et ce que la bonne grand-mère se plaisait à nous raconter.

Un soir de gros temps d'hiver, tandis que le vent soufflait en rafales et que, chez Jean Le Bihan, la veillée se prolongeait, avec l'espoir que

la tempête écarterait les importuns, on entendit soudain des coups violents frappés sur la porte : « Au nom de la nation, ouvrez ! » criait une voix rude. Le maître de maison lui-même ouvrit et l'on vit entrer une troupe de soldats et de gendarmes masqués, le fusil au poing.

« C'est à toi que nous en avons, Jean Le Bihan, reprit la voix rude. De tes réponses dépendra ta vie ou ta mort. Tu as gardé une croix de la chapelle, nous le savons, inutile de prétendre le contraire.

— Si vous le savez, répliqua le paysan, pourquoi me le demandez-vous ?

— Cette croix, il nous la faut. Dis-nous où tu l'as cachée ?

— Cherchez-la; vous avez bien réussi à découvrir les autres. Peut-être la chance vous guidera-t-elle encore.

— Tu plaisantes, il me semble. Une dernière fois, livre-nous cet instrument de superstition.

— Je ne livre pas la croix de mon Dieu.

— Alors, tu aimes mieux mourir.

— Je préfère cela que de me damner.

— Soit; récite tout de suite tes patenôtres, si tu y tiens; la nation généreuse ne t'en empêchera pas. Après cela, nous te réglerons ton compte.»

Il y avait, dans le foyer, un antique fauteuil patriarcal en bois dans lequel s'étaient assises des générations de Le Bihan. Ce fut devant lui que l'aïeul s'agenouilla, en répétant à voix haute son *Confiteor* et son acte de contrition.

Lorsqu'il eut fini, il se releva et, la tête fièrement dressée, les bras croisés sur la poitrine : « Vous pouvez maintenant, s'écria-t-il. Je suis prêt.

— Il faut que tu sortes d'abord, Jean, répli-

quèrent les soudards; tu seras tué dehors. Ton sang ne doit pas couler chez toi.

— Et que vous importe, s'exclama le vaillant paysan, si moi je préfère tomber auprès de mon foyer? Mais, répondez-moi, pourquoi ces masques sur votre visage? Avez-vous donc peur qu'après ma mort mon âme vienne vous réclamer des comptes? Inutile d'ailleurs de recourir à ces moyens de dissimulation. Je vous reconnais bien, allez! Vous, le chef, vous êtes le brigadier un tel de Pontivy; et puis vous, vous êtes tel autre; vous, tel autre. Jouez donc franc jeu et mettez votre figure dehors. Vous ne courez pas risque de mort, ici.»

Il y a lieu cependant de supposer qu'ils couraient risque de quelque chose, car en entendant ces énergiques paroles, voilà que le ton des assassins patentés de la nation changea soudain.

« Tu te trompes sur nos intentions, Jean Le Bihan, déclarèrent-ils. Nous ne voulons nullement t'ôter la vie. Nous sommes venus à Kério uniquement pour enlever ta croix, en cherchant à t'effrayer. Nous n'avons pas réussi, mais nous avons constaté que tu étais un brave. Or, nous respectons toujours les braves. Bonsoir! »

Et tandis que la pluie continuait de fouetter les carreaux et le vent de courber les grands chênes, on entendit le pas lourd des gendarmes qui s'éloignaient dans la direction de Pontivy, accompagnés par les ululements des chats-huants qui les suivaient de futaies en futaies jusqu'aux portes de la ville.

« Savez-vous le vrai motif pour lequel ils n'assassinèrent pas l'aïeul? ajoutait la vieille grand-mère. C'est parce qu'il les avait reconnus sous leurs masques et désignés par leurs noms devant

les personnes de la maison. Or, cela seul était leur propre condamnation à mort. Les Le Bihan aussi bien que les Le Dain, leurs parents, étaient intimement liés avec les Chouans. Le sang de la victime n'aurait pas eu le temps de se refroidir qu'avertis du forfait des hommes déterminés auraient pénétré de nuit, à travers tous les obstacles, chez les meurtriers, les auraient amenés sur le lieu du crime et les auraient froidement massacrés après les avoir contraints de creuser leur tombe. *Dent pour dent* était devenu le mot d'ordre chez les Blancs comme chez les Bleus. Les massacreurs de la Révolution ne l'ignoraient pas et cela suffisait à calmer leur zèle. »

Ici s'arrêtait le récit de grand-mère, car elle ne voulait pas en dire davantage. « Comment s'appelait le chef qui commandait cette bande de vilains gendarmes? » demandions-nous souvent.

A cette question, le visage de la brave femme se contractait; elle secouait la tête et, d'un air résolu, elle répondait : « Inutile de m'interroger là-dessus. Je ne vous l'apprendrai jamais. Dieu, d'ailleurs, a eu sa vengeance, car le malheureux a fini tristement. A quoi servirait maintenant d'entretenir les haines de famille en jetant entre elles des noms qui ne feraient que les alimenter? »

Et elle mourut, en emportant son secret dans la tombe.

Mais les secrets qui gardent leurs voiles sont rares. Tôt ou tard, de ce côté de la vie comme de l'autre, les voiles se déchirent et la vérité apparaît. Ainsi en advint de celui de grand-mère.

Un hasard fortuit me le fit découvrir. En fouillant un jour dans les papiers d'un vieil oncle, l'abbé Jean Le Bihan, son beau-frère, mort rec-

teur de Pluneret en 1864, je lus ceci : « Le brigadier de gendarmes qui brisa la croix d'argent de Sainte-Malvèn à Kério en 1791, et qui plus tard faillit tuer mon père, était Dubreuil. Il se suicida au cimetière de Pontivy en se tirant un coup de pistolet. »

C'était écrit en style lapidaire, mais combien éloquent!

Dubreuil! Il s'appelait Dubreuil! J'avais réussi à connaître le secret de grand-mère.

Que dans le paradis, où elle est sans doute à présent, la sainte femme excuse ma curiosité et qu'elle me pardonne si je livre ce nom au public. La triste fin des malheureux, qui manquent à leurs devoirs envers Dieu et leur prochain, n'est-elle pas la meilleure leçon de morale?

LES BRETONS AUX ARMES<sup>1</sup>

Au moment où la Chouannerie mit les armes aux mains d'un si grand nombre de Bretons, résolus à défendre leurs croyances chrétiennes et leurs prêtres contre les lois tyranniques de la Révolution, il se rencontra parmi eux beaucoup de bardes, dont les chants héroïques les entraînaient aux combats. De ces Tyrtées à la voix mâle quelques œuvres ont survécu, trop peu, malheureusement.

La plupart naquirent en cette terre de Vannes où l'insurrection marqua plus qu'ailleurs sa forte empreinte.

En voici cependant une qui nous est venue de la Cornouaille. Nous la devons à l'obligeance d'un excellent connaisseur en matière bretonne, M. l'abbé Le May, recteur de Saint-Aignan. Aux détails qu'elle rapporte, il est facile de voir qu'elle a dû être composée dans la région de Guiscriff et de Gourin.

Par qui? nous ne le saurions dire, car ici comme toujours dans nos chants populaires, l'auteur a jugé à propos de garder l'anonymat.\*

M. de la Villemarqué en son *Barzaz-Breiz* cite le nom d'un jeune gars de Gourin, Guillou Arvern, qui aurait joui d'une réputation extraordinaire de chanteur parmi les insurgés et auquel il attri-

1. Extrait de la *Paroisse Bretonne de Paris*, numéro de mars 1911.

bue en particulier les chansons des *Bleus* et des *Chouans*. C'était un ancien séminariste que la Révolution avait jeté dans les camps et on le sent à l'inspiration et au tour d'esprit de ces chansons.

Ne serait-ce pas également l'auteur de celle que nous publions? Elle aussi en effet est, à n'en pas douter, l'œuvre d'un clerc, et qui plus est, l'un de ses couplets rappelle presque mot pour mot ce couplet de la *chanson des Chouans* du *Barzaz-Breiz*, en tenant compte du changement de dialectes :

*Er ré goh hag er merc'hed hag er botred vihan  
Ha re pere n'int ket goest de vonet d'en emgann,  
A laro enn ho zier, abarh mont de gousket,  
Ur pater hag eunn ave euit er chouanted.*

Les vieillards et les jeunes filles et les petits garçons  
Et ceux qui sont incapables d'aller se battre  
Diront dans leurs maisons, avant de se coucher,  
Un *Pater* et un *Ave* pour les Chouans.

Quoi qu'il en soit, il nous a semblé que la place de cette chanson était ici. Sans doute, s'il faut en croire le second couplet, elle n'aurait été composée que la neuvième année de la tourmente; mais on sait que les chanteurs ne se piquaient pas d'une exactitude excessive en matière de chiffres et de dates.

D'autre part, les raisons que fait valoir l'auteur et les commentaires qu'il donne ne conviennent guère à une fin de révolte. Il s'agit bien d'un appel aux armes. C'est la Chouannerie qui commence.

1

Ko-man - set eo ar bre - zel é

rou-an-te-lez Frans Ha na e.chu.o ja

- mes ma na gar an dud chanj; Mes ke

meromp ol kou - raj ke ment zo guir gris.ten, E tei

Dou.é d'hor zi - kour doh hon e.ne.bou - rien.

*Komanset eo ar brezel é rouantelez Frans  
Ha na echuo jamés, mar na gar an dud chanj;  
Mes kemeromp ol kouraj, kement zo guir gristen,  
E tei Doué d'hor zikour doh hon enebourien.*

*Possibl é vé, labourér, é andurfet bepred  
Peb sort goal injuriou gand ar citoyennet?  
Honan eo an nao vloaz so emoh hu tourmentet  
Ma ne garet 'n em sikour emoh tud revinet.*

La guerre est commencée dans le royaume de France  
Et elle ne finira jamais s'il ne plaît aux hommes de changer.  
Mais prenons tous courage, quiconque est vrai chrétien,  
Dieu nous viendra en aide contre nos ennemis.

Serait-il possible, laboureur, que vous enduriez toujours  
Toute sorte d'avaries de la part des citoyens?  
Voici la neuvième année que vous êtes ainsi éprouvés,  
Si vous ne voulez pas vous secourir, vous êtes des gens ruinés.

*Klevet ho peuz lavaret e pevar korn ar vro,  
Mar karet hou'n em sikour, Doué ho sikouro.  
Mar ret nemet murmuri barz en ho tiégez  
Droug pezo gant 'n Nasion, na gredet ket hé diléz.*

*Na neuz mui a azaouez guir doh lézen Doué,  
Nep a bronons é hano zo sur da gol buhé.  
Ar suliou zo difennet ker kouls hag ar beden  
An dud santel zo kuzet, balamour mant kristen.*

*Na neuz mui a zermoniou, vijil na kovesion,  
Ol é mant bet distrujet dré eurz an Nasion,  
Ne glever nemet touet pep sort komzou lubrik.  
Setu eno ar beden a ra ar Republik.*

*Ma teufe an Nasion da zont 'n ho tiégez  
E tejoh pront d'ar armé da venji hou tanvez.  
Na rit na man na seblant, evit guelet devi  
An imachou, an traou sakr demeurez ar grusi fi.*

Vous l'avez entendu dire aux quatre coins du pays,  
Si vous voulez vous secourir Dieu vous aidera.  
Si vous vous contentez de gémir dans vos demeures,  
Vous serez éprouvés par la Nation, vous n'oserez la quitter.

Il n'est plus de vrai respect pour la loi de Dieu,  
Quiconque prononce son nom est sûr de perdre la vie.  
Les dimanches sont interdits, ainsi que la prière;  
Les gens saints sont cachés parce qu'ils sont chrétiens.

Il n'y a plus de sermons, de vigiles, de confessions,  
Tout a été détruit sur l'ordre de la Nation.  
On n'entend plus que jurer toute sorte de mots lubriques,  
Voilà quelle est la prière que fait la République.

S'il plaisait à la Nation d'entrer dans vos maisons,  
Vous courriez vite à l'armée pour venger vos dommages.  
Vous n'en faites mine ni semblant, quand vous voyez détruire  
Les images, les choses sacrées autour du crucifix.

Honan zo ar bromessa ho poa groet da Zoué  
Evit souten é lézen é kolfoh ho puhez.  
Deut éta, koz ha iaouank, da zouten ar lézen,  
Petrament tan an ifern ho tevo da viken.

Ar re a zo dimezet a gavo digarez  
Da lavaret deuz famill, bugalé ha groagez.  
Ol ellont o dilezel vit souten o éné,  
Doué ho rekonpanso demeurez a gement-sé.

Keméret enta exempl dioar bautred iaouank  
Péré a ia d'ar hombat gand an er ker koutant,  
'n eur grial : viv ar Rouél viv ar relijion!  
Kreski a ra ou houraj, pa dosta an Nasion.

Ma karfé pautret Gourin, Guiscriff ha Langonnet,  
Bout deut da nemp gombatti a enep ar Faouet,  
E téfent aben an noz pe autramant an dez  
Da gas ar citoyennet ouzout mar zo Doué.

Celle-ci était la promesse que vous avez faite à Dieu  
Pour soutenir sa foi de perdre votre vie.  
Venez donc, jeunes et vieux, pour défendre la loi,  
Sinon le feu de l'enfer vous aurez pour jamais.

Ceux qui sont mariés trouveront des prétextes  
Pour dire qu'ils ont une famille, des enfants et une femme.  
Tous ils pourront les laisser pour défendre leur âme.  
Dieu les récompensera pour un tel sacrifice.

Prenez donc exemple sur ces jeunes gars  
Qui s'en vont au combat d'un air si content,  
En criant : Vive le Roi! Vive la Religion!  
Leur courage s'accroît, quand approche la Nation.

S'ils voulaient, les gars de Gourin, de Guiscriff et de Langonnet,  
Venir livrer bataille aux gens du Faouet,  
Ils viendraient à bout en une nuit, sinon en un jour,  
D'envoyer les citoyens savoir s'il est un Dieu.

Var ben an nebeut amzér velot an henchou  
O tonet da ruia gand goad ar bautred glas.  
Houi a uélo sur, certen, ebarz na vezo pel,  
Na vo ket eur citoyen ebarz ar Breiz izel.

Partout étre ar mor bras, na ueler nement bag;  
Ganté an Emigreet deut da zifen o has,  
Vit kouronni ar roué, lakat var an auter  
Eur beleg da ocrenni én enor d'hor Zalver.

Kouraj eta, Bretonnod, houï pezo an enor  
Da dad ol ar Fransizien da zigori an nor,  
D'antréal barz en é dron étre ma vo ér bed;  
Deuz an impositionnou a veot delivret.

Pa sonjer an nebeutan, ar Chouaned euz Breiz  
Attrapo immancamant ar citoyen Rocleis<sup>1</sup>.  
Mar gallont an attrapé, hen hag é zoudarded,  
Ni roi dezhou restitué ar pez an deuz laeret.

Au bout d'un peu de temps seront les grandes routes  
En train de rougir du sang des gars Bleus.  
Vous serez sûrs et certains, avant qu'il ne soit longtemps,  
Qu'il n'y aura plus un citoyen dans toute la Basse-Bretagne.

Partout sur la grande mer on ne voit que navires;  
Avec eux des Émigrés venus pour défendre leur cause,  
Pour couronner le roi, remettre à l'autel  
Le prêtre pour dire la messe en honneur du Sauveur.

Courage donc, Bretons, vous aurez l'honneur  
Au père de tous les Français d'ouvrir la porte,  
De le remonter sur son trône, aussi longtemps que durera le  
Des impositions vous serez délivrés. [monde.]

Quand on y pensera le moins, les Chouans de Bretagne  
Attraperont sans manque le citoyen Rocleis.  
S'ils peuvent le saisir, lui et ses soldats,  
Nous lui ferons restituer ce qu'il a dérobé.

1. Quel est ce Rocleis? Sans doute un officier particulièrement détesté des Chouans. L'étude des archives locales pourrait sans doute nous renseigner sur lui.



*Armé ar hatoliket a bed ar véléien  
Da bédi mad evit hé, lavaret an ofern,  
Ma rei Doué dezhé ar gras da gounid ar viktor  
Ha da gánna assemblet ar Veni Creator.*

*Pa vo gounet ar viktor, e vézo permettet  
Da' n hini a oulenno dougen eur chapelet  
Da heulia pad é vuhez ar guir lezen santel;  
Ar paour klan an devezo ar beleg kent mervel.*

*An dud koz afflijet péré n'int ket kapabl  
Evit dougen an armou, da vonet d'ar gombat,  
A lavaro én ho zi, abarz mont da gousket,  
Eur Pater hag un Ave evit ar Chouaned.*

*Ha houi ta, merhed iaouank, péré n'int ket dimet,  
Evit ober ho tevér gortet hoaz un nebeut.  
Ta, Margerit, pasiantet, o ia, pasiantet mad,  
Houi no pezo Chouaned a vezo pautred vad.*

L'armée des catholiques sollicite les prêtres  
De bien prier pour eux, de célébrer la messe,  
Que Dieu leur donne la grâce d'être victorieux  
Et de chanter ensemble le *Veni Creator*.

Quand on aura la victoire, il sera permis  
À qui le voudra de porter un chapelet,  
De suivre toute sa vie la véritable loi sainte;  
Le pauvre malade aura un prêtre avant que de mourir.

Les gens vieux et affligés qui ne sont pas capables  
De porter les armes et d'aller au combat  
Diront dans leur maison, avant d'aller au lit,  
Un *Pater* et un *Ave* pour les Chouans.

Et vous donc, jeunes filles, qui n'êtes pas mariées,  
Pour accomplir votre désir attendez encore un peu.  
Allons! Marguerite, patience, oh! oui, patientez bien,  
Vous choisirez des Chouans qui sont des gars vaillants.

*Me sonje sur ha certen n'ho pezo ket da glem  
Pa tevio ar Brovidens d'ho servij a uella,  
Da roi d'oh evit pried soudardet ar roué  
Ho devez skuillet ho goad evit lezen Doué.*

*Raksé, ta, merhed iaouank, laket én ho spéred  
N'oufet ket kavout guelloh evit ar Chouaned.  
Me sonj d'in sur ha certen ho devez meritet  
Kavout préféréns an ol voar ar citoyennet.*

*Finissomp, pautred iaouank, finissomp ar chanson,  
O krial : Viv ar Roué! Viv ar Relijion!  
Viv ar gristénien fidél! ha viv ar véléien  
Peré n'o deuz ket touet enep ar guir lezen!*

Je pense sûr et certain que vous n'aurez pas à vous plaindre,  
Quand la Providence viendra vous servir à souhait,  
Vous amener pour maris les soldats du roi  
Qui ont versé leur sang pour la loi de Dieu.

Ainsi donc, jeunes filles, mettez en votre esprit  
Que vous ne sauriez trouver mieux que les Chouans.  
J'ai idée sûrement et certainement qu'ils ont mérité  
D'être préférés de tous au-dessus des citoyens.

Finissons, jeunes gens, finissons la chanson  
En criant : Vive le Roi! vive la religion!  
Vivent les chrétiens fidèles et vivent les prêtres  
Qui n'ont pas juré contre la vraie Loi!

rudes hommes de guerre qui se la répétaient de l'un à l'autre, la nuit, à la veillée du bivouac sur la lande.

SUR LA MORT DE LOUIS XVI<sup>1</sup>

Deux poésies, l'une en français, l'autre en breton, relatives à la mort de Louis XVI. A défaut de mérite littéraire, elles ont celui de l'ancienneté et du sentiment de loyalisme.

La première, extraite des papiers de M. Rio, a dû être composée au lendemain de l'exécution. L'auteur semble encore sous le coup de l'émotion qu'il a éprouvée. Transcrite sur une feuille de forme épaisse et grossière comme le papier de ce temps, c'était une de ces œuvres, où les fidèles défenseurs de la royauté épanchaient leurs âmes et que, dans les troupes insurgées, l'on se passait de main en main, afin de provoquer les colères au souvenir du traitement ignominieux infligé au plus débonnaire des monarques.

La seconde a été recueillie par nous, il y a quelques années, à Séglien. Le vieillard qui nous la récita disait la tenir de réfractaires avec lesquels il avait quelque peu chouanné lui-même en son jeune temps. Elle remontait, prétendait-il, à l'époque de la Révolution. Nous le croyons volontiers. Celle-là aussi dut être composée en l'année qui vit le supplice du roi et de la reine. En son langage énergique et expressif, elle traduit bien les sentiments dont devaient être animés les

1. Extrait de la *Paroisse Bretonne de Paris*, numéro de février 1911.

Venez, chrétiens, peuple fidèle,  
Voir un désastre très affreux,  
Voir l'Assemblée la plus cruelle  
Qu'on ait jamais vue sous les cieux.  
Oui, ces malheureux audacieux  
Ont usurpé, chose cruelle,  
La couronne de notre roi,  
Voulant la partager en trois.

En mil sept cent quatre-vingt treize,  
Le vingt-un du mois de janvier,  
Les troupes saisissent Louis Seize  
Au Temple pour le sacrifier.  
Par le boulevard on l'amène  
Sur la place dite Louis-Quinze,  
Où il avait été fait roi;  
C'est là qu'ils l'ont mis aux abois.

« Adieu, ma très chère compagne,  
Adieu, épouse bien-aimée,  
Oh! adieu, ma très chère reine,  
Aujourd'hui il faut nous quitter.  
Hélas, que je suis désolé  
De vous voir avec tant de peine.  
Souffrant plus pour vous que pour moi,  
Je vais au trépas quoique roi.

Adieu, ma sœur Élisabeth,  
Vous ne m'auriez jamais quitté;  
Et mes frères que je regrette;  
Je vous le dis en vérité,  
Provence, d'Artois et Condé,  
C'est votre sort qui m'inquiète;  
Hélas! qu'allez-vous devenir,  
Après qu'on m'aura fait mourir!

Adieu, chère Marie-Thérèse,  
 Adieu, mon cher petit Bourbon,  
 Je meurs victime et je vous laisse  
 Esclaves de la nation.  
 Respectez toujours votre nom  
 Et pensez toujours à Louis Seize.  
 Un jour, si vous devenez roi,  
 Mon fils, souvenez-vous de moi. »

Au moment de quitter la vie,  
 Ce bon roi pieux et chrétien  
 Dit à son fils : « Si la patrie  
 Réclame un jour votre soutien,  
 De vos sujets faites le bien  
 Même au péril de votre vie.  
 Songez au bonheur des Français,  
 Oubliez les maux qu'on m'a faits.

C'en est fait : le moment s'avance,  
 Il faut monter à l'échafaud,  
 Subir cette injuste sentence;  
 Ils ont donné l'ordre au bourreau;  
 Ma mort va donc être le sceau  
 Des maux qui pèsent sur la France.  
 Je prie le Sauveur tout-puissant  
 De protéger tous mes enfants. »

Grâce! grâce! qu'allez-vous faire?  
 Ce bon roi n'a fait que du bien.  
 Des Français n'est-il pas le père,  
 Et le père le plus humain?  
 Osez-vous, traître inhumain,  
 Trancher une tête si chère?  
 Mais aussitôt trois cents tambours  
 Interrompent tous ces discours.

« Mon Dieu, mon Dieu! je vous réclame,  
 Ayant fait mes tristes adieux.  
 Doux Jésus, sauveur de mon âme,  
 Ouvrez-moi la porte des cieus.

Venez, sainte Vierge, en ce lieu,  
 Accompagnée de mon bon ange,  
 Prenez mon âme au Paradis,  
 Que mon corps aille à Saint-Denis. »

Peuple chrétien, pleurez la perte  
 Que la France éprouve aujourd'hui  
 Car on vient de trancher la tête  
 Du petit-fils du roi saint Louis.  
 Français, pensez toujours à lui,  
 C'était un père plus qu'un maître  
 Ses jours fixaient notre bonheur,  
 Sa mort a fait notre malheur.

Voici maintenant le morceau en breton de Seglien :

*Kaeran renteleh oé ér bed  
 E oé Frans guéharal merhet;  
 Mes ché hi breman distrujet  
 Dré un nebed Protestanted,  
 Dré tud rovezourion de Zoué,  
 En des lakeit en ou spered  
 Kompozein ur lézen neué.  
 Aveit en Nation ne faut ket  
 Aboeis de Zoué, de roué er bed.*

Le plus beau royaume de ce monde  
 Était la France autrefois sûrement;  
 Mais le voici maintenant détruit  
 Par une poignée de Huguenots,  
 Par des hommes traîtres à Dieu  
 Qui se sont mis dans l'idée  
 De composer une loi nouvelle.  
 Pour la nation il ne faut  
 Obéir à Dieu, à aucun roi.

*Er Liberté, 'n Égalité,  
 Chetu ol ou Douéed azé.  
 El ur hròèdur, er roué huézek*

*Ou deoé lakeit te verüel;  
 Ar er chaffaud dès dibennet  
 'r gér a Baris, mam hon rouéed,  
 Hag ou fenneu ar er pavé  
 Oé skleijet get er vugale.  
 Reit t'omb deulegad, o men Doué,  
 Aveit skuillein ol hon dareu,  
 Aveit ma ouilemb noz ha dé  
 Ag er vro-man er maleurieu.*

La Liberté, l'Égalité,  
 Voilà quelles sont leurs divinités.  
 Tel un enfant, le roi seizième  
 Ils ont condamné à mourir;  
 Sur l'échafaud ils ont décapité  
 Dans la ville de Paris, la mère des rois  
 Et leurs têtes sur le pavé  
 Ont servi de jouets aux enfants.  
 Donnez-nous des yeux, ô mon Dieu,  
 Pour que nous versions toutes nos larmes,  
 Pour que nous pleurions nuit et jour  
 De ce pays les malheurs.

MARTYR DE LA CONSIGNE<sup>1</sup>

On était aux jours les plus tristes de la grande Révolution. Une impression de terreur pesait sur le pays de Vannes et les plus hardis n'osaient s'exposer sur les routes. On ne s'entretenait, à voix basse, que de coups de main, d'incendies, de combats et d'égorgements, et le bruit des fusillades que l'on entendait sans cesse, de-ci de-là, ne faisait que ponctuer de façon plus sinistre les récits d'événements dramatiques colportés par la renommée.

Nulle part cependant on ne vivait davantage dans la crainte qu'à Remungol, commune à quelques kilomètres de Locminé.

Au bourg en particulier, aussi bien qu'au village du bâtiment à côté, il semblait que toutes les maisons fussent en deuil. Les gens n'en sortaient que furtivement à la tombée de la nuit, en jetant des regards inquiets à droite et à gauche. On n'y voyait d'ailleurs que des vieillards, des femmes et des enfants, car les hommes en âge de se battre étaient partis rejoindre les troupes de Guillemot et défendre la cause de la religion. A Remungol, il n'y avait ni Bleus ni traîtres, à l'exception d'un Judas, dont il va être question dans ce récit. Tout le monde tenait pour la bonne cause.

1. Extrait de la *Paroisse Bretonne*. d'avril 1925.

A petite distance du bourg, dans la direction du Moustoir et de Naizin, s'élevait un bois aux épaisses et sombres frondaisons qui, de ses fourrés et de ses arbres séculaires, entourait une gentilhommière de la Renaissance, le château de Kergroix.

Impossible de trouver plus sûre retraite et, au besoin, meilleur arsenal pour des proscrits et des partisans.

D'un côté, un étang spacieux qui servait à alimenter la rivière de l'Evel, de l'autre d'immenses landes le mettaient à l'abri des surprises.

C'était là que les Chouans, quand ils n'étaient pas en campagne, cherchaient d'ordinaire un abri. Inutile d'ajouter que les révolutionnaires ne songeaient guère à les y relancer.

Il arriva pourtant qu'ils en eurent l'idée une fois et, à défaut d'autres résultats, cela fut la cause de la mort d'un enfant et d'un homme.

Ce matin-là, un message mystérieux à l'adresse des réfugiés était parvenu au bourg : « Alerte, les gars, disait-il, la nation est en marche. Elle est en nombre sur la route et son objectif est le bois de Kergroix. Il est temps de déménager. »

Comment envoyer cet avis à destination sans éveiller l'attention? Un espion ou un Bleu en maraude pouvait circuler par là qui eût été capable d'arrêter le courrier. Un jeune pâtre, un enfant de dix ans, s'offrit courageusement. « Il y aura moins de danger pour moi, déclara-t-il; je glisserai comme une couleuvre et je saurai dépister les traîtres. »

Pauvre petit! A cette époque maudite, l'innocence pas plus que la ruse n'était capable de dépister la cupidité et la trahison en éveil.

Un homme du Bâtiment, un tisserand, âme vile

et méchante, avait eu vent de l'affaire. Il se laissa tenter par l'espoir de gagner le salaire de Judas. Il se lança à la poursuite du jeune berger et l'eut bientôt rejoint.

« Donne-moi le billet, lui ordonna-t-il. J'irai le remettre moi-même à destination.

— Jamais, répliqua fièrement le petit gars. C'est moi qui le porterai à qui de droit.

— Donne ou je te tue », s'écria le misérable qui avait tiré un long couteau de sa ceinture. Pour toute réponse, l'enfant roula le papier en boule et l'avalait.

Le tisserand eut un hurlement féroce. « Ah! tu prétends te moquer de moi, mauvaise graine de réactionnaire? Eh bien! voilà ta récompense. » En même temps, le couteau s'abattait avec violence et traversait de part en part la poitrine de la jeune victime.

Celle-ci poussa un long soupir et s'abattit lourdement, inondant l'herbe de son sang. Elle était morte martyre de la consigne.

L'endroit était désert. On n'entendait aucun bruit et l'on ne voyait âme qui vive aux alentours. Il paraissait bien que nul témoin n'avait assisté au drame.

L'assassin pouvait s'éloigner tranquillement. Hormis sa conscience, personne ne viendrait troubler sa quiétude. Nul ne lui demanderait compte de son forfait.

Il n'avait pas songé à la justice de Dieu ni à celle des Chouans, toujours plus expéditive. Il allait, sans tarder, en mesurer les redoutables effets.

Quelque dissimulé qu'eût été le lieu, quelles que fussent les précautions dont il s'était entouré, un œil l'avait surpris. Autant dire que son affaire était réglée.

Cette nuit-là les habitants du Bâtiment dormaient depuis longtemps, le silence le plus complet régnait, les chiens eux-mêmes s'étaient tus lorsque l'on vit, à la clarté de la lune, deux ombres qui se profilaient le long des maisons, sans éveiller le moindre bruit.

Elles s'arrêtèrent devant celle du tisserand. Il y eut deux coups discrets : toc toc! Elles n'attendirent pas la réponse; soulevant le loquet, elles pénétrèrent à l'intérieur.

Le tisserand, pâle d'émoi, tremblant comme une feuille fouettée par la bise, s'était dressé sur son lit.

« Je suis perdu », murmura-t-il à l'oreille de sa femme.

« Sors de là et suis-nous! lui ordonnèrent les deux hommes qui, pour mieux appuyer leurs paroles, laissaient voir la crosse de leurs pistolets au-dessus de leurs ceintures.

— Où m'emenez-vous? demanda le coupable.

— Viens toujours », répondirent-ils. Et sous la clarté blafarde des rayons de la lune, ils s'engagèrent, sans plus un mot, par le sentier qui conduisait vers le bois de Kergroix.

Ah! le tisserand le reconnaissait bien ce sentier par où il courait le matin même, d'un pied si alerte, à la poursuite de l'enfant. Il lui semblait qu'il mettait encore ses pas dans les siens et le remords, fruit de la peur, lui tirait le cœur à le rompre.

Quand ils furent à l'endroit où avait été commis le meurtre, ses compagnons s'arrêtèrent : « C'est ici! murmura l'un d'eux; et se tournant vers le tisserand : A genoux pour ton dernier acte de contrition!

— Que me reprochez-vous donc? s'exclama le misérable, et que voulez-vous de moi?

— Nous te reprochons simplement ton infamie, déclarèrent les Chouans, et nous voulons te faire solder le prix du sang innocent. »

Il y eut deux coups de pistolet, dont le bruit se répercuta au loin jusqu'au village du Bâtiment, et l'assassin s'affaissa, le cœur traversé, comme avait été traversé par son couteau le cœur du pauvre berger.

Le lendemain, les premières personnes qui passèrent par là trouvèrent son corps étendu, sans sépulture, sur l'herbe ensanglantée, et elles aperçurent épinglé sur son gilet un papier, avec ces mots : Justice du roi!

*(Conté par M. l'abbé Le Tohic, ancien recteur de Remungol et de Melrand.)*

DANS LES PRISONS D'ANGLETERRE<sup>1</sup>

La mer, le fait est notoire, a été beaucoup moins inspiratrice de chansons bretonnes que la terre. Le matelot chante pourtant, mais sans doute a-t-il moins le cœur à la joie que son frère le terrien, tandis que sous ses pieds se déchaîne le flot et qu'à ses oreilles retentit la triste complainte du vent de tempête.

Il faut le dire aussi, le littoral, plus que l'intérieur du pays, a subi la contamination des idées modernes. Le français y a réalisé des progrès considérables et le breton s'y est trouvé réduit à la portion congrue, quand il n'a pas fini d'abandonner complètement la place en certains endroits. Il est resté le langage des grand-mères, tandis que la jeunesse, emportée par un snobisme stupide, l'abandonnait comme de qualité inférieure pour se composer un français de qualité douteuse, où voisinent les rudiments de l'école primaire, les mots bretons et d'argot et les termes empruntés aux gens cultivés.

La pauvre vieille chanson a été la victime du mauvais traitement infligé à la langue. Elle aussi a subi la défaveur populaire et elle n'est plus qu'une proscribite qui a été obligée de chercher un refuge à l'intérieur. On ne daigne plus guère chanter breton sur le littoral.

1. Extrait de la *Paroisse Bretonne de Paris*, numéro de novembre 1928.

On trouverait cependant encore, peut-être, en cherchant bien, quelques vieilles chansons d'autrefois, conservées par les anciens, dans les paroisses reculées, à l'écart des routes suivies par la théorie des badauds de la ville et des voyageurs étrangers qui travaillent à qui mieux mieux à démarquer notre Bretagne.

Plouhinec est une de ces paroisses, et nous avons apprécié les fructueuses cueillettes auxquelles s'y livra autrefois M. l'abbé Larboulette. Un paysan sexagénaire du village du Gueldro, Le Fur, lui apporta une abondante documentation.

Elle comprend plusieurs chants de mer, du temps de la Révolution. Celui que nous publions est du nombre. C'est une des raretés du genre. On ne se rappelle plus dans la population maritime les pontons d'Angleterre.

Il porte en lui-même son extrait de naissance, mais comme toujours à la manière populaire.

Il est probable que nos deux jeunes marins ne se doutent pas des changements politiques qui se sont opérés en France. On ne s'occupe guère en ces premières années de la Révolution, au fond de leurs villages perdus, de ce qui se passe à Paris. Il a fallu pour cela qu'on s'en prenne à leurs croyances.

Ils s'imaginent encore aller servir le roi et voilà que sur leur frégate ils s'aperçoivent qu'ils sont au service de la République abhorrée, de la Nation.

Alors le regret envahit leur cœur. Quinze de leurs camarades ont été mieux inspirés. Ils ont préféré désertier plutôt que de verser leur sang pour une semblable cause. Sans doute sont-ils Chouans, à cette heure. Du moins restent-ils au pays.

Quant à eux, il s'agit présentement de combattre l'Anglais, et, puisqu'il est nécessaire de donner de sa personne, ils ne bouderont pas à la tâche. Les Bretons n'ont jamais peur.

Au chant de l'*Ave Maris Stella* et du *Veni Creator*, comme s'ils n'étaient pas sur une frégate de la République jacobine, ils bravent les boulets.

En voyant chavirer leur navire, l'ennemi leur crie : « Amenez votre pavillon! »

« Nous aimons mieux, répondent-ils, être coulés au fond de la mer ou être tués par vous. »

Hélas! dans les prisons d'Angleterre, leur valeur est mise à plus terrible épreuve encore et ici la chanson devient d'un réalisme à faire peur.

Pour nourriture, l'on a quelques livres de bœuf salé, avec du pain pourri, qui est pesé, et, à l'usage de ceux qui souffrent du scorbut, du biscuit dur. La vermine dévore les malheureux et leur principale occupation, durant la journée, est la chasse aux punaises et aux puces.

Cela explique bien des choses chez nous, en particulier la longue prévention des Bretons contre les Anglais, les *Sauzonned*.



*Cheleuet, tudigeu iouank, hag er ré goh eué,  
Hui e gleuei ur sonnennig kompozet a neué,*

*Hui e gleuei ur sonnennig kompozet a neué,  
Sañet diar deu zén iouank fidél en um garé.*

*Sañet diar deu zén iouank fidél en um garé,  
Ha koutant e oent de verùel en eil eit égilé.*

*Ha koutant e oent de verùel en eil eit égilé,  
Ha chetu é mant oeit ou deu de chervijein er roué.*

*Er huellan frégat oé ér rad, hi e oé ou hani,  
Ind en des des hi haniët Barlot én divizion lestri.*

*É ma er frégat barh er rad ha prest ma partiou,  
Ne hra meit gortoz en aùél, en amrd e largou.*

Écoutez, petits jeunes gens, et les vieilles gens aussi,  
Vous entendrez une chansonnette nouvellement composée,

Vous entendrez une chansonnette composée nouvellement,  
Levée sur deux jeunes gens qui s'aimaient fidèlement.

Levée sur deux jeunes gens qui s'aimaient fidèlement,  
Ils étaient contents de mourir l'un pour l'autre.

Ils étaient contents de mourir l'un pour l'autre,  
Et les voilà partis tous deux pour servir le roi.

La plus belle frégate sur la rade, c'était la leur,  
Ils l'ont appelée Parlotte dans la division des vaisseaux.

La frégate est dans la rade, elle est prête à partir,  
Elle ne fait qu'attendre le vent, elle lâchera les amarres.



Ne hra meit gortoz en aùél, en amord e largou,  
Gortoz hra hoah er hapitein de basein er revou.

Ben ma dés paset er revou, groeit eué en apel,  
Ean en des kavet pemzek mank ag é varteloded,

Ken e laré en akipaj : « Re zé zou fin aset,  
Er re zé e chomei ér gér, domb ket sur a zonet. »

Er bemzekvet dé ag er miz ha er fregat ér méz  
Ha d'en huézek ag er mem miz kombat doh en Angléz.

Kri er galon ne ouilehé, deulegad ne zaré  
Huélet er hadreu chaviret'n eil tu hag égilé,

Huélet er hadreu chaviret'n eil tu hag égilé,  
Guélet er geh varteloded riskl a gol ou buhé.

Elle ne fait qu'attendre le vent, elle lâchera les amarres,  
Elle attend encore le capitaine pour passer la revue.

Quand il a passé la revue, fait aussi l'appel,  
Il a trouvé qu'il manquait quinze parmi ses matelots,

Au point que l'équipage disait : « Ceux-là sont assez malins,  
Ceux-là resteront à la maison, nous ne sommes pas sûrs de  
[revenir. »

Le quinzième jour du mois s'en va la frégate dehors,  
Et le seizième jour du même mois combat contre l'Anglais.

Dur le cœur qui n'eût pleuré, les yeux qui n'eussent eu des  
En voyant les cadres chavirés des deux côtés, [larmes,

En voyant les cadres chavirés des deux côtés,  
En voyant les pauvres matelots risquant de perdre leur vie.

En Angléz e lar d'en Nasion : « Amen ha babilon! »  
« Guel e genein monet d'en dan pé bout lahet geton. »

Kannet Ave Maris Stella, er Veni Creator,  
Kalmekelt e oé en aùél, kaerèit e oé er mor.

Étrédomb ni, prizonerion, prizon en Angleter,  
E zou pemb plé sou é peb mod, pemb plé sou ér mizér.

Deuzek livr kig beuein salet ha bara brein pouizet,  
A gement en dés er skorbut, debrein biskuit kalet.

Aben ma hur bé ni lahet hun punez hag hun huen  
É vé unek ér mat sonnet, mal monet d'er véren.

L'Anglais crie à la Nation : « Amène ton pavillon! »  
« J'aime mieux aller au fond ou être tué par lui. »

Entre nous, prisonniers dans les prisons d'Angleterre,  
Il y a cinq ans passés de toute façon, cinq années de misères.

Douze livres de bœuf salé et du pain pourri pesé.  
Pour quiconque a le scorbut, manger du biscuit dur.

Quand nous avons fini de tuer nos punaises et nos puces,  
Il est bien onze heures sonnées, il est temps d'aller dîner.

On a chanté l'Ave Maris Stella, le Veni Creator,  
Le vent s'était calmé, la mer s'était embellie.

LE PRÉ DES VOLEURS<sup>1</sup>

Ce soir-là, le village de Kerdroguen, en Saint-Jean-Brévelay, contre la colline de Lanvaux, ressemblait à une place prise d'assaut. Une bande de Faux-Chouans qui répandaient la terreur s'était abattue sur ce lieu solitaire perdu dans le désert des landes et des bois, et avait tout mis à sac. Ils avaient dévasté la chapelle, sanctuaire de pèlerinage vénéré, pillé les chaumières, maltraité les habitants, après quoi, ils s'étaient livrés à une orgie sans nom dans la maison vicariale, dont le maître, depuis longtemps, était parti pour les terres étrangères.

Leurs cris de bêtes fauves et leurs chants avinés s'élevaient dans la nuit sombre, et à les écouter les honnêtes gens tremblaient dans les villages d'alentour.

« Qui nous débarrassera de cette odieuse canaille ? se demandaient-ils entre eux, le cœur angoissé. Faut-il croire que Dieu ne les entend pas ou que les défenseurs de la religion et du droit se désintéressent de nous ? »

Les défenseurs de la religion et du droit, les Chouans, les vrais, ne se désintéressaient nullement d'eux et, cette nuit même, ils allaient leur montrer qu'ils allaient faire justice de façon exemplaire.

1. Extrait de la *Paroisse Bretonne* d'octobre 1924.

Parmi les scélérats, il en était un que sollicitait le remords ou le désir du gain, ou un sentiment de vengeance, on ne sait, et qui aida à l'œuvre du châtement.

Profitant des ténèbres, il se rendit auprès de Guillemot, au bourg de Saint-Jean-Brévelay.

« Que me donnerez-vous, dit-il, et je vous livre quarante brigands qui à cette heure mènent vie joyeuse en un village pas loin ? »

— La liberté d'aller traîner tes guêtres au diable, hors du pays, si tu nous aides à mettre la main dessus; dix centimètres d'acier dans ta peau, si tu nous trompes ». Et le redoutable partisan appela l'un de ses officiers, Mathurin Le Labourier, capitaine de la paroisse : « Prends les meilleurs de tes gars, lui commanda-t-il, et suis cet individu à l'œil. Il paraît qu'il y a quelque part, en un village, une nichée de vilains oiseaux de son espèce. Arrange-toi pour ne pas en manquer un seul et pour les traiter suivant leurs mérites. Tu as carte blanche. »

La troupe partit en diligence par les chemins de traverse, coupant par le Sulio, le moulin de Sonnan et la montée de Saint-Thuriau. Il n'était guère plus de minuit quand elle déboucha devant la chapelle de Notre-Dame-de-Kerdroguen.

La fête battait son plein. Les Faux-Chouans, tout à leurs ripailles, ne songeaient guère au danger. Ils étaient ivres pour la plupart et les propos grossiers et les chansons ordurières s'achevaient en cris inarticulés, en grognements de bêtes repues.

Soudain, une clameur dans la nuit, la porte vola en éclats sous une violente poussée, et voilà qu'il y eut une irruption des hommes de Guillemot, la baïonnette en avant, au milieu de la pièce.

« Finie la chanson! s'écria la voix terrible de Mathurin Le Labourier; le tour du violon est venu. Les justiciers du roi vont vous en jouer et vous apprendre coquins, combien en vaut l'air. La salle de bal est un peu loin, mais il n'importe : la fraîcheur du soir vous remettra les idées d'aplomb et vous n'en serez que mieux disposés à danser votre dernier rigodon. Et se tournant vers les siens : « Au Moustoir, les gars! » ordonna-t-il.

La colonne s'ébranla dans les ténèbres, les brigands solidement garrottés et encadrés par la troupe royaliste.

Le village du Moustoir est là-bas, au fin bout de la paroisse de Saint-Jean, comme on se dirige vers les hauteurs de Plaudren, un vrai nid d'oiseau solitaire dissimulé sous la ramure des grands chênes, derrière les talus aux frondaisons épaisses. Sur le plateau, une antique et modeste chapelle; auprès, des chaumières d'aspect non moins vénérable, et tout aussi minable. Les champs et les prairies, avec leurs hauts fossés, leur composent une gracieuse ceinture, à l'abri des regards indiscrets.

Ce fut en ce lieu que la colonne fit halte, après une course endiablée à travers les guérets et les landes. Le coq n'avait pas encore lancé son chant matinal et tout le monde dormait dans le hameau.

On procéda à l'appel. Personne ne manquait. Les criminels étaient au complet, les justiciers également.

« Prenez à gauche, dit Le Labourier, vers la pente de la colline. Un bout de sentier à suivre, et l'on y sera. »

L'endroit désigné était une vaste prairie rectangulaire, enclose de larges talus et garnie sur

les côtés d'une épaisse haie d'épines. La brèche d'entrée était la seule issue. On ne pouvait mieux choisir pour une exécution de voleurs.

On s'arrêta au fond, contre le fossé, là où le rideau des arbres était le plus serré.

L'arme au poing, les Chouans entouraient leurs prisonniers qui tremblaient comme des feuilles et lançaient des appels à la pitié. Pas plus que leur chef, ils n'étaient disposés à faire grâce.

« Qu'on fouille d'abord ces misérables », ordonna Le Labourier.

On leur arracha les habits et on les mit tous à nu. Or, non seulement leurs poches recélaient les preuves certaines de leurs larcins, mais en outre ils portaient sur leurs corps la marque de triste origine. Les lettres T. F. (travaux forcés) gravées au fer rouge dans leur peau montraient clairement d'où ils sortaient, du bagne de Brest.

Ils appartenaient à ces bandes infâmes de détrousseurs et d'assassins que les révolutionnaires, à bout de moyens de répressions, avaient déchaînés sur les campagnes insurgées et qu'ils avaient grimés en Chouans de contrebande, avec chapelets, médailles, images du Sacré-Cœur et l'habit du pays, afin de jeter la déconsidération sur les véritables défenseurs de l'ordre et de la religion.

L'œil mauvais, un sourire sardonique aux lèvres, le capitaine les considérait rangés devant lui, vivantes images du crime.

« Alors, coquins, dit-il, vous vous étiez figuré que vous aviez quelques droits à la miséricorde? Vous avez vraiment de l'audace? Trêve de jérémiades! Voici le moment du règlement de comptes. On vous accordera toutefois une faveur : celle de préparer vous-mêmes le lit où vous dormirez votre sommeil. »

Le Labourier avait la plaisanterie cruelle, mais avec de tels criminels la pitié n'était pas de saison. Sous les coups de crosses des Chouans, il leur fallut creuser la fosse qui allait leur servir de tombe.

Quand elle fut assez profonde, on les fit s'agenouiller sur le rebord : « Maintenant, s'écria le capitaine, s'il vous reste encore une âme que la fumée des orgies n'a pas étouffée et quelque croyance en un Dieu, c'est l'heure de réciter une prière suprême... » Et, sous la clarté de la lune qui, entre les gros nuages, projetait par intermittence une lueur blafarde et indécise sur ce théâtre de mort, on eut le spectacle de quarante misérables à genoux, véritables larves humaines, sans force, sans courage et déjà presque sans vie, nus comme ver qui, la voix pleurante, s'efforçaient de jeter un dernier appel à la miséricorde du Souverain Juge, à défaut de celle des hommes.

« Feu! » ordonna une voix de stentor. Des éclairs jaillirent dans la nuit et il y eut une terrible décharge de coups de fusils qui réveilla les échos du vallon solitaire. Quarante corps s'effondrèrent dans la fosse béante.

« Vive Dieu et vive le roi! clamèrent les Chouans. Justice est faite! »

La colonne se disposait à partir, la tâche achevée, et l'on avait commandé le rassemblement lorsqu'il y eut un cri de stupeur dans les rangs. Soudain, du fond de la fosse, l'un des exécutés qui s'était laissé choir comme les autres et qui n'avait pas été touché par les balles, avait bondi dehors, escaladé le talus et fuyait éperdument à travers les champs qui descendent vers la coulée de la Claye.

« Ah ça! les gars, dit le capitaine, qui avait

peine à contenir sa colère, est-ce que vous laisserez ce failli chien vous fausser politesse? Qu'on le rattrape et qu'on le ramène. Il lui faut le même salaire que ses compagnons. »

Les plus agiles s'élançèrent et ce fut une course échevelée par monts et par vaux, au clair de lune; de la Claye à Motten-er-Justis, de la chapelle de Saint-Roch à Poublay, les chasseurs serrant de près leur gibier, sur un trajet de plus de quatre lieues, jusqu'à ce que, à bout de souffle, n'en pouvant plus, le brigand vint choir aux portes de Locminé. Il n'était plus qu'une masse inerte quand on le cueillit.

Hissé sur les épaules, on le ramena à la prairie de Moustoir et on le jeta pantelant au bord de la fosse. Quelques coups de fusil et son compte fut cette fois dûment réglé. Son cadavre rejoignit les autres au fond du trou béant.

La justice du Roi avait passé.

Aujourd'hui, on a presque complètement oublié au Moustoir le souvenir du terrible drame et la prairie est retombée dans sa solitude. Elle a conservé cependant vilaine réputation et l'on a idée qu'elle est hantée.

Naguère, une petite bergère qui ramenait sur le tard, dans la brume de nuit, son troupeau au village, fut saisie d'épouvante en entendant monter du fond de cette prairie comme un bruit de voix éplorées qui murmuraient une prière. C'étaient peut-être les voix de ces criminels qui, pour leur pénitence, continuaient à revenir à l'endroit de leur châtement en jetant vers Dieu le cri de leur détresse.

Une autre fois, un paysan qui, à l'heure des ténèbres, se disposait à franchir la barrière de la prairie, ne fut pas peu surpris d'apercevoir à

côté un cheval blanc qui le regardait fixement. Il crut soudain reconnaître le sien et l'appela, mais l'animal se mit à grandir, au point que ses proportions devinrent monstrueuses et il disparut avec d'affreux hennissements.

Le paysan resta convaincu qu'il avait eu affaire au diable en personne. Sans doute, le Mauvais montait-il la garde devant le lieu où avaient péri quarante de ses meilleurs serviteurs.

Ce lieu n'a pas perdu le nom qu'on lui donna, dès l'origine, de Prairie des Voleurs et l'on y distingue encore, au fond, un remblai qui marque la sépulture de ces malfaiteurs.

Ils demeurèrent là comme un témoignage de la justice des Chouans. Cette justice était souvent impitoyable, du moins guérissait-elle souvent de l'envie de nuire.

*(Conté par Josen Gillet,  
du Moustoir, et sa femme.)*

## LES ADIEUX DU PRÊTRE MARTYR L'ABBÉ BRIEND,

GUILLOTINÉ A LORIENT<sup>1</sup>

Le 6 mai 1794, il y avait grande fête dans le Lorient révolutionnaire; on avait annoncé qu'un prêtre allait monter à l'échafaud sur la place de la Montagne (aujourd'hui place Alsace-Lorraine) et tout ce que la ville contenait de pourvoyeurs de guillotine, toute la plèbe ignoble que recélaient les bas-fonds du port témoignait d'une joie immo-dérée. Malgré que le spectacle ne fût pas absolument inédit, on n'en était pas encore à voir décapiter un prêtre chaque jour.

Il s'agissait, il est vrai, d'un pauvre petit vicaire d'une paroisse perdue, là-bas du côté de Males-troit, au milieu de la vallée de la Claye, Saint-Maurice, autrement dit Saint-Guyomard, mais, par ces temps d'insurrection générale des campagnes, il était si difficile de mettre la main sur un gibier de cette nature. Il y avait tant de dangers à courir pour les chasseurs révolutionnaires!

Ce qui ajoutait cependant à la qualité de la victime, c'étaient sa sainteté même et sa résignation, ainsi qu'en témoigne la complainte que nous publions et qu'il écrivait en ce moment. Quelle tranquillité d'âme, quelle force de caractère, quel désir du ciel il fallait au cœur pour avoir le courage d'émettre de si nobles pensées, la veille du jour où l'on devait subir le martyre!

<sup>1</sup>: Extrait de la *Paroisse Bretonne de Paris*, numéro d'août 1912.

L'abbé Briend était un prêtre de la partie française du diocèse de Vannes et il ignorait la langue bretonne. Sa poésie fut écrite en français, mais sans doute ses assassins ne la gardèrent-ils pas avec assez de soin, car des mains discrètes s'en emparèrent et bientôt elle circula partout. Je me figure que dans les camps des Chouans, la nuit, près du feu de bivouac, la complainte du prêtre martyr dut retentir plus d'une fois.

Doit-on croire que l'un d'eux prit soin de la traduire en breton? Le fait est probable. Quoi qu'il en soit, si l'original français nous manque, nous avons réussi à retrouver la traduction, grâce à deux amis, M. Louis Lorey et M. l'abbé Le Garff, qui l'ont recueillie sur les lèvres d'une vieille personne à Melrand. La voici.

Les révolutionnaires de Lorient ignoraient-ils à quelle famille appartenait ce prêtre? Nous ne l'affirmerons pas. Mais s'ils le savaient, il y avait un motif de plus pour eux de le détester. Il comptait parmi les siens en effet un terrible chef royaliste, Joseph Briend, de Peillac, qui récemment venait de tuer, à Saint-Allouestre, Hémon, administrateur de Josselin, et qui plus tard se rendit célèbre par la guerre acharnée qu'il mena contre les partisans du régime.

A quelques années de là, celui-là aussi tombait entre les mains de ses ennemis. En vain, l'un des vicaires de l'évêque constitutionnel, qui l'assistait dans sa prison, intercédait-il en sa faveur. Son procès fut vite expédié et il fut condamné à être décapité sur la place publique de Vannes.

Les archives du Morbihan nous donnent les détails de sa mort. Jamais encore la rage des bourreaux ne s'était affichée avec tant de fureur. Ils allèrent prendre la femme du Chouan, qui était

enceinte, et l'obligèrent à assister au supplice. En voyant la tête de son mari rouler sous la guillotine, la malheureuse tomba inanimée. On la ranima en lui barbouillant le visage avec le sang de son mari, puis on prit un pot de ce sang et on en badigeonna de même sa maison au bourg de Peillac.

Quelle époque! En écrivant de telles horreurs, la plume frémit et l'on se demande si ces hommes-là avaient des cœurs de hyènes.

Très lent

Tost - eit, o pobl de - vot, o  
 pobl — get Doué choé - jet, — Eit  
 ma tisk - lériein d'oh ur - han - tik kon - po  
 - zet, — Kon - po - zet a neu -  
 - é ar ku - ré Sant - Mau - ris, — En  
 dès reit é vu - hé de Zoué eit sa - kri - fis. —

Tosteit, o pobl devot, o pobl get Doué choéjet,  
Eit ma tisklériein d'oh ur hantik konpozet,  
Konpozet a neué ar kuré Sant-Mauris,  
En dès reit é vuhé de Zoué eit sakrifis.

« Peh boneur aveid on, o momand lan a joé,  
P'em és en avantaj de verùel eit er jé;  
Mes kourajet enta, kourajet, me inéan,  
Pe dé Jézus hou kalù aveit monet d'en nean.

Èl un torfétour bras, chetu mé kondannet,  
Douget é er santans, er chaljaud zou saüet;  
Um asanblein e hrér eit donet d'em diben,  
Rak ma hon bet fidel de Zoué ha d'é lézen.

Ne houlennan ket guel eit andur er martir.  
Merùel eit oh, men Doué, e zou me ol désir;  
Mes allas! ar me lerh, get er gristénion  
E chomou hemb sekour peh désolation!

Approchez, gens dévots, peuple choisi par Dieu,  
Pour que je vous apprenne un cantique composé,  
Composé récemment sur le vicaire de Saint-Maurice,  
Qui a donné sa vie à Dieu en sacrifice.

« Quel bonheur pour moi, ô moment plein de joie,  
Puisque j'ai l'avantage de mourir pour la foi.  
Mais courage donc, courage, ô mon âme!  
Puisque Jésus te convoque pour aller au ciel.

Comme un grand criminel, me voilà condamné,  
La sentence est portée, l'échafaud est dressé;  
Voilà qu'on se rassemble pour me décapiter,  
Parce que j'ai été fidèle à Dieu et à sa loi.

Je ne demande pas mieux que d'endurer le martyre,  
Souffrir, pour vous, mon Dieu, tel est tout mon désir.  
Mais hélas! après moi, parmi les chrétiens  
Qui resteront sans secours, quelle désolation!

Èl keh enevaded é veint én abandon,  
Hemb konfortans erbet, hemb konsolation,  
Érauk skuilhein men goed, kent veit monet d'en nean.  
Aveit hé, me Jézus, hou krès e houlennan.

Béet, me Salvér Jézus, ou joé, ou honfortans,  
Ou konsolation, ou nerh, ou retirans,  
Veit ma hoarneint berpet en trezol ag er jé  
Ha ma veint fidel d'oh er rest ag ou buhé.

Aveit m'anemized me houlen hoah pardon,  
Grès ha boneur dehé de chanjein a galon;  
Guir é, torfèteu bras ou dés bet komettet,  
Més pardonnet, men Doué, pardonnet pardonnet.

Kenevou ta, bredér, kérent hag amied,  
Kenevou, veit on mé véet ket ankinet;  
Ar ur marù ken eurus ne chuillet ket dareu,  
Kuitat e hran en doar veit monet t'er joésieu.

Comme de pauvres orphelins, ils seront condamnés,  
Sans aucun réconfort, sans consolation.  
Avant de verser mon sang, avant d'aller au ciel,  
Pour eux, mon Jésus, je demande votre grâce.

Soyez, mon sauveur Jésus, leur joie, leur réconfort,  
Leur consolation, leur force, leur recours,  
Pour qu'ils gardent toujours le trésor de la foi  
Et qu'ils vous soient fidèles le reste de leur vie.

Pour mes ennemis je demande encore pardon,  
Grâce et bonheur pour eux de changer de sentiments,  
Ils ont commis de grands crimes, il est vrai,  
Mais pardonnez, mon Dieu, pardonnez, pardonnez.

Adieu donc, frères, parents et amis,  
Adieu, pour moi ne soyez pas peiné;  
Sur une mort si heureuse ne versez pas de pleurs,  
Je vais quitter la terre pour les Béatitudes.

*Kourajet, me inéan! é han é liberté,  
Eit oh é ma digor dor en éternité.  
É het te reséuein bremen hou rekonpans.  
Eit en éternité kerhamb get konfians.*

*Chetu mé é arriù ér porh kaer a Sion.  
Me ra d'oh, kent kuitat, mem bénédiksion.  
O men Doué, reit téhé er burted a inéan  
Ma n'em gavéemb ol é ranteleh en nean. »*

---

Courage, ô mon âme! Je vais en liberté,  
Pour toi est ouverte la porte de l'éternité.  
tu vas recevoir maintenant ta récompense.  
Vers l'éternité partons avec confiance.

Me voici arrivé au beau palais de Sion,  
Je vous donne, avant de vous quitter, ma bénédiction.  
O mon Dieu! accordez-leur la pureté d'âme,  
Pour que nous nous trouvions tous au royaume des cieux.

## LE TY PLANCH

A quelque distance de la route qui va d'Auray à Carnac, il existe, dans un vallon ombreux, sous le couvert des chênes et des ormeaux, protégée par les fossés et les haies d'épines, une gentille petite métairie, dont on ne soupçonnerait pas la présence, si le hasard ne vous conduisait.

Rien d'agréable comme ce nid solitaire, pour mener une vie douce et paisible, et l'on a peine à concevoir que les bruits de ce monde aient jamais pu en troubler la quiétude.

Moins que tout autre, Pierre-Jean Corlobé, le brave paysan qui habitait cette oasis perdue au temps de la Révolution, semblait destiné à s'attirer de fâcheuses aventures.

De nature placide et quelque peu timide, il s'était gardé de prendre parti entre Blancs et Bleus; et il se contentait d'exploiter son lopin de terre, aidé par sa femme et ses deux enfants, un garçonnet du nom de Grégoire et une fillette du nom de Marguerite, en priant Dieu de rendre au plus tôt la paix à l'Église et à la France.

Les hommes de guerre n'avaient pas à en vouloir à ce ménage de gens simples qui n'avaient nullement envie de départager la République et le roi et ne songeaient qu'à tirer du sol le blé qui nourrit les pauvres et les riches. Le malheur



avait cependant permis que le pays où ils demeuraient fût particulièrement éprouvé. A la suite du désastre qu'ils avaient essuyé à Savenay, un grand nombre de Vendéens étaient venus s'y réfugier et, à leur appel, la jeunesse des campagnes avait couru aux armes.

Un vaillant gars du village de Kerléano près d'Auray, Georges Cadoudal, sorte de lion par la tête, la vigueur et le caractère, né pour le commandement, avait groupé les combattants et bientôt la région entière avait été en feu, couverte par un vaste réseau de guérillas, à travers lesquelles il était presque impossible aux troupes révolutionnaires de se mouvoir.

Entre Chouans et Bleus la lutte avait pris un caractère de férocité inouïe. Il n'y avait plus de quartier.

Pendant que les Chouans, égaillés au coin des bois et derrière les talus, abattaient sans pitié les ennemis isolés et les détachements républicains qui se risquaient hors des grandes routes, les Bleus promenaient le meurtre et le pillage à travers la contrée, frappant, sans y regarder, les innocents aussi bien que les coupables. On suivait le passage de leurs colonnes infernales à la lueur des incendies qui dévoraient les fermes.

Chaque village recevait leur visite à son tour et il n'était guère croyable que la paisible métairie, quelque cachée et quelque solitaire qu'elle fût, pût échapper longtemps au sort commun.

Ce matin-là, les Corlobé étaient de bonne heure à la tâche, suivant leur habitude. La mère et la fille s'occupaient des soins du ménage; le garçon conduisait le troupeau au pâturage et Pierre-Jean travaillait au sarclage de son blé. Pas plus que les siens, il ne songeait au danger. Penché

sur le sillon, il allait son train, quand tout à coup un bruit de voix animées qui parlaient français et où se mêlaient les accents de colère et les propos obscènes parvint à ses oreilles.

Longeant le sentier qui courait devant le fossé en bordure de son champ, une troupe de Bleus arrivait, le fusil au poing.

Il paraît que la veille certains de leurs camarades en maraude avaient donné dans une embuscade de brigands (ainsi désignaient-ils leurs ennemis) et qu'ils avaient reçu une cuisante leçon. Ils prétendaient les venger et peu leur importait sur qui exercer leur fureur, pourvu que la leçon demeurât.

« Tiens! Un Chouan ici! s'exclama, en apercevant le paysan, celui qui marchait en tête, un grand diable hirsute, au regard féroce, aussi poilu qu'un vieux bouc; la chasse sera fructueuse, et nous allons nous exercer la main, car voilà déjà du gibier. »

En vain le pauvre Pierre-Jean protesta-t-il de son innocence, il n'y avait pas à discuter avec de pareilles brutes. On le poussa, à coups de crosses, jusqu'en face de sa maison, on l'attacha contre un arbre et la question fut aussitôt réglée : c'était la mort.

« Maintenant, si ça te plaît, brigand, ricanèrent ses bourreaux, récite un bout de patenôtre à ton bon Dieu, car ta dernière minute est sonnée. La Nation généreuse veut bien t'accorder encore cette faveur. »

Le paysan leva les yeux au ciel, jetant toute son âme dans un appel suprême à la miséricorde du Souverain Juge, confiant à la garde de la Providence sa femme et ses petits, puis fixant son regard sur ses assassins :

« Achevez votre besogne, dit-il, je suis prêt. — Feu! » hurla une voix. Une salve déchira l'air et l'innocente victime, la poitrine trouée par les balles, s'affaissa sur elle-même, le corps replié, retenu à l'arbre par les liens qui l'enserraient.

Un cri terrible où se mêlaient la douleur, l'horreur et l'effroi, fit se retourner les Bleus.

Sa fillette à côté d'elle, la femme du fermier était là. Attirée par le bruit, elle était accourue, sans rien comprendre d'abord au drame qui se déroulait, incapable d'articuler un mot en son étonnement et son angoisse.

L'affreuse réalité l'avait ramenée à elle-même, et voilà qu'elle avait senti son pauvre cœur se déchirer. Les yeux hagards et comme folle, elle marcha sur ses bourreaux : « Malédiction de Dieu sur vous, misérables! s'exclama-t-elle; et que votre châtiment réponde bientôt à votre crime! » Et prenant sa course à travers champs, elle s'enfuit, sa petite Marguerite derrière, riant aux éclats.

L'enfant avait perdu la raison. Le coup qui avait atteint son père avait tué son intelligence pour la vie.

Les odieux massacreurs étaient demeurés un moment interdits. Malgré la dureté de leur cœur, ils n'avaient pas osé s'attaquer aux deux malheureuses créatures. Ce fut la métairie qui servit à assouvir leur vengeance. Après l'avoir saccagée, ils y allumèrent l'incendie. En un clin d'œil, elle ne fut plus qu'un amas de décombres.

Quand, un instant après, les autres colonnes infernales qui rayonnaient par la campagne les rejoignirent, il n'y eut qu'un cri d'admiration. En vérité, il y avait là du beau travail. Tous célébrèrent avec enthousiasme, le verre en main, la vaillance des soldats républicains qui avaient

vaincu une fois encore la réaction et la gloire de la Révolution qui avait à son service de tels exécuteurs de hautes œuvres.

Cependant, comme midi était sonné, le petit Grégoire, ramenant son troupeau, revint à la maison, l'esprit inquiet à cause des tourbillons de fumée qui montaient au-dessus des champs. Il aperçut sa chaumière en cendres et, devant les soudards qui buvaient et chantaient, il s'arrêta interdit.

Il détourna les yeux et voilà que contre un arbre, à côté du chemin, un cadavre, celui de son père, lui apparut convulsé, ployé contre un arbre, rouge du sang qui coulait de plaies béantes. Alors, en son âme d'enfant, il se fit un bouleversement indicible. Le cœur en proie à l'horreur et au désespoir, les traits contractés par la douleur, le visage inondé de larmes, il se précipita sur le pauvre corps, l'enlaça de ses bras en s'efforçant de le redresser, comme s'il avait voulu le rendre à la vie, et finalement tomba à la renverse, évanoui.

Quand il recouvra les sens, il était loin de la maison paternelle et de l'horrible spectacle qui l'avait tant impressionné.

Un hasard providentiel avait permis que, dans la troupe des incendiaires, il se rencontrât un homme qui n'avait pas perdu tout sentiment de pitié. C'était le major.

Emu devant ce pauvre petit être qui gisait à terre, à demi mort, il le prit dans ses bras et l'emporta quand la colonne retourna à son cantonnement.

Le mouvement de la marche et l'air eurent bientôt ramené Grégoire à lui. En ouvrant les yeux, il se reconnut au milieu de ces hommes cruels qui avaient causé son malheur et sa terreur fut grande.

« Ma mère! ma mère! s'écria-t-il, d'une voix déchirante.

— Ne pleure pas, mon enfant, répondit doucement le major. Elle ne doit pas être loin et nous la retrouverons. Reste avec nous, en attendant, et tu seras mon fils. »

Grégoire considéra, à travers ses larmes, celui qui lui tenait un langage si pitoyable. Il y avait, dans la mâle physionomie du soldat, un tel air de bonté, de telles marques de compassion, qu'il se sentit gagné et cacha sa tête dans sa poitrine en sanglotant.

Son protecteur tint parole. Il multiplia ses recherches, sans réussir d'ailleurs à découvrir la mère infortunée. Cependant à la longue, les colonnes infernales quittèrent la région. Hoche venait d'arriver et s'efforçait de gagner les Bretons en usant de douceur plutôt que de violence.

L'officier proposa à Grégoire de l'emmenner jusqu'en son pays, mais l'enfant refusa obstinément, tout en prodiguant à son bienfaiteur les témoignages de la plus vive reconnaissance.

« Si je m'en vais, dit-il, je ne reviendrai plus ici et moi je ne veux pas quitter ma Bretagne. Il faut d'abord que je retrouve ma mère et je la retrouverai. »

Le major n'insista pas devant une telle résolution. Il lui remit une modeste somme afin de faire face aux nécessités pressantes, lui recommandant d'être fidèle à Dieu et à sa mère et s'éloigna le cœur serré.

Une fois encore Grégoire n'avait plus personne au monde. Sa première pensée fut de retourner vers les lieux où s'étaient écoulés ses jeunes ans et qui avaient vu l'horrible drame où son bonheur avait sombré.

Il retrouva les cendres qui représentaient les restes de sa métairie et l'arbre contre lequel son père avait consommé son martyre et il en eut le cœur bien gros. Il demanda au bon Dieu, en face des témoins de son malheur, de vouloir dorénavant lui servir de père et d'adoucir l'amertume de ses douleurs.

Il y avait, à quelque distance de là, une modeste ferme qui, par miracle, avait échappé à la rage des colonnes infernales. Il y fut accueilli avec bonté et traité ainsi qu'un enfant de la maison.

On lui confia la garde du troupeau et il grandit paisiblement en une atmosphère de tranquillité qui lui rappelait celle de la demeure familiale.

Il connaissait de nouveau la paix, sans goûter néanmoins le vrai bonheur. En sa mémoire, l'horrible vision se reproduisait sans cesse et, sur son visage, le chagrin inapaisé imprimait une telle marque des tristesses qu'elle ne s'effaçait pas.

Avec les ans, il était devenu un homme et toujours la même préoccupation hantait son esprit : revoir sa mère et sa sœur qu'il aimait tant et qu'une instinctive divination lui disait être encore en vie.

Un jour qu'il travaillait dans un champ, près de la route d'Auray, quelle ne fut pas sa surprise d'entendre tout à coup un bruit de foule qui s'avavançait en chantant des litanies et des cantiques. C'était une procession qui, d'une paroisse voisine, se rendait pour la première fois, depuis le rétablissement du culte, croix et bannières en tête en pèlerinage à Sainte-Anne-d'Auray.

Agenouillé, les mains jointes sur le talus, il examinait la longue théorie qui défilait; les prêtres, avec leurs figures émaciées qui portaient les traces des souffrances de l'exil et de la prison; les enfants

de chœur un peu gauches en leurs nouvelles fonctions; les hommes dont beaucoup avaient chouanné; les femmes qui avaient toutes passé par les épreuves.

Une pauvre paysanne, à laquelle le chagrin avait courbé les épaules et qui avait vieilli avant l'âge, suivait péniblement par derrière. Elle conduisait par la main une grande jeune fille qui avait un rire hébété et l'air innocent.

Il tendit la tête et regarda de plus près, car quelque chose lui disait que celles-là n'étaient pas des inconnues. Il ne s'était pas trompé :

« Ma mère! » s'exclama-t-il, et bondissant sur la route, il saisit dans ses bras celle qu'il avait tant cherchée, tandis que sa sœur considérait la scène sans y rien comprendre.

Grégoire avait retrouvé sa mère, un peu du bonheur perdu. Cela lui rendit sa gaieté native, malgré la disgrâce de la malheureuse Marguerite.

Les circonstances n'ayant pas permis qu'il retournât au lieu de sa naissance, il se bâtit une maison en planches au bourg de Carnac, où il éleva de nombreux enfants.

Avec les années, la modeste demeure est passée en des mains étrangères, mais le cœur des descendants des victimes de la Révolution y est demeuré et ce n'est pas sans émotion qu'aujourd'hui encore les Corlobé reviennent visiter le Ty Planch où leurs ancêtres connurent la joie, après d'affreux malheurs.

*(Conté par une religieuse de Kermaria,  
membre de la famille.)*

## LA COMPLAINTÉ DE L'ABBÉ ROGUE<sup>1</sup>

Le 4 mars 1796, sur une place publique de Vannes, au milieu d'une foule que le spectacle des horreurs commises par les révolutionnaires écoeurait et indignait, un prêtre montait à l'échafaud. C'était le second ecclésiastique du diocèse que la sinistre guillotine jetait dans l'éternité, en l'année nouvelle (l'abbé Le Manour, de Languidic, l'avait déjà précédé).

A peine sa tête eut-elle roulé sous le couteau que le cordon de soldats qui gardaient l'instrument de supplice se rompit et l'on vit une foule d'assistants, des femmes, des enfants, des hommes même, se précipiter, pour aller tremper leurs mouchoirs dans le sang du martyr.

D'avance, préludant au jugement de l'Eglise, le peuple canonisait cette nouvelle victime des fureurs jacobines et attribuait à son sang une vertu surnaturelle.

Quelques jours après, le 7 mars, dans une lettre écrite au Père dom Joaquin, au couvent des Trinitaires de Valladolid, une personne d'Auray rendait compte en ces termes de l'exécution : « Le Rogue, fils d'une marchande de chapeaux au-dessus de la Lice, a été guillotiné à Vannes jeudi dernier

<sup>1</sup>. Extrait de la *Paroisse Bretonne de Paris*, numéro de septembre-octobre 1914.

3 mars<sup>1</sup>, à trois heures de l'après-midi avec plusieurs autres prêtres. Je crois qu'il n'échappera aucun prêtre à la malheureuse guillotine.»

C'était un saint prêtre que l'abbé Rogue. Né à Vannes, en 1759, il était entré dans la congrégation de Saint-Lazare, puis il était revenu dans sa ville natale en qualité de professeur de théologie au Grand Séminaire. La Révolution le trouva fidèle à ses principes. Il refusa tous serments et, bien qu'il y allât de sa vie, il ne voulut pas partir pour l'exil. Pendant les années de persécution violente qui suivirent, il avait été la providence des catholiques de Vannes auxquels il avait assuré les secours de la religion, à défaut de prêtres non jureurs. L'affection vigilante des fidèles et la sympathie respectueuse que professaient pour lui un bon nombre de révolutionnaires l'avaient préservé de toute fâcheuse aventure.

Or, le soir de Noël de l'année 1795, comme il revenait de voir un malade, voilà qu'il rencontra dans la rue un farouche Jacobin. Cet homme lui était particulièrement obligé, car il l'avait tiré de misère, lui et les siens; mais il y avait récompense pour qui arrêta un ecclésiastique. Le Judas n'hésita pas. Il arrêta l'abbé Rogue et le conduisit devant les administrateurs du département.

L'acte parut monstrueux aux administrateurs eux-mêmes. Plusieurs d'entre eux d'ailleurs ne cachaient pas la vénération qu'ils éprouvaient pour le prisonnier. Il eût été facile à celui-ci de prendre la fuite. Il se contenta de demander l'autorisation de consommer l'hostie qu'il avait sur

1. Archives de Vannes, L. 286. La lettre se trompe de date. Le jugement eut lieu le 3 et l'exécution le 4. Elle exagère aussi en disant qu'il y eut plusieurs prêtres guillotins. Il n'y eut en réalité avec l'abbé Rogue ce jour-là que l'abbé Robin, vicaire d'Inzinac.

lui : « Je porte sur moi, dit-il, mon Dieu et le vôtre; je désire accomplir un devoir religieux; je vous en demande la permission. » Et les révolutionnaires présents acquiescèrent et s'inclinèrent, affirme-t-on, respectueusement.

Il resta enfermé, pendant plus de deux mois, dans une prison malsaine, au milieu de l'hiver, refusant toujours de s'évader pour ne pas compromettre les autres détenus.

Le 3 mars, il comparaisait devant le tribunal, avec l'abbé Robin, vicaire d'Inzinac. Son crime était patent : il avait refusé tout serment et il n'avait pas voulu quitter la France. Il fut condamné à mort. Il n'eut pas un geste de protestation, mais en entendant la sentence, il se mit à genoux : « Je vous rends grâce, oh! mon Dieu, s'écria-t-il, de ce que vous me jugez digne de mourir aujourd'hui pour la foi et d'entendre prononcer ma sentence dans un lieu où si souvent j'ai annoncé votre parole et exercé les fonctions d'un ministre auguste. » (Le tribunal siégeait dans la chapelle de la maison de retraite où il avait été directeur.)

L'exécution avait été fixée au lendemain. Il l'attendit comme une délivrance. La nuit se passa pour lui à prier et à reconforter les autres prisonniers. Il trouva même le moyen de confesser son gardien, un sergent que son attitude avait touché et qui lui jura de vivre désormais en chrétien. Il écrivit ensuite deux lettres, l'une à sa mère pour la supplier de continuer ses secours à l'homme qui avait trahi, la seconde à ses confrères de Vannes pour leur demander de prier pour lui.

Quand le moment décisif arriva, il était prêt. Il gravit sans faiblir les marches de l'échafaud et ses dernières paroles furent celles de la résigna-

tion chrétienne : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.*

Le langage, les actes et la mort de l'abbé Rogue avaient été ceux d'un saint et le peuple ne s'y trompa nullement. Sur la tombe qui contenait ses restes au cimetière de Vannes bientôt il accourut en foule, sans que la colère des proscriptionnistes pût l'arrêter. Il lui rendait par-delà le trépas les hommages qu'on ne rend qu'aux bienheureux et dans son esprit il l'avait déjà canonisé.

Après le trépas, on fouilla les vêtements de la victime et l'on ne fut pas peu surpris d'y découvrir une poésie sans prétention littéraire mais pleine de sentiment chrétien, poésie qui n'avait pas été produite au jugement. Il avait dû la composer durant les tristes loisirs de sa captivité. Elle fut bientôt entre les mains de tous les habitants de Vannes.

Le P. Bretaudeau, dans le livre qu'il a consacré à la mémoire de ce vénérable prêtre, a cité cette poésie. Nous avons tenu à la reproduire, afin de montrer de quelle étoffe étaient faits ces prêtres de l'ancien temps qui savaient mourir sans peur pour une cause sacrée.

1 Que mon sort est charmant!  
Mon âme en est ravie.  
Je goûte en ce moment  
Une joie infinie.  
Que tout en moi publie  
Les bontés du Seigneur;  
Ma misère est finie,  
Je touche à mon bonheur.

2 J'ai servi Dieu, mon roi;  
En imitant son zèle,  
J'ai conservé ma foi;

Je vais mourir pour elle.  
Que cette mort est belle  
Et digne d'un grand cœur!  
Priez, peuple fidèle,  
Pour que je sois vainqueur.

3 O vous tous que mon sort  
Affecte et intéresse,  
Loin de pleurer ma mort,  
Tressaillez d'allégresse;  
Tournez votre tendresse  
Sur mes persécuteurs;  
Sollicitez sans cesse  
La fin de leurs erreurs.

4 Hélas! ils ne sont plus  
Les enfants de lumière,  
Puisqu'ils n'écourent plus  
Les enfants de Pierre;  
Mais puisqu'ils sont nos frères,  
Chérissons-les toujours,  
N'opposons à leur guerre  
Que douceur et amour.

5 O monarque des cieux!  
O Dieu plein de clémence!  
Daigne arrêter les yeux  
Sur les maux de la France.  
Puisse une pénitence  
Égale à ses forfaits  
Désarmer ta vengeance,  
Te la rendre à jamais.

## LA VENGEANCE DE TAUPIN<sup>1</sup>

Singulier cortège que celui qui déambulait sur la route de Lannion à Tréguier, en ce bel après-midi du 3 mai 1794.

Le ciel souriait à la terre et la nature étalait ses grâces. Il y avait des chants d'oiseaux dans les bosquets; les prés et les champs sentaient bon le parfum des primevères et des violettes. Il semblait que tout le monde devait être à la joie.

Ces gens-là, cependant, n'avaient guère l'esprit à la fête du renouveau. A les voir seulement, ça faisait peur : une troupe de soldats avinés, bicorne à la diable sur la tête, uniforme débraillé, guêtres souillées, propos orduriers aux lèvres.

Au milieu, solidement garrottée sur un cheval, une femme au visage jeune et gracieux, pâle comme la mort.

A quelques pas devant, traînée par un mauvais bidet et conduite par un homme aux traits durs, en bonnet rouge, une charrette et, dessus, hideuse, sinistre, la guillotine, couperet et montants, dégouttants du sang des victimes fraîchement répandu le matin du même jour.

Il fallait vraiment que la femme qui s'en allait en pareil équipage fût une grande coupable. Elle avait commis en effet le plus impardonnable des crimes, celui de recéler des prêtres proscrits en sa

1. Extrait de la *Paroisse Bretonne* d'octobre 1925.

maison de Tréguier. Elle en avait sauvé plusieurs, lorsque Judas qui rôdait aux alentours, sous les traits d'un ignoble individu, Guillaume Salaün, de Brélévenez, mit un terme à ses entreprises charitables.

« Combien me donnerez-vous, dit-il aux magistrats révolutionnaires, et je vous livre une nichée d'aristocrates? »

Quelques heures après, les soldats traînaient en prison la femme Taupin et deux prêtres, ses hôtes, l'abbé Lageat, vicaire à Pleubian, et l'abbé Le Gall, vicaire à Cavan.

Les choses avaient été rondement menées. Conduits à Lannion, les captifs avaient aussitôt comparu devant leurs juges. Le tribunal révolutionnaire de Saint-Brieuc leur avait fait l'honneur de déléguer pour présider les débats l'un de ses membres les plus tristement réputés pour sa férocité, Le Roux.

« As-tu dit que tu étais contente de mourir pour ton roi et ta religion? avait-on demandé à la femme.

— J'avoue avoir tenu ce propos, avait-elle répondu.

— Persistes-tu dans les mêmes sentiments?

— Toujours », et elle avait ajouté : « Ma religion est la première et la seule cause de mon opinion. »

Comme d'usage, une sentence de mort avait suivi. Du prétoire, les victimes furent dirigées vers l'échafaud. Les deux prêtres y montèrent en psalmodiant le *Miserere*. Quant à la femme, on s'était contenté de la faire assister à l'exécution. On se réservait d'apporter plus de raffinements à son trépas.

Il fallait bien qu'elle expiât les cinquantés réponses dont elle avait souffleté le visage de ses juges. Il fallait aussi que les habitants de la ville

qui avait connu son zèle anti-révolutionnaire fussent témoins de la punition exemplaire que la Nation savait infliger à ses ennemis.

Telle était la raison pour laquelle la prisonnière cheminait vers Tréguier en cette répugnante compagnie, l'après-midi du 3 mai 1794. Le soleil était chaud et la marche avait fini par altérer les gosiers des soudards.

Justement, au bord de la route, au Pont-Losket, une humble auberge étalait son accueillante enseigne.

Il y avait là deux hommes, un vieillard et son fils, l'un le père, l'autre le frère de l'abbé Lageat. Heureuse aubaine qui permettait aux défenseurs de la République de se faire régaler par les suppôts de la réaction. On installa la guillotine sur le seuil de la porte, la femme Taupin à côté, et puis l'on se mit à boire copieusement, aux frais des deux hôtes, en leur prodiguant les injures et les coups. Quand la troupe des malfaisants ivrognes, après avoir tout saccagé, repartit pour Tréguier, les deux hommes étaient devenus fous.

Le lendemain, la femme Taupin consommait son sacrifice en présence de ses concitoyens assemblés. Ses bourreaux avaient eu une dernière marque de délicatesse, de délicatesse de fauves. Ils avaient amené là ses pauvres petits enfants, afin de les faire assister à son supplice.

Elle n'en gravit pas moins avec fermeté les marches de la guillotine. « Vive la religion ! Vive le roi ! » s'écria-t-elle ; et elle mourut sans avoir tremblé.

L'assistance pleurait, mais nulle protestation ne s'était élevée, tellement la terreur était grande. Nul poing ne s'était levé vers le ciel. Son mari était loin. Taupin était domestique au service de

l'évêque de Tréguier et il était parti avec son maître pour l'émigration en Angleterre. Pouvait-il savoir ?

Une année se passa. Peu à peu le voile de l'oubli était descendu sur l'horrible tragédie.

Il se commettait alors tant de crimes et de forfaits !

On commençait presque à oublier le souvenir de l'intrépide femme, quand tout à coup le nom de Taupin revint de nouveau sur les lèvres.

On racontait que le domestique de l'évêque de Tréguier avait appris en exil le malheur qui le frappait, qu'il avait sollicité le congé de son maître et qu'il avait débarqué en Bretagne. Aussitôt à terre, il avait recruté une bande de partisans, à la tête de laquelle il avait résolu de mener la chasse aux Bleus et d'entraîner dans le chouannage le pays de Tréguier. On se demandait ce qui allait advenir. Les patriotes n'étaient pas sans inquiétude.

Il en était un surtout, Le Roux, le président du tribunal des assassins, qui avait des raisons de trembler. Il avait été, paraît-il, en relation d'amitié avec Taupin, jadis, au temps où il y avait encore des honnêtes gens chez les hommes de loi, et il venait de se comporter en lâche et en bourreau à l'égard de sa femme.

A personne plus qu'à celui-ci la Révolution n'avait été profitable. Il avait acquis à foison biens de prêtres et biens de nobles pour quelques poignées de mauvais assignats et récemment encore il avait mis la main sur le magnifique domaine de Pen-an-hoat en Pommerit-Jaudy.

Ça lui avait donné la valeur d'un personnage et il s'était empressé de mettre une rallonge à son nom : *Le Roux Pen-an-hoat*, afin qu'il eût plus



d'allure, ne pouvant l'accoter de la particule, puisque ce n'était plus dans les usages.

A ses heures de loisir, entre deux guillotines, il aimait à se reposer là. C'était si bon pour un ami du peuple de se prélasser en aristocratique demeure!

Ce soir-là, il dormait tranquillement, sans songer à mal, la conscience satisfaite, après la besogne de sang qu'il avait accomplie les jours précédents, quand il fut éveillé par un léger bruit de pas qui se dirigeait vers lui. Quelqu'un était entré dans sa chambre.

Il se dressa sur son séant, cherchant à voir. Un rayon de lune qui filtrait par la croisée lui permit de distinguer... Taupin, debout devant son lit, les bras croisés, les yeux brillants d'un éclat étrange, les traits contractés, respirant la haine et la vengeance.

Avec la connivence d'un domestique, celui-ci avait pénétré jusque-là, en passant par une fenêtre de la cuisine, et il jouissait de l'émoi du jacobin.

« Me reconnais-tu, Le Roux Pen-an-hoat? lui dit-il. Je suis Taupin, ton ami d'autrefois. Je viens te demander des comptes. Réponds-moi : Qu'as-tu fait de ma femme? »

Le malheureux balbutia des mots vagues, mais voilà que, dans son affolement, il se souvint qu'il avait placé son pistolet sur la table de nuit. Il chercha à le saisir. La poigne de fer de Taupin, agrippée à sa gorge, prévint son geste et lui enfonça brutalement la tête dans les oreillers.

Il voulut crier : « Inutile de te fatiguer, gronda Taupin; ici les murs n'ont plus d'oreilles. Il n'y a que les chouettes à entendre.

— Grâce au nom de Dieu. »

Taupin bondit et sa voix se fit sardonique :

« Dieu! Tu y crois encore? N'espérais-tu pas l'avoir tué en envoyant tant de ses ministres à l'échafaud?

— Dieu ne meurt pas! murmura le misérable. Pitié, Taupin, au nom de ce que tu as de plus cher au monde.

— Pitié! As-tu montré de la pitié, toi, à ma femme et à mes enfants?

— Ma fortune, mon château, les veux-tu? Ils sont à toi.

— Ta fortune, ton château? Je me brûlerais la main en y touchant. Tout cela c'est du bien volé. Ça sent mauvais. Au reste, rien ne plaît plus à mon cœur ici-bas.

— Alors, parle, que désires-tu de moi? »

Les mots sortirent brefs, saccadés, de la gorge du terrible homme et tombèrent ainsi que des gouttes de plomb fondu dans les oreilles de l'assassin révolutionnaire :

« Tu..... as..... guillotiné m..... ma..... femme..... Le Roux Pen-an-hoat..... Rends-la-moi..... et tu es libre. »

Le malheureux se tordit les mains et eut une exclamation de désespoir : « Ah! te la rendre, impossible. Cela ne dépend plus de moi!

— Voici donc mon dernier mot »; et Taupin appuya sur la tête de sa victime le pistolet qui était sur la table de nuit et lui brisa le crâne.

Plusieurs années s'écoulèrent à la suite de l'épouvantable drame. Le nom de Taupin était maintenant célèbre. L'ancien valet de l'évêque de Tréguier commandait une véritable armée et il avait engagé contre les partisans de la Révolution une guerre sans merci.

Il avait fait expier durement le meurtre de sa femme. Tous ses bourreaux avaient tour à tour rendu leurs comptes.

Il pouvait croire sa mission terminée. Il ne l'estima pas ainsi. Son âme de chrétien se révoltait de voir les églises fermées, Dieu chassé, les prêtres chez lesquels il comptait tant d'amis livrés à la guillotine. Il resta pour les venger.

Il y avait dans ce simple domestique l'étoffe d'un excellent général. Bientôt ses succès ne se comptèrent plus. Il était le maître du plat pays et les Sans-Culottes étaient bloqués dans les villes.

Ce jour-là, il campait à Tréglamus, non loin de Guingamp, quand on lui annonça l'arrivée de fortes colonnes ennemies. Il en venait de Saint-Brieuc, de Pontrieux, de Paimpol, de Lannion, de Belle-Isle-en-Terre, plus d'un millier. Il les attendit de pied ferme, ses hommes embusqués dans les maisons et les jardins. Les Chouans étaient de rudes et vaillants gars qui savaient autrement tenir le coup que les soldats de pacotille de la garde nationale et les Sans-Culottes trembleurs, pourvoyeurs de guillotine.

Au bout de trois heures de lutte, ceux-ci étaient en fuite, les Chouans à leurs trousses, Taupin en tête.

Or, au moment où, derrière un chêne, le vaillant chef dirigeait l'action des siens, voilà qu'un Bleu l'aperçut. Ils s'ajustèrent tous les deux en même temps, les coups partirent et l'un et l'autre, dit-on, tombèrent morts.

Taupin payait de sa vie ses héroïques entreprises. Du moins sa vengeance était-elle éclatante. Il avait fait de belles funérailles à sa femme et à ses amis. Les assassins révolutionnaires en portèrent le deuil. Ils ne l'oublièrent pas de longtemps.

## LA LEVÉE DE 300.000 HOMMES<sup>1</sup>

(CHANSON BRETONNE).

La chance sourit parfois aux folkloristes amateurs de produits du cru populaire. Elle nous a favorisé, en conduisant nos pas à Bignan, et en nous permettant de puiser dans un recueil singulièrement riche de vieilles chansons, celui de M. le Curé.

M. l'abbé Larboulette est un fin connaisseur et un chercheur averti qui, jadis, pendant ses vacances d'étudiant, occupait intelligemment ses loisirs à l'étude de la muse campagnarde.

En ce temps-là, nos jeunes gens n'avaient pas encore pris l'habitude de ces rengaines de beuglants parisiens et de corps de garde, pour lesquelles ils ont abandonné les chansons de leurs pères :

Dans un ans nous partirons...  
 Dans deux ans nous partirons...  
 etc., etc.,  
 Ma poule n'a pas de poulet, etc.

M. Larboulette rencontrait dans les villages de son pays de Plouhinec et de Kervignac, en Arvor, nombre d'aèdes inspirés, hommes et femmes, paysans et marins, des tâcherons surtout, qui avaient

1. Extrait de la *Paroisse Bretonne de Paris*, numéro d'août-septembre 1928.

conservé dans leur mémoire les échos du passé et les exprimaient avec âme.

Ce fut à ceux-là qu'il s'adressa, et sa moisson fut abondante.

Il eut l'heureuse inspiration de collectionner les airs et les paroles, choses allant du reste ensemble, comme le corps avec l'habit, et voilà ce qui donne à son recueil une valeur inestimable.

Il nous est permis de détacher aujourd'hui de ce recueil une première chanson, qui a de l'âge, puisqu'elle est de l'époque de la Révolution et qu'elle a pour sujet *La Levée de 300.000 hommes*.

Elle fut chantée à M. Larboulette par un vieillard de son village du Gueldro, nommé Lefur, lequel le tenait d'un autre vieux qui touchait presque à la centaine et qui avait quelque peu suivi les bandes insurgées en son jeune temps. Elle venait du haut pays, du côté de la Montagne Noire, vers Langonnet ou Gourin. Le théâtre en est par là, ainsi qu'en témoignent les noms des localités, et il y avait dans cette région beaucoup de bardes guerriers qui aimaient à célébrer les principaux événements. Sans doute est-elle l'œuvre de l'un d'entre eux.

Son défaut est d'être incomplète et d'estropier quelques noms. On serait embarrassé pour situer Brézel, Fluric et Montré. La chose s'explique pourtant. Il y a loin de la Montagne Noire à l'embouchure du Blavet, et, ainsi qu'aux oiseaux migrants, il lui est arrivé de perdre des plumes en route. En passant d'un interprète à l'autre, elle a fini par oublier sa géographie exacte. Elle renvoie sans plus de façon ses conscrits de Calais au Pouldu, comme si les deux localités étaient voisines. Quoi d'étonnant à cela?

Un fait importe surtout, c'est qu'elle peint à

merveille l'état d'âme des jeunes paysans que la République enlevait de leurs villages afin de se mettre à l'abri derrière leurs baïonnettes.

*Le cœur des Bretons, dit-elle, est plein de tristesse.*

On sait les suites. Beaucoup de ces gars ne retourneront jamais ni au Pouldu ni à Calais. Ils aimèrent mieux rejoindre la bande du terrible chef de partisans, Bonaventure Carré, qui courait leurs cantons et faisait trembler les Bleus.

Ce fut le résultat de cette levée forcée d'hommes, en un pays de liberté, où l'on déteste toujours la contrainte.

Che - leu - et, tud iou - ank, — hag  
er ré goh - eu - é, Che - leu - et, tud iou -  
- ank, — hag er ré goh - eu - é, — Che -  
- leu - et, tud iou - ank, — hag er ré goh eu -  
- é, — Ur han - tik zou - saù - et, — Ur  
han - tik a neu - é. —

*Cheleuet, tud iouank, hag er ré goh eue,  
Cheleuet, tud iouank, hag er ré goh eue,  
Cheleuet, tud iouank, hag er ré goh eue,  
Ur hantik zou saüet, ur hantik a neué.*

*Abarh é Langonnet é houlennér pearzek,  
Pear aral a Vregel ha seih ag er Faouet;*

*Ha seih a barrez Paul, eih aral a Fluri,  
Naü a barrez Montré ha nandek a Hourin.*

*Tri ag er bautred-sé oé tri ag ur gér,  
Deu e oé kerérion, un aral menuzér;*

*Hag er pearzek aral e zou a ziar er méz,  
Er vaillantant pautred e vagér ér barréz.*

*Er galon e houilé, 'n deulegad e zaré  
Ér gérig a Galé dé ketan a viz mé,*

*Huélet er soudarded é tichen ag er ru,  
Lod anéhé é glas ha lod aral é ru*

Écoutez, jeunes gens, et les vieilles gens aussi,  
Une chanson qu'on a composée, une chanson nouvelle.

On avait demandé quatorze de Langonnet,  
Quatre autres de Brezel (?) et sept du Faouet,

Sept de la paroisse de Paul, sept autres de Flurid (?),  
Neuf de la paroisse de Montré (?) et dix-neuf de Gourin.

Trois de ces gars-là étaient trois d'un village,  
Deux étaient cordonniers, le troisième menuisier;

Et les quatorze autres sont de la campagne,  
Les plus vaillants gars vivant dans la paroisse.

Le cœur pleurait, les yeux versaient des larmes  
Dans la ville de Calais (?), le premier du mois de mai,

En voyant les soldats qui descendaient la rue,  
Partie d'entre eux en bleu et le reste en rouge;

*Huélet 'n offisserion é tichen ag ou hanbr,  
Geté habideu sei brodet get ned argant,*

*En dar 'n ou deulegad é tonet d'ou glubo,  
Er glahar 'n ou halon é kuitat ag ou bro.*

*Ér Pouldu p'ou guélant, p'ou guélant kontristet :  
« Taüet, taüet, pautred, taüet, ne houilet ket.*

*Chervijein en Nasion é ma ret d'oh monet,  
Bout ne vèh ket koutant ataü é véet kasset. »*

*Chervijein en Nasion zou un dra disoursi,  
Kalon er Vretoned zou lan a velkoni.*

*Pautred Gourin laré kent monet ag er gér :  
« Adieu de vanniéleu, de groézieu hon iliz :*

*Adieu de vanniéleu, de groézieu hon ilis,  
Rak berpet é vou ret gobér en ecsersis. »*

En voyant les officiers descendre de leurs chambres,  
Avec eux habits de soie brodés de fil d'argent.

Les larmes de leurs yeux venaient les mouiller,  
Ils avaient chagrin au cœur en quittant leur pays.

Au Pouldu quand ils les virent, quand ils les virent attristés:  
« Allons, allons, les gars, allons, ne pleurez pas.

Servir la Nation il faut aller.  
Vous ne seriez pas contents, on vous y enverrait quand même. »

Servir la Nation est chose désagréable,  
Le cœur des Bretons est plein de chagrin.

Les gars de Gourin disaient avant de sortir de ville :  
« Adieu aux bannières, aux croix de notre église.

Adieu aux bannières, aux croix de notre église,  
Car toujours il faudra faire de l'exercice. »

## LA FIANCÉE DU CHOUAN<sup>1</sup>

Les rares chansons de l'épopée chouanne qui ont pu parvenir jusqu'à nous se caractérisent en général par leur note héroïque. En voici une qui mêle ensemble l'héroïsme et l'amour. Nous la devons à l'un de nos bardes les plus applaudis de la *Paroisse Bretonne*, M. Divenah; chaque fois qu'elle fut chantée à nos réunions, elle remporta le plus vif succès. Il était temps de la recueillir, car quelques années encore sans doute et c'en était fait d'elle. La pauvre tombait dans l'oubli où ont sombré tant de joyaux de l'écrin musical breton.

Elle nous a été apportée d'un pays dont les habitants jouèrent un rôle important dans le mouvement insurrectionnel contre-révolutionnaire et, aujourd'hui encore, ne redoutent pas l'épithète de Chouans, le pays de Locminé. Elle a dû naître dans l'une des trois paroisses, Moustoirac, Plumelin ou la Chapelle-Neuve, qui, à l'issue de la vaste forêt de Camors, offrirent si souvent, dans les bois, taillis et au fond de leurs ravins, une retraite sûre aux proscrits de la Révolution et aux réfractaires qui luttaient à mort contre elle. Le village de Keridel, dont il est question, est sis entre la Chapelle-Neuve et Plumelin.

1. Extrait de la *Paroisse Bretonne de Paris* (février 1912).

Pourrait-on assigner une date précise à la chanson? Non. Il a existé des déserteurs à diverses reprises dans nos campagnes morbihannaises, sous la République de 1793, sous le premier Empire et sous Louis-Philippe, et il suffit de rappeler les noms de Le Devéhat, le bedeau de Melrand, et de Mathurin Mandart, de Bignan, pour reconnaître que les derniers n'étaient guère inférieurs en audace aux premiers.

Une chose est certaine, c'est que jamais il n'y eut en Bretagne autant de jeunes gens à fuir le régiment que sous la Révolution. Les rapports des espions signalent sans cesse des rassemblements de réfractaires aux environs de Locminé et particulièrement dans le bois de Kerhéro, en Moustoirac.

Jean Samson était-il de ceux-là? Sans doute. En tout cas, il devait être du pays, car ce nom est un des plus répandus par là. Parmi les hommes qui combattaient sous les ordres du roi de Bignan, Guillemot, il y avait un Jean Samson, capitaine d'une paroisse du voisinage, Saint-Allouestre.

A-t-il quelque chose de commun avec notre héros? N'est-ce pas lui-même? Nous l'ignorons et nous laissons aux érudits curieux de précision le soin de l'établir. Nous nous contenterons pour notre part d'évoquer la figure de l'un de nos rudes gars bretons de l'épopée héroïque et de sauver de l'oubli une vieille chanson qui n'est pas sans charme. Puisse-t-elle être de nouveau chantée chez nous.

Ur ser - tén plah ie - vank a  
 gos - fi - ad Pondi, a gos - ti - ad Pon - di, — Dès  
 la - keit en hé chonj hag en hé fan - ta - zi, É -  
 - ou - zo la - ri - don - dai - ne, É - ou - zo la ri don don -

Ur sertén plah ievank a gostiad Pondi,  
 a gostiad Pondi  
 Dès lakeit en hé chonj hag en hé fantazi,  
 Éouzo laridondaine,  
 Éouzo laridondon.

Dès lakeit en hé chonj hag en hé fantazi  
 De garein ur galand, ur galand dezertour,

De garein ur galand, ur galand dezertour  
 E zo bet keméret get jandarmed Joncour.

Une certaine jeune fille du côté de Pontivy  
 S'est mis dans l'esprit et dans la fantaisie,

S'est mis dans l'esprit et dans la fantaisie  
 D'aimer un galant, un galant déserteur,

D'aimer un galant, un galant déserteur  
 Qui a été arrêté par les gendarmes Joncour.

Get jandarmed Joncour é ma bet keméret  
 Ha de brizon Pondi ma ret tchon monet.

Ean ias de gav Julièn, kent aveit partiein;  
 Doh 'r guél mont d'er prizon hi deoé chagerein.

« Ta té, ta té, Julièn, ta té, ne ouilet ket,  
 Bout é hen d'er prizon, mé ne vein ket kollet.

Bout é ven ér prizon, ér prizon ranjennet,  
 Me zo ur pautr chouan, me achapo asset. »

Oé ket arriü tri miz ma oé oeit d'er prizon,  
 É oé deit en doéré : achapet Jean Samson.

É oé deit en doéré : Jean Samson achapet,  
 Forset nor er prizon, lahet deu jandarmed.

Forset nor er prizon, lahet deu jandarmed;  
 Oé deit de Géridel de uélet é zoused.

Par les gendarmes Joncour il a été saisi  
 Et à la prison de Pontivy il lui a fallu aller.

Il s'en fut trouver Julienne, avant que de s'éloigner;  
 En le voyant partir en prison elle avait du chagrin.

« Allons, allons, Julienne, allons, ne pleure pas,  
 Parce que je vais en prison, je ne suis pas perdu.

Quand je serai en prison, en prison enchaîné,  
 Je suis un gars chouan, je saurai bien m'échapper. »

Il n'y avait pas trois mois qu'il était en prison,  
 La nouvelle est apportée : Jean Samson s'est enfui.

La nouvelle est venue : Jean Samson s'est enfui,  
 Il a forcé la porte de la prison et tué deux gendarmes.

Il a forcé la porte de la prison et tué deux gendarmes;  
 Il s'est rendu à Keridel, pour revoir sa petite douce.

LES DAMES DE KERNICOL<sup>1</sup>

Kernicol est un petit village breton de Saint-Jean-Brévelay, caché parmi les bois, tel un nid de fauvette dans la brousse. Derrière, une colline longue et abrupte, *Moten er Justis*, terminée par une arête de quartz rugueux. En face, des monticules aux larges croupes qui s'étagent par degrés jusqu'au plateau du désert de Lanvaux.

La gentille Claye roule à côté, par prés et champs, ses eaux paisibles, sous une voûte de feuillage qui leur garde leur fraîcheur malgré les ardeurs du soleil.

On entre dans le village par une route spacieuse, bordée de houx touffus, semblable à ces voies seigneuriales que l'on rencontre un peu partout dans la campagne bretonne et qui donnent accès à des gentilhommières.

Kernicol avait lui aussi, et de temps immémorial, un manoir. Ce n'est plus qu'une ferme aujourd'hui, mais une ferme qui a de l'allure, avec ses hautes fenêtres à meneaux, sa grande porte à ogive, les larges dalles de la cuisine et la cheminée monumentale où cuirait un bœuf entier. Une cour d'honneur spacieuse par-devant, de magnifiques jardins à droite et à gauche, disent assez que les maîtres de céans n'étaient pas petites gens.

Ils n'étaient pas non plus, si l'on en croit la

1. Extrait de la *Paroisse Bretonne* de février 1924.

tradition, d'une conduite exemplaire. Ils menaient joyeuse vie, en rupture avec la morale et par surcroît peu accommodants pour leurs voisins. L'un d'eux avait eu de tels procédés à l'égard du sire de Kerscoul, d'un village situé un peu plus loin, que celui-ci demanda réparations.

Des deux côtés on convint de vider la querelle par les armes. La rencontre eut lieu au passage de la Perche, sur la Claye. Kernicol succomba, traversé par la lance de son adversaire. Il avait reçu le salaire qu'il méritait.

Doit-on admettre que les dames de Kernicol ne valaient pas mieux et que la culture de la fleur de vertu n'était pas leur principale préoccupation? On le prétend dans le pays et ce n'est sans doute pas sans raison.

Les dernières qui furent en possession du château ont laissé, entre autres, une fâcheuse réputation. Elles firent beaucoup parler d'elles de leur vivant et même après leur mort. Elles appartenaient à une famille illustre, celle des Forsan, et sans doute avaient-elles été amenées en ce coin reculé de la Basse-Bretagne par le hasard d'une succession.

Quand la Révolution éclata, la petite cour galante qui se pressait autour d'elles ne se dispersa pas aussitôt. On continua de s'amuser follement à Kernicol. Tandis que dans la nuit sombre on entendait monter du cantonnement des Bleus, au bourg de Saint-Jean-Brévelay, le refrain de l'infamale chanson des Sans-Culottes :

Dansons la Carmagnole,  
Vive le son, vive le son,

Dansons la Carmagnole,  
Vive le son du canon!

refrain auquel répondait, en donnant le frisson, le sinistre ululement de la chouette par-dessus les bois du Donnan et du Raz, jusqu'à la montagne de Poulblaye, au château les festins et les bals allaient toujours leur train comme auparavant.

Ces dames n'avaient pas l'air de se douter qu'elles étaient là au cœur de la Chouannerie, dans le royaume du terrible Guillemot, le roi de Bignan, et qu'aux alentours il n'y avait que fusils braqués derrière les arbres et les fossés. Elles narguaient si impudemment Dieu et les hommes, que Dieu et les hommes finirent par se venger.

Sous prétexte de relations suspectes et d'intrigues avec les chefs royalistes, Mme de Forsan fut emprisonnée à Vannes par la police révolutionnaire.

L'accusation n'était pas trop mal fondée, car parmi les habitués du château, il y en avait au moins un, Boulainvilliers, aussi assidu, dit-on, auprès des filles que de la mère, qui occupait un haut rang dans l'armée des rebelles. Ce personnage devait être la victime d'un affreux drame dont celles-ci furent en quelque manière la cause.

Le fait, dans la tragique horreur, a si vivement frappé l'imagination populaire qu'elle s'en est emparée, l'a commenté à sa façon et l'a agrémenté de détails légendaires qui ont assuré aux *Dames de Kernicol* une survivance durable dans la mémoire des gens.

L'épisode se passa, au commencement de l'année 1795, au plus fort de la guerre civile.

Boulainvilliers, jeune gentilhomme de médiocre extraction qui, pour se donner de l'importance, avait cru devoir ajouter à son nom celui de Croy, emprunté à une illustre famille princière, exerçait les fonctions de général de l'armée royale du

Morbihan, en vertu d'une prétendue délégation dont il eut été difficile d'établir la légitimité.

Malheureux dans ses rencontres avec la troupe républicaine, suspect aux siens qui prétendaient qu'il les avait vendus à la police révolutionnaire, il avait fini par s'enfuir à l'autre bout de la Bretagne en emportant l'argent, cinquante mille livres, destiné à l'entretien de ses hommes.

Croyait-il qu'on l'avait oublié? Voulait-il revoir Kernicol et retrouver la dame de Forsan qui venait d'être libérée? Toujours est-il que, quelques mois après, il était de retour à Saint-Jean. L'implacable Guillemot le guettait. En un instant la question fut résolue. Boulainvilliers fut condamné à mort, comme traître au parti, par le Conseil royal du Morbihan. L'exécution eut lieu dans des conditions particulièrement tragiques.

Le malheureux se cachait chez un paysan, de l'autre côté de la Claye, au village de Kerhervy, face à Kernicol. Un matin on frappa à la porte. Il y avait là quelques Chouans commandés par Mathurin Le Labourier, capitaine de Saint-Jean-Brévelay. Avec eux se trouvait Le Thieis, surnommé l'abbé de Kérauffret, l'un des plus redoutables chefs de la Rébellion.

Le Thieis était natif du moulin de Kérauffret en Bignan. Il avait été séminariste avant la Révolution, d'où le titre d'abbé qu'on lui accordait parfois. Ce titre a été cause de l'erreur où sont sottement tombés certains historiens qui, en racontant l'exécution de Boulainvilliers, ont prétendu qu'il reçut les secours religieux de l'abbé de Kérauffret.

« Boulainvilliers, dirent-ils, il faut nous suivre.  
— Où voulez-vous me mener? répondit celui-ci.  
— Vous le saurez assez tôt. »



Le gentilhomme se récria : « Trêve de protestation ! » firent les Chouans et, le poussant devant eux, ils l'amènèrent devant Guillemot.

Ce dernier l'attendait, debout contre un chêne. Son air était dur, ses yeux menaçants. Boulainvilliers, en l'apercevant, se répandit en protestations. Il ne pouvait admettre, disait-il, de semblables procédés de la part des siens à son égard.

Guillemot ne donna pas de raisons, mais tirant sa montre, le visage impassible : « Monsieur, prononça-t-il, vous êtes condamné à mort. Vous avez une demi-heure pour vous préparer à comparaître devant Dieu. »

Le malheureux se fit suppliant : « Ne me tuez pas, s'écria-t-il, je suis innocent. »

L'autre n'avait pas quitté sa montre du regard. Il répliqua, glacial : « Il vous reste encore vingt-cinq minutes, monsieur. »

Et ainsi se continua quelques instants l'effroyable dialogue. Finalement, convaincu qu'il ne changerait rien à son sort, Boulainvilliers se contenta de demander une faveur suprême, celle de n'être pas fusillé en face de ce château de Kernicol qui lui rappelait de si tendres souvenirs.

« Il sera satisfait à votre désir », déclara Guillemot, et on le conduisit du côté opposé de la Claye en un pré, dans un bas-fond, sur les terres de Kernicol, d'où il était impossible d'apercevoir la maison aimée. On l'adossa contre le fossé, et l'affaire fut aussitôt réglée : une décharge de coups de fusils et l'enterrement sommaire dans un trou au pied d'un chêne.

Ce chêne, que la tradition des vieillards désigne comme voisin de la tombe, était encore là cent vingt-cinq ans après, mais complètement desséché.

Les dames de Forsan furent vite au courant de

la sinistre nouvelle. Leur émoi fut tel qu'elles résolurent de quitter le village. En 1807, maison et terres furent vendues à une famille de paysans de Saint-Jean, les Ozon, et la famille noble émigrait au loin.

Mais il était dans les plans de la Providence de dire aussi son mot dans cette tragique histoire. Ne faut-il pas que le pécheur expie au lieu de ses méfaits ? Une fois mortes, la mère et les filles furent condamnées à revenir là même où elles avaient affiché le spectacle de scandales.

Il n'y a pas si longtemps, on les trouvait encore errant par là. S'il y avait tempête la nuit, on entendait, parmi les rafales, la galopade effrénée de leurs montures le long du chemin bordé de houx, et s'il y avait clair de lune, on voyait leurs ombres se glisser dans la cour d'honneur et pénétrer dans le château.

Minuit marquait l'heure du bal. Ces dames dansaient dans la chambre du haut à faire craquer le plancher. Elles cessaient au premier chant du coq et, dès que le soleil levant venait, au matin-jour, frapper les carreaux, elles étaient à la fenêtre occupées à peigner leurs beaux cheveux et à réparer le désordre de leurs toilettes.

Elles ne semblaient pas en vouloir aux gens de la maison et cependant il ne leur déplaisait pas de leur jouer des tours et de se livrer devant eux à d'innocentes malices. Si les servantes étaient à l'écurie, occupées, la bassine sur les genoux, à traire les vaches, elles arrivaient à la sourdine, trempaient leurs doigts dans le lait, se le passaient sur les lèvres et s'en allaient avec un éclat de rire.

Si l'on mangeait des châtaignes les soirs d'hiver, assis en rond autour de la bûche de lâtre, elles approchaient sur la pointe des pieds, puisaient

à même effrontément dans le chapeau des gars et disparaissaient aussitôt, sans que l'on sût par où elles avaient passé.

Parmi les habitués de la ferme, elles avaient des faveurs pour un jeune valet de charrue, par réminiscence de leur passé galant sans date.

Ce jeune homme, qui couchait à l'écurie, trouvait chaque matin ses sabots nettoyés avec de la paille fraîche dedans. Malheureusement, au lieu d'être reconnaissant, il voulut se permettre une malice à l'égard de ses bienfaitrices.

Un soir, en se couchant, il eut le mauvais goût de remplir ses chaussures de fumier. Jamais plus elles ne lui furent nettoyées.

La punition des revenantes doit être maintenant terminée, car nul ne les voit ni ne les entend désormais. Elles ont quitté leur maison pour toujours, mais leur souvenir y est resté dans la mémoire des gens.

Aussi longtemps que dans la vieille gentilhommière cachée parmi le feuillage, au pied de *Motten er Justis*, on rappellera les tristes temps de la Révolution, on continuera aussi à raconter de quelle façon terrible la justice des hommes châtia la trahison de Boulainvilliers, et celle de Dieu, les désordres scandaleux des *Dames de Kernicol*.

## LA MARCHE DES CHOUANS<sup>1</sup>

Les armées de la Révolution avaient leur *Marseillaise*. Celles de la Chouannerie eurent aussi leur chant de guerre. Nous le publions. S'il n'a pas les accents fougueux et le souffle enflammé de la *Marseillaise*, il ne manque pas d'allure, et je me figure que plus d'un Bleu dut tressaillir en l'entendant monter des chemins creux de Bretagne, par les nuits sans étoile, à l'heure où les chats-huants s'éveillent et jettent leurs cris d'appel.

Certes, sa fortune ne fut pas aussi brillante que celle de sa rivale et il ne fit pas son tour du monde. Son sort n'en rappela pas moins le sien, dans une certaine mesure. Non content de survivre aux temps durs qui le virent naître, il fit son tour de la Bretagne bretonnante, particulièrement du Morbihan, et connut ses années de vogue et ses années de proscription. Pendant la restauration, il fut tout à fait à la mode. Lorsque la Révolution de 1830 précipita du trône la branche aînée des Bourbons, les royalistes légitimistes l'adoptèrent comme un chant national et un chant de protestation à la fois contre Louis-Philippe l'usurpateur, en y intercalant quelques couplets qui exprimaient leurs sentiments de fidélité à l'égard de l'héritier

<sup>1</sup>. Extrait de la *Paroisse Bretonne de Paris*, numéro de novembre 1913.

légitime des rois, le comte de Chambord, Henri V<sup>1</sup>.

Le gouvernement d'alors l'interdit; les gouvernements suivants aussi. La crainte des agents de l'autorité lui fit perdre sa popularité; on continua de le fredonner encore longtemps, mais en se dissimulant, et il me souvient bien d'avoir entendu dire aux vieilles gens, en mon enfance, quand on répétait un couplet : « Attention! les gendarmes écoutent peut-être. »

De nos jours, la marche guerrière est presque universellement oubliée et nous avons eu beaucoup de peine à la reconstituer avec des fragments recueillis en quatre endroits différents, à Pontivy, à Pluvigner, à Moustoirac et à Arradon. Déjà, il y a quelques années, M. l'abbé Cadic, recteur de Bieuzy, ancien vicaire d'Auray, s'était livré à un travail semblable au nôtre aux environs de cette ville, au berceau même de la chanson, et il en offrit la primeur à la *Revue morbihannaise*, sous le titre : *Affaire de Quiberon*. Sa version et la nôtre se rapprochent et n'offrent que de légères variantes. Nous les croyons à peu près complètes.

La marche chouanne n'est pas un chant de victoire, mais une sorte de récit de la terrible tragédie en trois actes qui débuta par les combats sur la plagé de Quiberon, et qui se termina pour les Chouans par la retraite sur Sarzeau et Pont-Aven, pour les émigrés, ceux que le poète appelle l'armée rouge, par la capitulation.

Georges Cadoudal, l'enfant de la campagne d'Auray, en est le personnage principal. L'action

1. Voici l'un de ces couplets :

*O Frans, o men quir bro, o ranteleh me roué  
Eidous à vrézelan, eidous me haranté.*

O France, ô mon vrai pays, ô royaume de mon roi,  
Pour toi je combats, à toi tout mon amour.

se passe autour de lui et de son ami Mercier La Vendée.

Le poète s'arrête surtout avec complaisance sur la prise d'Auray. Un détachement de l'armée royaliste sous les ordres de Boisberthelot, avec Cadoudal et Mercier, arriva de Carnac où il avait reçu son drapeau des mains de Mgr de Hercé, et le 29 juin, jour de la Saint-Pierre, il pénétra dans la ville, sans coup férir. Le colonel Roman, qui commandait la place et qui avait été défait la veille à Carnac, venait à peine de rentrer, après s'être égaré dans les landes. Il n'eut pas le courage de tenter la résistance. Il évacua les lieux, sans consulter ni les administrateurs du département ni les officiers généraux (témoignage de Hoche).

Les insurgés furent accueillis par la population avec enthousiasme. S'il faut en croire l'abbé Richard, ils étaient cinq mille, tant émigrés que Chouans; ils n'eurent pas à donner le moindre coup de fusil. On entendait le cri de Vive le roi! depuis la ville jusqu'à Sainte-Anne. Les quatre cents hommes de la garde nationale s'étaient joints aussitôt à eux, avec Glain, leur commandant.

L'occupation de la place, d'ailleurs, fut tout éphémère. Deux jours après, Hoche tombait sur elle avec deux mille hommes. Repoussé une première fois, il revint à la charge. Il fut repoussé encore. L'arrivée de nouveaux renforts lui rendit l'avantage. Pendant que sa cavalerie se lançait au galop vers le pont de Saint-Goustan, les balles pleuvaient, dit-on, si drues qu'une femme, une Républicaine, ne put s'empêcher d'entr'ouvrir sa porte et de crier aux soldats : « Citoyens, rebroussez chemin, retirez-vous! » « Ah! b... non,

il ne fait pas bon ici<sup>1</sup> », répondirent les soldats qui n'en continuèrent pas moins d'avancer. Enfin Boisberthelot, blessé, dut battre en retraite. Il reprit la route de Quiberon. C'était le désastre qui commençait.

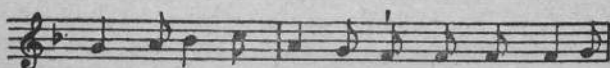
Tel est le thème principal de la chanson. La bataille de Quiberon et la retraite finale ont moins retenu l'attention du compositeur populaire. Il aimait sans doute mieux chanter la gloire que le malheur.

Aujourd'hui que l'oubli est descendu sur les haines et les luttes fratricides de ce temps, que les fils des rudes paysans bretons et les descendants des Bleus ont réalisé le vœu de Hoche et marchent côte à côte, confondus sous le drapeau de la patrie, souhaitons que le vieux chant retrouve la vie et la vogue, et, au lieu de servir à rallier les hommes d'un parti, il serve à entraîner par ses mâles accents tous les soldats de France au combat. Le Tyrtée breton qui le composa en serait sûrement fier dans sa tombe.

### Marche



Hués chet chonj, Bre.to - ned — a gos.té



doar Al.ré, o gé, o Hués chet chonj, Bre.to -



- ned — a gos - té doar Al - ré. —

1. Notes de M. Le Bihan. — Après Quiberon, cette femme tint une pension où les juges de la commission militaire mangeaient. C'étaient, paraît-il, des hommes renfrognés et sombres, des taciturnes qui ne parlaient pas de jugement à table.



Hués chet chonj, Bre.to - ned a gos.té doar Al -



- ré, Ag er blé mil seih kant — piar ui.gent



pem.zek vlé, o gé, o Ag er blé mil seih



kant — piar ui.gent pem - zek vlé —

*Hués chet chonj, Bretoned a gosté doar Alré, o gé, o,  
Hués chet chonj, Bretoned a gosté doar Alré,*

*Hués chet chonj, Bretoned a gosté doar Alré,  
Ag er blé mil seih kant piar-ui.gent pemzek olé, o gé, o,  
Ag er blé mil seih kant piar-ui.gent pemzek olé.*

*Ag er blé mil seih kant piar-ui.gent pemzek olé  
Ma roulé 'r bolédeu, gouil Sant Pér, én Alré,  
Variante : Ma oé ur hombat bras,*

*Ma roulé 'r bolédeu ar baùerieu Alré  
Hag é kreiz er blasen er huéen a Liberté,*

N'avez-vous pas souvenance, Bretons, d'auprès d'Auray,  
De l'année mil sept cent quatre-vingt et quinze,

De l'année mil sept cent quatre-vingt et quinze,  
Quand les boulets roulaient, à la Saint-Pierre, à Auray,  
Variante : Quand il y avait un grand combat,

Quand les boulets roulaient sur les pavés d'Auray  
Et qu'au milieu de la place était l'arbre de la Liberté?

Hag é kreiz er blasen er huéen a Liberté,  
A p'arriüas inou avant-gard er Mercier?

P'arriüas Georg inou ha geton Lavendé  
Ind e grias : Qui viv! Hanni ne reskondé.

De seih ér de vitin é passant én Alré,  
En tauleu arnehé kes stank èl er guéréen.

Hag er jénéral Georg, a Vreh étal Alré,  
Henneh daulas ur hri ér pen ag en armé.

Henneh daulas é voeh partout dré en armé :  
« Kouraj ta, mes enfants! kouraj, mem bugalé!

Kouraj ta, mes enfants! kouraj, mem bugalé!  
Skarhamb er genailh-man ér méz ag en Alré.

Skarhamb er genailh-man ér méz ag en Alré,  
Betag kroéz en tri horn groamb en anbrug téhé.

Au milieu de la place était l'arbre de la Liberté,  
Lorsque arriva là l'avant-garde de Mercier.

Lorsque arriva là Georges et avec lui La Vendée  
Ils crièrent : Qui vive! Personne ne leur répondit.

A sept heures du matin ils passèrent à Auray,  
Les balles après eux plus nombreuses que les abeilles.

Et le général Georges, de Brech, auprès d'Auray,  
Celui-là jeta un cri à la tête de l'armée.

Celui-là jeta un mot à travers toute l'armée :  
« Courage donc, mes enfants, courage donc, mes gars,

Courage donc, mes enfants, courage donc, mes gars,  
Chassons cette canaille en dehors d'Auray.

Chassons cette canaille en dehors d'Auray.  
Jusqu'à la croix des trois coins faisons-lui la conduite.

Fourchet ar ou hannon, lakeit hé de vleijal,  
Malloh ru! n' ou guélou astennet ar en doar. »

Ér méz ag en Alré ou des ind ol boutet,  
Betag kroéz en tri horn<sup>1</sup> ou des ind anbruket.

En trenoù dé arlerh é oent eué skarhet,  
Ar 'n hent te Giberén é oent bet konduiet.

Pemp pé huèh dé goudé ar teüen Kiberén  
É roulé 'r boledou ker stank èl er guéréen.

P'arriüas Georg inou hag eüé Lavendé,  
Ind e houlen aben er pen ag en armé.

Er pen ag en armé a p'ou des bet kavet,  
De gombat ar 'n teuen é hoent bet davéet.

Enfourchons leurs canons, mettons-les à gronder;  
Malédiction rouge! nous les verrons étendus sur le sol. »

En dehors d'Auray, ils les ont tous repoussés,  
Jusqu'à la croix des trois coins ils leur ont fait la conduite.

Le lendemain après ils étaient chassés aussi,  
Sur la route de Quiberon ils étaient poursuivis.

Cinq ou six jours ensuite, sur la grève de Quiberon,  
Les boulets roulaient aussi nombreux qu'abeilles.

Quand arrivèrent là Georges et aussi La Vendée,  
Ils demandèrent aussitôt la tête de l'armée.

Quand ils eurent trouvé la tête de l'armée,  
Pour combattre sur la grève ils furent envoyés.

1. Variante : *Betag pra er men hoarn.*  
(Jusqu'à la prairie de la pierre de fer.)

*Neuêted vad erbet atañ ne arriüé;  
Ind e huélas goal splann oé treisoni dohtë.*

*Georg nezé e laras gobér bean er retred;  
Ean tolpet ol en dud aveit bout anbarket.*

*Ean oeit ha dastumet eih batimant pé naü  
De rein d'é soudarded veit dichen é Sarhaü.*

*Ha ziar pemb mil dén en deoé er ré ru  
Ne chomé mui geté meit pemp kant difestu.*

*Ha hoah étal er mor a pe oent arriüet  
Kentoh veit kol buhé ou deoé n um rantet.*

Aucune bonne nouvelle cependant n'arrivait,  
Ils aperçurent trop bien la trahison autour d'eux.

Georges alors ordonna de battre vite en retraite.  
Il rassembla tous ses hommes pour les embarquer.

Il s'en fut réunir huit bâtiments ou neuf  
Pour permettre à ses soldats de descendre à Sarzeau.

Et sur cinq mille hommes que comptait l'armée rouge,  
Il ne leur restait plus que cinq cents en état.

Et encore, près de la mer, quand ils furent arrivés,  
Plutôt que de perdre la vie ils s'étaient rendus.

VARIANTE A LA CHANSON DE  
LA MARCHÉ DES CHOUANS

*Hués chet chonj, Bretoned, a gosté doar Alré,  
Ag er blé mil seih kant pear-üigent pemzek vlé,*

*Ag er blé mil seih kant pear-üigent pemzek vlé,  
Ma oé ur hombat bras dé gouil Piér én Alré,*

*Ma roulé bouledeu dé gouil Piér én Alré,  
Hag ar greiz er paüér er huén a Liberté?*

*Arriü 'n neu avant-gard en eil get égilé,  
Ha Georges e gri un taul é pèn ag en armée :*

*« Araugamb, Chouânned! Avansamb arnehé!  
Ha skarhamb er genaill ér méz ag en Alré! »*

Ne vous souvenez pas, Bretons, du côté de la terre d'Auray  
De l'année mil sept cent quatre-vingt-quinze,

De l'année mil sept cent quatre-vingt-quinze,  
Qu'il y avait un grand combat le jour de la Saint-Pierre, dans  
[Auray,

Que les boulets roulaient, le jour de la Saint-Pierre, dans Auray,  
Et au milieu du pavé un arbre de la Liberté?

Les deux avant-gardes arrivent l'une avec l'autre,  
Et Georges crie un coup, en tête de l'armée :

« Avançons, les Chouans! Avançons sur eux!  
Et vidons la canaille hors d'Auray! »

1. Variante : *Gav en neu avant-gard en eil get égilé,  
Ind e grié : « Qui vive? » Ha dén ne reukondé,  
Mes George e gri un taul, George get Lavandé :  
« Enfonset, mes enfants! Kouraj, men bugalé!  
« Enfonset, mes enfants! Kouraj, men bugalé,  
Ha boutamb er genaill ér méz ag en Alré! »*

*Er méz ag en Alré ou doé bet ind skarhet,  
Ha betag en Tri-Horn ou doé ind anbruket;*

*Ha betag en Tri-Horn ou doé ind anbruket,  
Ha goudé d'en Alré é oent hoah retornet.*

*Mes en trenoç vitin, mitin mat kent en dé,  
É oé rekis dehé kuitat kër en Alré,*

*É oé rekis dehé kuitat kër en Alré,  
Ha mont de Giberén d' gavet en émigré.*

*En huéhvét dé goudé, é téuen Kiberén  
É pasé boledeu ker stank él er guéréen.*

*Hag é arriù inou en Eutru La Vendée  
Hag e houlén kentéh er pèn ag en armée.*

*Er pen ag en armée a p'en doé bet kavet  
D'en emgann d'en teùen é oé bet davéet.*

---

Hors d'Auray, ils les avaient vidés,  
Et jusqu'au Triangle, ils les avaient conduits.

Et jusqu'au Triangle, il les avaient conduits,  
Et après à Auray, ils étaient encore revenus.

Mais le lendemain matin, de bon matin avant le jour,  
Il leur fut nécessaire de quitter la ville d'Auray,

Il leur fut nécessaire de quitter la ville d'Auray  
Et d'aller à Quiberon trouver les émigrés.

Le huitième jour après, sur la dune de Quiberon,  
Les boulets passaient aussi serrés que les abeilles.

Et arrive là monsieur La Vendée (Mercier),  
Qui demande aussitôt la tête de l'armée.

La tête de l'armée, quand il l'eut trouvée,  
Au combat à la dune elle fut envoyée.

*Ha deu pé tér lihér George e skriüas nezé,  
Neuétéd vat erbet atañ ne reseüé;*

*Neuétéd vat erbet atañ ne reseüé,  
Ha ean e huélas splann oé treisoni geté.*

*Ha George e hourhemen foetal bean é retred  
Ha tolpein ol é dud, ou zurel é Sarhañ.*

*Inou, én ur ivet hag er chistr hag er guin,  
A deuen Kiberén é kollant en ankin.*

---

Et deux ou trois lettres écrivit Georges alors,  
Aucune bonne nouvelle toujours il ne recevait.

Aucune bonne nouvelle toujours il ne recevait,  
Et il vit clairement qu'il y avait de la trahison avec eux.

Et Georges ordonne battre vite en retraite  
Et rassembler tout son monde, les jeter à Sarzeau.

Là, en buvant et le cidre et le vin,  
De la dune de Quiberon ils perdent le chagrin.

LA ROSE SANGLANTE<sup>1</sup>

Malgré le vent de terreur qui soufflait sur la France et qui avait entraîné dans l'émigration la plupart des familles nobles, les dames de Keraoul n'avaient pas voulu quitter leur pays.

Elles vivaient en recluses, dans leur manoir aux tourelles féodales, parmi les grands bois qui garnissent les hauteurs entre Arvor et Argoet, à quelque distance de Vannes et Auray. La Providence veillait sur elles et aussi les bonnes gens des environs dont elles étaient les bienfaitrices, sans compter les rudes gars qui faisaient la chasse aux Bleus par là et dont elles pansaient les blessures au retour de leurs randonnées.

Il y avait des chats-huants plein les arbres et des fusils derrière les talus, et c'est pourquoi les colonnes républicaines se tenaient au loin. Les excellentes dames ne connaissaient pas pour autant le bonheur. Leurs jours étaient marqués de plus de douleurs que de joies.

La comtesse de Keraoul avait perdu son mari depuis longtemps. Son fils était parti pour la terre étrangère, alors qu'il n'était qu'un adolescent et il n'était resté auprès d'elle que sa fille Marie, aimable et ravissante créature de vingt-deux ans, qui était sans consolation.

Ce soir-là, il semblait qu'il y eût encore plus

1. Extrait de la *Paroisse Bretonne* de novembre 1926.

de tristesse que de coutume autour du château solitaire.

On était au mois de juin. La journée avait été d'une chaleur étouffante et voilà qu'avec la nuit les nuages s'étaient accumulés et qu'un terrible orage s'était déchaîné sur la campagne. Les éclairs illuminaient le firmament, le tonnerre retentissait avec des roulements effroyables et le vent soufflait en tempête, remplissant de sa plainte lugubre les longues galeries de l'antique demeure.

Les deux femmes qui, dans l'une des salles, veillaient à la lueur d'un flambeau, n'étaient qu'à demi rassurées. La comtesse égrenait son chapellet, la jeune fille achevait de mettre la main à un joli gilet de soie jaune qu'elle agrémentait de fleurs et d'arabesques.

« Encore un instant, disait-elle à sa mère, qui trouvait que l'heure s'avancait; je voudrais tant finir ce soir. Je travaille d'ailleurs pour mon frère Jacques et rien ne sera trop beau pour lui.

— Non, en vérité, répondait la pauvre femme, avec un profond soupir, rien ne saurait être trop beau pour lui; mais revêtira-t-il jamais ce gilet? Il y a si longtemps que nous n'avons de ses nouvelles. Aucun messenger n'arrive de l'étranger. Sans doute les choses ne vont-elles pas bien de ce côté. »

Un brusque coup de sonnette qui retentit à la porte extérieure les fit tressaillir. Un domestique entra, l'air effrayé : « Il y a là, dit-elle, un étranger qui sollicite l'hospitalité pour la nuit. Je ne suis pas d'avis de le recevoir, car sa mine ne m'inspire pas confiance. Ça peut être un commissaire du gouvernement déguisé. »

Au même moment, un éclair déchirait la nue et un terrible coup de tonnerre ébranla la maison.



« Allez! s'écria la comtesse; on ne me reprochera pas de laisser un être humain, quel qu'il soit dehors par un temps pareil. Que ce visiteur entre! »

C'était un homme de belle taille, l'allure jeune et dégagée. Un ample manteau l'enveloppait des épaules aux pieds; un large feutre lui cachait le visage.

Était-ce un ami ou ennemi? Les deux femmes se le demandaient lorsque, le domestique étant sorti, l'étranger ôta son manteau et son chapeau et l'on vit paraître un superbe jeune homme d'une vingtaine d'années, dont les traits offraient une singulière ressemblance avec ceux de Marie de Keraoul.

« Jacques! s'exclamèrent ensemble la mère et la fille, en se précipitant dans ses bras et en le couvrant de baisers, enfin toi! Nous désespérions de te retrouver. »

Il n'était pas question de savoir d'où il venait ni comment il était arrivé, ni où il allait. Il était là. Cela suffisait. On saurait bien le cacher, pour le mettre à l'abri des recherches des méchants.

Jacques laissait dire sa mère et sa sœur. Il avait plaisir à les écouter et ses yeux s'arrêtaient sur leurs visages avec attendrissement, puis à son tour il parla. Il raconta ses aventures en terre d'exil et les combats auxquels il avait assisté, en passant toutefois sous silence les événements qui avaient marqué les derniers jours.

La conversation se poursuivit tard. Il était bien minuit quand on finit par se séparer. La comtesse conduisit son fils dans la chambre qui lui était réservée, puis elle se jeta au pied de son crucifix, en exhalant son âme dans une fervente action de grâces.

Quant à Marie, elle était sortie. L'émotion dont elle était remplie avait éloigné le sommeil de ses yeux et elle errait dans le jardin, en cherchant à calmer l'agitation de son cœur. Une ombre se dressa soudain devant elle, arrêta ses pas.

« Eloignons-nous un peu d'ici, mademoiselle, lui murmura à l'oreille la voix de Mathurin, le vieux cocher du château; car il ne faut pas que M. Jacques nous entende. Si vous saviez!

— Si je savais quoi, mon brave Mathurin? demanda la jeune fille toute angoissée. Qu'est-il arrivé de grave?

— Il est arrivé que M. Jacques n'est venu ici que pour vous embrasser une dernière fois. Demain à huit heures il doit mourir à Vannes. »

Et le vieux serviteur raconta, en pleurant, ce qui s'était passé. Une armée d'émigrés débarquée à Quiberon avait été trahie et les troupes républicaines l'avaient écrasée. Les survivants, traînés dans les prisons d'Auray et de Vannes, avaient été condamnés à être fusillés.

Jacques était du nombre.

Il avait obtenu toutefois de ses juges la triste faveur d'aller prendre de sa mère un congé suprême en donnant sa parole d'honneur qu'il rejoindrait ses compagnons à l'heure du supplice. Voilà pourquoi il était au château ce soir.

« Il m'a ordonné, ajouta le fidèle serviteur, de l'éveiller à cinq heures, au petit jour, et de l'attendre à la poterne à cinq heures et demie, avec la voiture, mais je jure que je n'obéirai pas. Je n'aurai garde de l'éveiller. Ce n'est pas moi qui conduirai au bourreau le dernier des Keraoul. »

Marie avait écouté, sans dire mot. On devinait seulement, à la contraction de ses traits, les sentiments de douleur qui bouleversaient son cœur.

Sa résolution était déjà prise. Elle morte, sa mère en aurait grande peine. Néanmoins, la présence de son fils lui serait une consolation. Son fils mort, elle ne se remettrait jamais. Cela suffisait pour lui dicter sa conduite.

« Parole donnée est parole sacrée, mon bon Mathurin, répondit-elle d'une voix assurée. Je me charge de réveiller moi-même mon frère à cinq heures. Contentez-vous de l'attendre à la poterne à cinq heures et demie. »

Elle rentra au château. Là-haut, la chambre de Jacques était plongée dans l'obscurité. Celui-ci, accablé par la fatigue et l'émotion, dormait d'un profond sommeil. Une lanterne sourde à la main, elle pénétra auprès de lui. Sur la table un livre de prières était ouvert à la prière des agonisants. Le jeune homme s'était préparé au sacrifice suprême.

Sans bruit, elle ramassa ses vêtements répandus sur le plancher et sortit sur la pointe des pieds. Le dormeur n'avait pas bougé.

Avec une hâte fébrile, elle coupa sa magnifique chevelure dorée, endossa l'uniforme de son frère et se regarda dans la glace. La ressemblance était si frappante qu'on l'aurait prise pour lui.

« Sainte Vierge, murmura-t-elle, dans une prière fervente, raffermissez mon courage afin que je puisse sans faiblir boire la coupe d'amertume. » Puis elle dessina un large signe de croix sur sa poitrine et descendit. L'aube commençait déjà à blanchir la campagne; le coup de cinq heures était sonné et, sur la route, le cheval de Mathurin battait le sol de son sabot.

En passant sous les fenêtres de sa mère et de son frère, elle leur envoya de la main un affectueux baiser, cueillit, en traversant le jardin,

une superbe rose blanche qu'elle épingla à sa boutonnière et monta dans la voiture, sans que Mathurin l'eût reconnue, sous le manteau qui lui enveloppait le corps et sous le feutre qui dissimulait ses traits.

L'horloge de la porte Saint-Vincent sonnait les huit heures quand ils arrivèrent à Vannes. Déjà les condamnés s'acheminaient vers les lieux de l'exécution. C'était hors de la ville à l'endroit où s'élargit la rivière de Vannes, au contact du golfe du Morbihan, sur une langue de terre marécageuse que l'on a dénommée, depuis ces jours sinistres, Pointe des Emigrés.

Sans hésitation, Marie rejoignit le triste cortège. On fut bientôt à destination. Les bourreaux procédèrent à l'appel individuel, dans la crainte qu'une seule de leurs victimes leur échappât.

« Jacques de Keraoul! cria une grosse voix de soudard aviné.

— Présent! répondit-elle, et elle s'avança d'un pas ferme vers la place qui lui était désignée.

La fusillade commença. Sans qu'il y eût sur les rangs un seul mouvement de recul ou de crainte, la fine fleur de la gentilhommerie de France et de Bretagne s'écroura sous les balles. Marie, frappée au cœur, gisait sur le dos; son beau visage tourné vers le ciel souriait à la mort. Sur sa poitrine, la rose blanche était empourprée de sang.

Mathurin, qui avait assisté à l'exécution, s'en allait maintenant, le cœur brisé de douleur, avec sa voiture lorsqu'à la sortie de Vannes la surprise faillit le jeter à bas de son siège. Il crut à l'apparition d'un fantôme. Jacques de Keraoul était devant lui.

« Qu'as-tu fait, malheureux, et d'où viens-tu? » demanda celui-ci.

Le pauvre serviteur était demeuré pétrifié. Il ne retrouva la parole que pour murmurer : « Si ce n'est pas vous, qui donc ai-je vu tomber sous la fusillade des Bleus? »

Il en avait trop dit, car Jacques, en l'entendant, était tombé à son tour sans connaissance. Le malheureux jeune homme n'avait pu détourner le sort. Il avait si profondément dormi, dans l'excès de sa fatigue, que la matinée était très avancée lorsqu'il se réveilla. A la hâte, il rechercha ses habits. Ils avaient disparu. Il appela sa sœur, puis Mathurin. Ils ne répondirent pas; nul ne les avait vus depuis la veille. Soupçonnant la vérité, il endossa d'autres vêtements et s'élança sur la route de Vannes. La rencontre du cocher et son cri d'épouvante achevèrent de l'éclairer. Marie était morte à sa place.

Revenu à lui au château, il voulut partir, se livrer aux ennemis, donner aussi sa vie. La vue de la terrible douleur qui accablait sa mère arrêta sa résolution. C'était trop lui demander que de consentir au sacrifice de ses deux enfants. Il resta.

Le lendemain, Mathurin reprenait le chemin de Vannes. Il connaissait l'endroit où était tombée la jeune martyre. Son cadavre gisait encore sur le sol. Moyennant quelque argent glissé dans la main de la sentinelle, il lui fut permis de l'enlever. Il l'emporta dans sa voiture, comme on le fait du corps d'une sainte, et on lui donna une sépulture digne d'elle dans la chapelle du château, à la suite des sépultures de ses ancêtres.

Quelques années plus tard, quand l'infâme Révolution, gorgée de sang, eut exhalé son dernier hoquet, on construisit au-dessus de la tombe un superbe mausolée. On y grava un seul mot

*Marie!* et contre le marbre on suspendit dans un reliquaire la rose ensanglantée.

Chaque jour, à l'heure où avait eu lieu le massacre, Jacques de Keraoul, devenu maintenant le maître du château familial, y amenait ses enfants. Il leur faisait baiser le reliquaire et il leur disait, avec des larmes dans la voix : « N'oubliez jamais votre tante. C'était une sainte et c'est grâce à elle que vous avez un père. Qu'elle vive dans la gloire éternelle! »

LES BLEUS DE CLÉGUÉREC<sup>1</sup>

Au cours de nos voyages au pays, à la recherche des productions de la muse bretonne, il nous a été donné de faire à Cléguérec cette singulière trouvaille que nous livrons aujourd'hui en prime à nos lecteurs. Était-ce à l'origine une chanson dont la mélodie aidait à retenir les termes? Était-ce simplement une énumération rimée que l'on se passait de l'un à l'autre, sur mode récitatif? Il serait difficile de la fixer bien que nous penchions pour la dernière forme.

Quoi qu'il en soit, s'il a existé un air, la personne qui nous a communiqué cette poésie, une de ces conteuses telles qu'il en existe encore quelques-unes en nos campagnes, mémoires tenaces qui n'oublent rien des souvenirs du passé, Marjean Roussel, l'ignorait complètement et ne l'avait jamais entendu.

Ce qui nous a paru intéressant ici, ce n'est pas tant l'œuvre poétique que le fait lui-même. A plus d'un siècle de distance et hors de la contrée, l'énumération de ces noms de familles ne dira sans doute rien, mais ce qui semblera curieux, ce sera cette façon de dénonciation en masse par la voix de la Muse. On sait à quelles délations les partisans de la Chouannerie étaient en butte.

1. Extrait de la *Paroisse Bretonne de Paris*, numéro de mars 1912.

Contre eux tous les moyens étaient bons, et les tables des municipalités et des districts étaient encombrées de lettres anonymes destinées à assurer sur eux la vindicte des lois. Désireux de répondre à ces attaques méprisables, ils imaginèrent un moyen qui, pour être plus franc et plus loyal, n'en était pas moins efficace. Ils livrèrent au public, en les chantant, les noms de leurs ennemis, afin que le public se gardât d'eux, comme on se garde de gens malfaisants.

La pratique employée à Cléguérec dut se généraliser ailleurs, car en Bretagne, alors si troublée, il n'existait guère de commune où les deux partis ne fussent représentés. En face d'une immense majorité, soulevée contre les pouvoirs publics pour la défense de sa foi, il existait une petite minorité d'autant plus agressive et plus remuante qu'elle avait plus à redouter le retour de l'Ancien Régime. Cette minorité, en chaque commune, avait partie liée avec les Bleus et trop souvent facilitait leurs excès.

Il y avait des localités, particulièrement au voisinage des villes, où elle prenait plus d'importance. Cléguérec était de celles-là.

Lors du grand soulèvement de mars 1793, la population s'y était distinguée parmi les plus ardentes à la révolte et, au moment de la répression, il y eut trois des siens qui portèrent leur tête sur l'échafaud, Yves Le Moing, Jean Le Moullec et Guillaume Le Bris.

L'enthousiasme y tomba vite, et cette grande commune, pittoresquement campée sur les derniers contreforts des Montagnes Noires, le dos contre la forêt de Quénécan, les pieds dans le Blavet, et qui aurait pu offrir des retraites si sûres dans une guerre de partisans, se fit remar-

quer ensuite par sa mollesse à suivre la cause de la Chouannerie.

On n'en saurait guère le motif, étant donné surtout que la région avoisinante était en feu, si l'on ne connaissait l'esprit d'opposition, le caractère frondeur et l'humeur indépendante de ses habitants.

En 1795, ils déclaraient carrément qu'ils ne marcheraient pas avec les insurgés. Ils en furent durement punis d'ailleurs, car ceux-ci enlevèrent le bourg le 25 brumaire an III et le saccagèrent.

Est-ce l'époque où fut composée cette poésie curieuse? Nous l'ignorons. Avouons du moins que c'était encore une autre façon de se venger, et non la moins dangereuse, que celle qui consistait à livrer ainsi à la vindicte publique le nom des pires ennemis d'un parti alors universellement populaire.

*Cheleuet ha me ia de ziskoein en bér d'oh  
Lod ag er citoyenned peré hanàùn bloh.*

*Loeiz er Hieun er hetan, Michelik'r Boulanjér,  
Goen ag er Sah-koed, hostiz en Trois-Pilier,*

*Franséz er Marchal kam, Boutik hag er Meter,  
Loeiez en Dili ag er vorh hag é vab Pièr,*

Écoutez et je m'en vais brièvement vous énumérer  
Une partie des citoyens que je connais fort bien.

Louis Le Cunff le premier, Michelie Le Boulanger,  
La femme Le Goff du Sah-Coed, l'hôtelier des Trois-Piliers,

François le Maréchal boiteux, Boutique et Le Méter,  
Louis Le Dily du bourg et son fils Pierre,

*Raffrén a Goed-Varieù, merheg er Gunen,  
Laurans ag el Lanneu, Bonahiz pen d'er ben,*

*Dilien à Lann-Zuef hag é zii zoarenné,  
Er Goen a Zranneg, hag é zii garanté,*

*Er Goen a Zranneg hag é zii garanté,  
Heleuen a Gerbedig, 'n hani a Zranné,*

*Frapperen Keraùter ha Kargoet Fanchon,  
Loeiz er Hieun a Gerdran, ha Michel er Réson,*

*Franséz er Forester, Matelin er Mason,  
Jubin ag en Tresklé, a Gerfelus Mouton,*

*Mark Botmel a Dreulin, Oliér Rault Locmaria,  
É vrer a Goal-Varieù, minour er Pontigeu,*

*Minour er Pontigeu, Iahann er Bihan,  
Mari Jojard Menguen, rouannéz er citoyen,*

La femme Raffré de Coed-Varieù, la bru de la femme Le Cunff,  
Laurent des Landes, les gens de Bonah sans exception,

La femme Le Dily de Lan-Zueff et ses deux héritières,  
La femme Le Goff du Drannec et ses deux filles chéries,

La femme Le Goff du Drannec et ses deux filles chéries,  
La femme Héleu de Kerbédic, celle du Drannec,

La femme Frapper de Kerauter, Fanchon Cargouet,  
Louis Le Cunff de Kerdran, et Michel Le Raison,

François Le Forestier, Mathurin Le Masson,  
Jubin du Tresklé, Mouton de Kerfelus,

Marc Botmel de Treulin, Olivier Rault de Locmaria,  
Son frère de Coet-Varieù, le minour de Pontigo,

Le minour du Pontigo, Jean Le Bihan,  
Marie Jojard du Menguen, reine du citoyen.

*Mari Jojard Menguen, Claudig ag er Goh-Ker,  
Claudig ag er Goh-Ker, Claudig en diùar bér.*

*Bet zo hoah ré aral, més dint ket ispliket,  
Ne dint ket ar el list, aveit bout hanàet.*

Marie Jojard du Menguen, Claudic de la Vieille-ville,  
Claudic de la Vieille-ville, Claudic les jambes courtes.

Il en existe encore d'autres, ils ne sont pas dénoncés,  
Ils ne sont pas sur la liste pour qu'on les connaisse.

## LE DRAPEAU DE NOZAIK<sup>1</sup>

Landaul est une petite paroisse du pays d'Auray, enclavée entre les landes de Pluvigner et l'estuaire de Locoal. Au milieu, le bel étang du Granic entouré de champs de labour, de bois-taillis et de marais. Une terre pauvre mais une population de braves gens, au cœur droit et honnête, assez peu accommodants toutefois, quand on touche à leurs croyances.

A l'époque de la Révolution, on avait rudement chouanné par là. Cadoudal et son lieutenant Rohu, les deux intrépides lutteurs, avaient leur retraite aux environs et, à leur exemple, les voisins y allaient bon temps bon argent. Il était dangereux de porter l'uniforme des hommes de la Nation dans la région. Les femmes elles-mêmes mettaient large mesure pour se venger des mauvais traitements dont elles étaient trop souvent les victimes de la part de ceux-ci.

La petite Nozaik, jeune fille de dix-huit ans, était une de celles qui nourrissaient contre eux la rancune la plus féroce et elle le leur montra de fort cavalière façon.

Un soir, profitant des ténèbres, elle escalada le clocheton qui surmonte la tour et, contre la croix du faite, elle accrocha une belle et ample chemise, tel un étendard.

1. Extrait de la *Paroisse Bretonne* de septembre-octobre 1926.

Or, le diable permit que le lendemain, à l'aube, débouchât sur la place un détachement révolutionnaire.

Un drapeau blanc, le symbole de la réaction, à la tour de Landaul! Quel attentat contre la République! La provocation était manifeste. Une décharge de coups de fusil s'abattit sur l'emblème abhorré, dont les lambeaux s'envolèrent au vent et, pour compléter le châtement, les visites domiciliaires commencèrent. On saurait découvrir le coupable et l'on montrerait, foi de Bleu, à ces paysans arriérés de quel bois se chauffaient les Sans-Culottes.

Mais les paysans arriérés n'avaient pas jugé à propos d'attendre leurs hôtes. Il n'y avait plus personne dans les maisons; le bourg était vide. Tout le monde avait gagné, sur un mot d'ordre, en coupant au plus court, le moulin de Pluchèn, à mi-chemin de Landévant.

Il était possible aux nationaux d'agir à leur fantaisie. L'une après l'autre, chaque demeure fut livrée au pillage; ils défoncèrent les armoires, fouillèrent les bahuts, vidèrent les charniers. Ils se disposaient pour achever leur œuvre à allumer l'incendie, quand soudain des cris sinistres, dont ils ne savaient que trop la signification, parvinrent à leurs oreilles.

Cela rappelait les ululements de la chouette : Hou! hou! hou!

En même temps, par-dessus les halliers, le sinistre kornbout lançait ses sons rauques.

Aux armes! clamèrent les sentinelles. Il était temps. Toute la campagne environnante était alertée. De Keranbart à Langonbrac, des hameaux qui bordent le Granic, de la direction de Brech et de Mendon, de Landévant et de Pluvigner, on

voyait déboucher des hommes, en habits de travail, nu-tête, pour la plupart.

Le fusil au poing, l'air résolu, ils couraient le long des fossés, entraînant avec eux les réfugiés de Pluchèn.

Les Bleus n'avaient pas reformé leurs rangs que les balles pleuvaient sur eux. Il semblait que les Chouans sortaient du sol. Il y en avait derrière chaque arbre et derrière chaque motte de terre. La bourgade était entourée d'un cercle de feu et toujours le terrible kornbout continuait de jeter ses appels au carnage.

Il était impossible de résister à une telle ruée d'assaillants. La moitié du contingent républicain gisait sur le sol. Le reste lâcha pied. En une fuite éperdue les uns gagnèrent Auray, les autres Pluvigner, suivis à la piste par leurs ennemis qui achevaient, sans miséricorde, quiconque se laissait choir d'épuisement.

L'injure faite au drapeau de Nozaïk avait été rudement vengée. Mais la leçon avait paru trop amère à l'amour-propre révolutionnaire. L'administration s'émut et résolut de punir les gens de Landaul. Cinq jours ne s'étaient pas écoulés que des forces considérables étaient dirigées sur la paroisse.

Elles arrivaient sur trois colonnes, formées de troupes d'élite, cavalerie et infanterie. Les Chouans prévenus les attendaient. La rencontre eut lieu près de Kéranbart, à trois kilomètres du bourg. L'action fut extrêmement chaude. Suivant leur tactique habituelle, les Chouans, répandus en tirailleurs sur les talus, dirigèrent sur leurs adversaires une fusillade meurtrière; mais ceux-ci étaient les plus nombreux. C'étaient des soldats courageux et qui avaient l'habitude de combattre dans

la campagne bretonne. Ils finirent par avoir le dessus. Les Chouans tournés, presque cernés, durent lâcher pied. Ils reculèrent, en disputant chèrement le terrain. Leur connaissance du pays leur facilitait la retraite. Ils se dirigèrent sur Locoal-Mendon où ils étaient assurés d'être à l'abri.

Le territoire de Landaul, de ce côté, est particulièrement difficile d'accès. L'estuaire de Locoal projette ses eaux mortes à travers le palus, en un chapelet de mares qui cachent parfois de profondes excavations. Lorsqu'on suit le sentier, il ne faut pas s'écarter de la piste, car on risque de marcher sur une croûte de terre mouvante et de s'enliser.

Au terme de l'action, cependant, un officier de Chouans, reconnaissable à sa ceinture blanche, avait cru devoir prendre par le milieu des fondrières; mais pour celui-là, le marais n'avait pas de mystères. Il était de la contrée et il s'avancait à coup sûr. Afin d'aller plus vite et de franchir plus facilement les flaques d'eau et la petite rivière qui serpentait de l'une à l'autre, il venait de s'arrêter pour enlever ses chaussures et ses bas, lorsqu'en se détournant il aperçut un Bleu qui courait derrière lui et qui le visait à vingt pas.

Vivement il se baissa. La balle lui effleura la poitrine. Il ne donna pas à son adversaire le temps de recharger. Il épaula à son tour et son projectile atteignait ce dernier en pleine poitrine.

Il ne s'agissait plus de perdre son temps. Les deux coups de fusil avaient été entendus, et le gros des troupes révolutionnaires se précipitait à ses trousses. D'un bond, il s'élança par-dessus la rivière, continua sa course et finalement s'arrêta contre un fossé pour reprendre souffle.

Ses ennemis étaient loin derrière lui et cher-

chaient péniblement leur route, en pataugeant dans les mares. Un cavalier les précédait, un sous-officier de dragons qui, grâce à sa vigoureuse monture, semblait faire fi des obstacles. Il allait par bonds à travers le marais, retrouvant ici le sentier, plongeant là dans les flaques, redressant toujours sa bête, d'une main ferme. Il était prêt d'atteindre la rivière lorsqu'on vit le cheval s'arrêter net. Il avait mis le pied sur un terrain mouvant qui dissimulait une fondrière et il s'était enfoncé jusqu'au ventre. En vain lui donnait-il des éperons et du jarret. En vain le cheval tentait-il des efforts désespérés, cela ne servait qu'à les enfoncer davantage dans la boue liquide. Ils étaient enlisés.

Impossible pour eux, d'ailleurs, de compter sur le secours des autres soldats. Ceux-ci étaient trop embarrassés eux-mêmes parmi le labyrinthe fangeux pour songer à s'avancer plus loin.

Il y avait cependant, à quelques pas d'eux, un témoin de leur détresse, l'officier chouan. Debout, sur la rive opposée du ruisseau, il les regardait se débattre. A l'homme du pays, la terre natale prêtait son aide et un sourire de satisfaction se marquait sur ses traits.

Songea-t-il à dégager le dragon? La chose est douteuse. En ce temps de guerre civile, la pitié n'était pas de mode. Du moins finit-il par abrégier les souffrances du malheureux. Il lui tira un coup de fusil dans la tête et le tua net.

Ce n'était pas, pour autant, la fin du drame. Comme si la balle ne l'avait pas atteint, le soldat demeura fixé sur sa monture et l'on eut ce spectacle effrayant d'un cheval embourbé jusqu'au poitrail, les jambes incapables d'un mouvement au milieu de la fange gluante et glaciale et, sur son



dos, un cadavre au visage sanglant, prisonnier lui-même de la mare, qui, sans vouloir le dévorer complètement, ne lui permettait pas de tomber.

Pendant plus de quinze jours, la foule, de toutes parts, accourut pour voir cela. Le spectre se détachait au-dessus du marais, telle une sentinelle de mort qui inspirait une véritable terreur aux plus audacieux. Evidemment c'était le doigt de Dieu qui le maintenait en place et l'on avait envie de crier au miracle.

A la longue pourtant, les gens finirent par avoir pitié, car il n'y a pas d'homme, fût-il un Bleu impie, qui n'ait pas droit à la sépulture. Les motifs de haine les plus violents s'effacent devant le trépas.

On jeta sur la mare des échelles et des planches et le dragon dégagé de sa monture et de sa prison liquide fut ramené sur la terre ferme.

On lui creusa une tombe au bord de la rivière et c'est là qu'il continua de dormir son dernier sommeil, parmi les vols des goélands et des courlis qui viennent y bonjourer les oiseaux du continent.

En plantant son drapeau sur le clocheton de la tour de Landaul, Nozaïk ne pouvait supposer que sa destruction aurait des résultats si tragiques et coûterait tant de vies humaines.

(Recueilli par M. l'abbé Cadoux,  
recteur de Croizanvec, ancien vicaire  
de Landaul.)

## LA MORT DU MAIRE DE NAIZIN<sup>1</sup>

Naizin est une paroisse de moyenne importance, sur la route de Pontivy à Locminé, non loin des sources de l'Evel, terre inculte, vouée aux landes et aux bois hier, aujourd'hui magnifique champ de culture que le travail a fécondé.

Si le sol s'y est transformé, les habitants ne le sont pas. Depuis de longues années ils passent pour professer des idées avancées. Naizin était au temps de la Révolution et il est encore un îlot rouge entouré d'un cercle de paroisses qui s'insurgèrent alors et qui sont demeurées profondément hostiles aux hommes et aux opinions issus de la Révolution, Noyal-Pontivy, Moréac, Réguiny, Remungol.

Déjà au mois de février 1794, Prieur de la Marne lui décernait un brevet de civisme : « Sainte-Brigitte, Guémené, Naizin, Moustoir-Remungol, Baud et quelques autres ont marché constamment dans les principes de la Révolution. »

Comment expliquer cette attitude de certaines paroisses, en nombre infime du reste, parmi tant d'autres que la Chouannerie avait soulevées? Sans doute par la présence de prêtres jureurs. Naizin fut de celles qui eurent le triste privilège d'avoir à leur tête un recteur constitutionnel.

Si la présence d'un tel prêtre était un préser-

1. Extrait de la *Paroisse Bretonne de Paris*, numéro de mai 1911.

vatif en face des soldats bleus, elle n'était en revanche pour les insurgés qu'un prétexte à interventions fréquentes et à sévices cruels. Ils n'épargnèrent pas Naizin. L'une de leurs victimes les plus marquantes fut le maire lui-même.

Il s'appelait Yves Le Roy et il avait épousé Perrine Le Mouel. Homme marquant de la paroisse, il s'était laissé gagner aux idées nouvelles et il avait pris sa part de la bonne aubaine de la vente des biens d'église. Il avait acheté à la nation le 22 août et le 6 septembre 1791 une tenue de la chapellenie de Saint-André pour le prix de 961 livres et une métairie affermée 270 livres à Talhouet, en Moustoir-Remungol.

En agissant ainsi, il s'était voué à la vengeance des défenseurs des droits de l'Eglise. Elle s'exerça terriblement.

Non contents de l'obliger à se réfugier plusieurs mois à Pontivy, ils opérèrent chez lui de nombreuses perquisitions très coûteuses pour sa bourse. Le 17 vendémiaire an III, ils lui enlevèrent une somme de 3.193 livres 10 sous et dans la nuit du 22 au 23 pluviôse de la même année, ils lui firent subir une perte de 7.184 livres, tant en argent qu'en objets mobiliers.

Faut-il placer son assassinat entre ces deux dates? Peut-être, car dans un écrit adressé par lui à la Convention, il ne cite que la première visite des Chouans, moins dommageable pour lui cependant que la seconde, tandis que plus tard une lettre de sa veuve signale les deux faits et les pertes éprouvées par elle à chaque fois.

Une chose est avérée, c'est qu'au 1<sup>er</sup> Complémentaire an IV, « date de la lettre de sa veuve, il avait déjà été égorgé par les assassins chouans ». Sa femme avait échappé à leurs coups.

Ajoutons d'ailleurs, pour être complet, que la bonne Perrine eut tôt fait d'oublier sa mémoire. A quelque temps de là elle convolait en nouvelles noces avec Julien Lamour. Elle devait mourir au village de Luzumin, cité dans notre chanson.

Voilà les renseignements que les documents officiels nous ont fournis sur la mémoire d'Yves Le Roy et nous devons une particulière reconnaissance au vicaire de Naizin, M. l'abbé Le Roch, qui a bien voulu nous les procurer.

Sur les circonstances et le lieu de la mort, silence complet. Or, c'est ici que la chanson apparaît comme un auxiliaire utile de l'histoire. Les craintes qui ont pu paralyser la plume d'un scribe de mairie n'ont plus aucune influence sur la langue d'un barde qui demeure anonyme.

La chanson que nous publions complète heureusement les détails fournis par les archives.

Il y a plus de vingt ans que nous l'entendîmes chanter par le père Meitour de Noyal-Pontivy. Le brave homme, qui avouait tout bas avoir fréquenté quelque peu les Réfractaires, en son jeune temps, avait été renseigné à bonne source. Malheureusement le rossignol qu'il avait été autrefois était mort; sa voix était éteinte et il ne restait plus que la guenille. Il nous fut donc impossible de recueillir l'air.

Du moins avons-nous conservé les paroles, composées sans doute par un ennemi déclaré des Chouans, par un poète de Naizin; elles nous racontent comment moururent le maire et les deux autres victimes et vouent à la malédiction les femmes qui les trahirent. Le mérite poétique n'est pas grand, elles n'en sont pas moins très expressives et, en particulier par la comparaison des *Loups enragés* appliquée aux Chouans,

disent les sentiments de haine que les gens de camps  
opposés ressentaient les uns à l'égard des autres.

*É parrez Nein é hes glahar  
Mar dés é léh bet ar en doar.*

*Léh ar en doar ne gaveet  
Él barh é Nein get er merhed.*

*É spésial tré pemb pé hueh  
Dés denonset en eutru mér.*

*É spésial dré diù pé tér;  
Rése dés denonset er rel.*

*« D'it bonjour, citoien joéius,  
Chet' té dalhet, dén maleurus.*

*— Lausket genein mé mem buhé  
Ha me rei d'oh me ol danné.*

Dans la paroisse de Naizin on est peiné  
Autant qu'on l'est en un lieu sur terre.

On ne trouverait pas un lieu sur terre  
Tel que Naizin parmi les femmes.

En particulier parmi cinq ou six  
Qui ont dénoncé Monsieur le Maire.

En particulier parmi deux ou trois;  
Celles-là ont dénoncé les autres.

« A toi bonjour, citoyen joyeux,  
Te voilà pris, homme malheureux.

— Laissez à moi ma vie  
Et je vous donnerai toute ma fortune.

*— Bremann ni hon bou te vuhé,  
Te ol zanné arlerh eué.*

*— Kenevo, moez ha bugalé,  
Pe dé ret t'etn kol mem buhé.»*

*Ar 'r voten-hont doh er véred  
D'er Ruie oé bet reit é zonet.*

*Reit oé dehon a zonézon  
Un taul ten a veg ur hannon.*

*Minour er Ruie a Luzunin  
Oé oéit geté érauk é goen.*

*Lahet ou dés hoah ur pautr iouank,  
Ur pautr iouank deit a Gerapriand.*

*Ur pautr a Gerapriand saüet,  
Hennont ér foz e oé taulet.*

— Nous aurons maintenant ta vie,  
Tous tes biens après aussi.

— Adieu, femme et enfants,  
Puisqu'il me faut perdre l'existence... »

Sur cette colline près du cimetière,  
A Le Roy fut donné son compte.

On lui donna pour cadeau  
Un coup de la gueule du canon.

Minour Le Roy de Luzunin  
S'en alla avec eux avant souper.

Ils ont encore tué un jeune homme,  
Un jeune homme de Kerapriand.

Un gars originaire de Kerapriand,  
Celui-là fut jeté dans un fossé.

## CHANTS DE CHOUANS

*Arlerh ou dés lahét ur voez  
Hag e oé ur geh intanvez*

*Kerhet, hui, bleidi arajet,  
De vagein é énevaded.*

---

Ensuite ils ont égorgé une femme  
Qui n'était qu'une pauvre veuve.

Allez, vous autres, loups enragés,  
Donner à manger à ses orphelins.

### LA MORT DU MAIRE DE PLUMÉLIAU<sup>1</sup>

Guillouzo, maire de Pluméliau, n'était pas un méchant homme, mais il souffrait d'un grave défaut. Il était atteint du virus révolutionnaire au point qu'il en perdait la tête et se laissait aller à des manifestations d'une exaltation singulière.

Or, de telles façons d'agir ne valaient guère pour un certificat de longue vie. Le brave magistrat oubliait en quel temps et en quel pays il exerçait ses fonctions.

La guerre civile était déchaînée. Pluméliau même avait été la première paroisse à lever l'étendard de la révolte et, tout autour, ce n'était qu'un cercle de feu qui embrasait les paroisses voisines, Noyal, Moréac, Remungol, Guénin, Baud, Melrand, Bieuzy et qui avait fini par se propager aux limites du département.

La campagne était aux mains des royalistes dont les bandes armées, cocardes blanches sur la poitrine, circulaient nuit et jour, renversant les insignes de la République et arrêtant les levées d'hommes. Les Bleus se terraient prudemment dans les villes ou ne se risquaient à tenter des

1. Extrait de la *Paroisse Bretonne* de décembre 1925-Janvier 1926.

expéditions qu'en fortes troupes. Les quelques partisans qu'ils comptaient çà et là dans les bourgades vivaient dans une inquiétude continuelle.

Guillouzo entre tous aurait dû se méfier, car les royalistes ressentaient pour lui une haine mortelle. Il avait eu le tort, dans l'exercice de ses fonctions, de commettre des délits de justice à l'égard des plus zélés d'entre eux et, récemment encore, à l'occasion d'un meurtre de républicain qui avait attiré sur la commune de Pluméliau une contribution de trois mille francs, il avait trouvé moyen de leur faire supporter la plus lourde part de la taxe.

C'était une faute sans rémission, en ce temps de lutte fratricide où les partis ne se pardonnaient rien et ne connaissaient que la loi du talion dans leurs vengeances.

Pourquoi était-il allé ce jour-là à Baud? On ne sait. Il y avait eu sans doute dans ce gros bourg une foire, une assemblée, un Décadi quelconque un peu solennel, une fête en l'honneur de l'Être suprême que le dévot jacobin n'aurait pas voulu manquer.

Baud était particulièrement renommé comme centre révolutionnaire. On y avait une garnison de Bleus; un maire du nom de Corbel, conventionnel régicide féroce; un curé jureur, du nom de Le Sant, qui ne se souciait guère des lois du Décalogue, et tout un clan de petits bourgeois légistes et commerçants dont le cerveau, rempli des billevesées des orateurs de clubs, était toujours en fermentation.

C'était dans ce milieu que les patriotes dispersés par les campagnes venaient prendre leur mot d'ordre. Guillouzo était un des plus fidèles au rendez-vous.

Il commençait à se faire tard lorsqu'il songea à revenir chez lui.

On était au mois de mai; lentement le soleil descendait sur l'horizon derrière les collines du Blavet, embrasant de ses rayons les champs et les prés où l'herbe poussait drue, émaillée de milliers de fleurs, tandis que sur les landes montait la chanson des pâtres qui gardaient leurs troupeaux.

Guillouzo, quoiqu'il n'eût pas l'âme très poétique, se sentait gagné par une douce émotion. Il avait d'ailleurs fêté avec quelque excès le cidre mousseux de Baud et vidé à la santé de la Nation un nombre assez respectable de chopines.

Il allait, monté sur sa grosse jument de labour, dodelinant de la tête et fredonnant un refrain, laissant à la bonne bête, qui s'y connaissait, le soin de conduire.

La route jusqu'à son village était longue, mais il n'était pas pressé. Il finirait bien par y arriver. Comme il traversait le bourg du Guénin, il parut sortir de son rêve. Était-ce imagination, était-ce l'effet du cidre mousseux? Il lui sembla que tout le monde le regardait de travers, avec des airs mauvais.

« Bah! se dit-il, je me moque de ces Chouans. Ces habitants de Guénin sont gens de rien. Que peuvent-ils contre un maire de Pluméliau? »

Et il pressa le pas de son cheval afin de fuir au plus tôt cette peu accueillante localité. Il saurait montrer plus tard à ces royalistes endurcis comment il châtiât ses ennemis.

Il était de nouveau maintenant dans la campagne. Devant lui, la plaine à travers laquelle l'Ével courait en zizgaguant, comme un enfant à l'école buissonnière, et en décrivant mille méandres;

quelques chaumières dispersées parmi les bouquets de bois, derrière les talus; et au milieu, solitaire, dressée haut dans le ciel, la colline du Mané-guèn, sorte de sphinx gigantesque, accroupi sur un talus et surveillant l'horizon à dix lieues à la ronde.

Guillouzo n'avait plus l'esprit à Guénin. Il admirait le paysage. Il songeait au temps qu'il ferait demain, en regardant la colline, car le Mané-guèn, sous les aspects divers qu'il revêt au cours de la journée, est le baromètre du pays.

Il avait atteint l'Evel et longeait paisiblement la rivière, entre les ponts de Kersassic et du Mané-guèn, quand soudain, une voix brutale cria : Halte!

En même temps trois ou quatre hommes, armés de fusils, leur large chapeau rabattu sur les yeux, bondissaient sur la route.

L'un d'eux tenait la bride du cheval.

« Arrête, citoyen, ordonna-t-il, et descends; tu n'iras pas plus loin. »

Guillouzo avait sursauté d'effroi. Il tremblait de tous ses membres : « Vous me prenez sans doute pour un autre, mes amis, répondit-il; et vous ne me reconnaissez probablement pas.

— Si on ne te reconnaît pas? s'exclama l'homme. Parbleu si, trop bien et depuis trop longtemps! Tu es le maire de Pluméliau, l'ami de la République. L'heure est sonnée de rendre compte de tes actes.

— Que me reprochez-vous donc?

— Le reniement de ton Dieu, la trahison envers ton roi, ta servilité envers la Nation et ta méchanceté à l'égard de tes compatriotes. Assez de griefs pour mériter cent fois la mort. »

L'homme dit et fit un geste. Quatre coups de fusils éclatèrent dans la nuit et l'infortuné Guillouzo s'affala, face contre terre.

Où cacher maintenant le cadavre?

L'assassinat d'une personnalité telle que celle du maire de Pluméliau était un événement qui allait déchaîner la fureur des Jacobins et attirer sur le pays toutes les forces policières. Malheur aux gens si on pouvait établir la réalité du crime! Les meurtriers délibèrent. L'Evel, avec sa nappe d'eau large et profonde, grossie encore par les pluies d'hiver, était là, à côté. Quelle tombe plus discrète? Ils l'y jetèrent.

Mais ils réfléchirent ensuite. Les rivières gardent bien leurs mystères au fond de leurs abîmes, aussi longtemps qu'elles roulent des flots épais. Du jour où elles commencent à se dessécher, il n'en est plus de même. Il était préférable d'enterrer ailleurs Guillouzo. Ils le retirèrent donc de l'Evel.

On était à la saison où s'achevaient les derniers labours du printemps. Un champ voisin avait été fraîchement remué pour semer le blé noir. Ce fut là qu'ils le transportèrent.

Ils l'enfouirent à une grande profondeur, passèrent là-dessus la charrue et s'arrangèrent si bien qu'ils ne laissèrent subsister aucune trace suspecte.

Comme on peut le croire, quand on voulut le retrouver, la chose fut impossible. On fouilla l'Evel, on retourna le champ, peine perdue.

Une innombrable soldatesque fut alors envoyée de Pontivy, sous les ordres d'un général, et s'abattit sur la contrée avec liberté d'agir à sa fantaisie. Guénin fut condamné à verser trois mille livres d'amende, le presbytère fut pillé, la bibliothèque des prêtres brûlée, les ornements sacerdotaux servirent à une mascarade sacrilège et les habitants furent traités avec une brutalité révoltante.

Cela ne servit à rien. Les bouches restèrent fermées. Les gens gardèrent leur secret.

Toutefois, à quelque temps de là, on entendait chanter à fenêtres bien closes, dans les veillées d'hiver, une chanson qui eut tôt fait le tour du pays, mais dont il ne reste malheureusement plus qu'un couplet.

*E miz mé, miz er boketeu  
Tas er blei, skrapas Guillouzeu.*

(Au mois de mai le mois des fleurs  
Vint le loup, enleva Guillouzo.)

Ce fut le *Libera* du pauvre maire de Pluméliau. Quant au champ de blé noir, il conserva son secret. Nul ne sut jamais l'endroit où les ossements de la victime attendent le réveil pour le suprême règlement de comptes.

Qu'elle y repose en paix!

## BARNABÉ COTTO<sup>1</sup>

Cette chanson est explicite, car elle nous donne un nom, celui du prêtre Robo. Il s'agit d'un ancien recteur de Pluméliau qui eut le malheur de passer au schisme, au moment du serment, et qui laissa parmi ses ouailles la réputation d'un homme dur de caractère et de conduite plutôt douteuse. Le scandale causé suscita contre lui d'ardentes inimitiés parmi tous ceux-là qui prétendaient rester fidèles à leurs principes chrétiens et il lui fallut, un moment donné, pour se mettre à l'abri, chercher un asile au Faouet.

C'était un motif de plus pour lui attirer les sympathies des partisans du régime, qui le défendirent de leur mieux.

Voilà ce qui explique qu'avant de mourir le révolutionnaire dont il est question, mis en demeure de se confesser, déclare préférer à tout autre le prêtre Robo. On ne nous dit d'ailleurs pas si sa requête fut agréée.

La chanson ne nous mentionne que le prénom de Barnabé, mais nous savons, par la tradition, qu'il s'agit de Barnabé Cotto. Ce personnage aurait été de Noyal-Pontivy, suivant certains. Nous ne sommes pas de cet avis, car outre que le nom de Cotto est inconnu dans cette paroisse, la mention du prêtre Robo qu'il connaît et estime,

1. Extrait de la *Paroisse Bretonne de Paris*, numéro de mai 1911.

indiquerait plutôt qu'il est de Pluméliau, paroisse voisine.

Nous aurions voulu publier l'air avec la chanson, mais l'admirable collectionneur des choses bretonnes, le savant érudit qui nous a communiqué cette poésie, M. l'abbé Le Bayon, ancien recteur de Plœmel, ne le connaissait pas lui-même. Les amateurs de vieille musique nous excuseront, tout en le regrettant, et ceux qui s'intéressent davantage à l'histoire trouveront que c'est un document qui valait la peine d'être publié.

« Digoret t'ein mé, me ferrein,  
Me bo mé tan de vutunein. »

« Mé ne zigorein ket men dor  
Nan d'en termén mann ag en noz. »

« Digoret hi pé né hréet,  
Én hou ti ma ret t'emb monet.

Saù a nezé, tra dibouillet,  
Pet kueh tes té hon dinonset? »

« Ouvrez-moi, mon parrain,  
Je veux du feu pour fumer. »

« Moi, je n'ouvrirai pas ma porte,  
Non à cette heure-ci de la nuit. »

« Ouvrez-la ou ne l'ouvrez pas,  
Il faut que nous entrions chez vous. »

« Lève-toi de là, dévergondé,  
Combien de fois nous as-tu dénoncés? »

« N'em es chet mé hou tinonset  
Rak é Pondi ne don ket bet. »

« Sailh a nezé ha sailh bion mat,  
Ne tes chet d'obér a zilhad. »

« Lausket hui geton é vuhé  
Ni e rei d'oh ol hun danné. »

« Bremann ni hur bo é vuhé  
Hag open hoah bo é zanné. »

« Kenevo, moéz ha bugalé,  
Pe de ret t'ein kol mem buhé. »

Inou oé bet kleuet ur hri,  
En neu bried é tisparti.

« Barnabé, mar vennet koésat  
Bet zo genemb 'r hatolik mad. »

« Moi, je ne vous ai pas dénoncés,  
Car à Pontivy je ne suis pas allé. »

« Saute de là et saute bien vite,  
Tu n'as pas besoin de vêtements. »

« Laissez à cet homme sa vie,  
Nous vous livrerons tous nos biens. »

« A cette heure, nous aurons sa vie  
Et nous aurons en outre encore ses biens. »

« Adieu, ma femme et mes enfants,  
Puisqu'il faut que je meure. »

Là il fut entendu un cri,  
Quand les deux époux se séparèrent.

« Barnabé, s'il te plaît de te confesser,  
Il y a un bon catholique avec nous. »



« *Get hou hatolik goessein ket,  
Get beleg Robeu laran ket.* »

« *Té, me friol e houlennan  
De dennein arnan er hetan.* »

« *Salokrès, perrein, n' dennein ket,  
M'anduro kentoh marù kalet.* »

« *Er hetan em zaulo ér bé  
E zeï ar me lerh kent tri dé.* »

*Er gér-sé pe dés lavaret,  
Aben ér bé é ma taulet.*

« A votre catholique, je ne me confesserai,  
Au prêtre Robo, je ne dis pas. »

« C'est toi, mon filleul, que je prie  
De tirer sur moi le premier. »

« Sauf votre respect, parrain, je ne tirerai pas,  
Je souffrirai plutôt une mort cruelle. »

« Le premier qui me jettera dans la tombe  
M'y rejoindra avant trois jours. »

Quand il eut prononcé ces paroles,  
Aussitôt dans la tombe il fut jeté.

## LA BRANCHE <sup>1</sup>

La Branche était le surnom qu'on lui avait donné au moment des troubles. De son vrai nom, il s'appelait l'abbé Thomas. Il était vicaire à Merdrignac, à l'orée de la forêt de la Hardouinaie, entre Morbihan et Côtes-du-Nord, dans l'ancien diocèse de Saint-Malo, quand la Révolution se déchaîna.

Un vrai type de héros sans le savoir, comme la plupart des prêtres qui, plutôt que de fuir en exil, préférèrent rester en Bretagne, au péril de leur vie, pour soutenir la foi des populations et sur la mémoire desquels, malheureusement, le temps n'a que trop étendu son manteau d'oubli.

La nature l'avait façonné pour la lutte. Il était taillé en hercule, d'une endurance peu commune, insensible au chaud, au froid, aux privations. Hardi jusqu'à la témérité, il ne redoutait aucun danger; aucun obstacle ne l'arrêtait. Son esprit d'ailleurs était fertile en ruses et les Bleus eurent beau semer des traquenards sur sa route, il sut toujours passer au travers; il eut la chance de voir la fin de la Révolution, avant de connaître les prisons de la République.

Ses aventures eussent fait la matière d'un roman d'un palpitant intérêt. Il ne sera pas dit que la postérité les ignorera toutes, car une vieille chro-

1. Extrait de la *Paroisse Bretonne* de janvier 1927.

nique, qui raconte la persécution religieuse en pays de Merdrignac, en a conservé le souvenir.

Ce dimanche-là, les gens étaient en grande agitation dans la paroisse. L'ordre était arrivé pour tous les ecclésiastiques exerçant le ministère de prêtre serment de fidélité à la Constitution schismatique. Le recteur, le premier, avait dit non.

L'abbé Thomas, à son tour, était monté en chaire et, redressant sa forte carrure, regardant en face les dénonciateurs qui, dissimulés dans l'église, prenaient note de ses paroles : « Ecrivez, leur cria-t-il. Je ne crains rien. Ecrivez encore ceci. »

La chasse aux prêtres commença. L'abbé Thomas n'attendit pas qu'on vint l'appréhender. En cette contrée tourmentée que se partagent les rudes escarpements du Méné et les tailles sombres des forêts de la Hardouinaie, de Bosquen et de Loudéac, il connaissait toutes les retraites.

Il se réfugia au château du Loup, près de Moncontour. Les rabatteurs de gibiers l'y traquent. D'une traite, il parcourt la moitié du département, traverse la Rance. Le voilà en Ille-et-Vilaine, près de Saint-Malo, à Saint-Jouan-des-Guérets. Il se présente en gendarme à la porte d'une gentilhommière, au Poudhet. L'accueil est plutôt froid. Mais il est chez des amis et l'on a tôt deviné. Il devient alors un autre homme. Il est garde-chasse et s'appelle La Branche.

Il s'acquitte de ses fonctions, à la grande satisfaction de son maître. Il a l'œil sur les braconniers, sans oublier les obligations du ministère sacré qu'il exerce dans tous les environs, jusqu'à Dinan, où il entre souvent en plein jour avec les soldats.

Il n'a pas tardé à s'acquérir une véritable popularité dans la commune, et on le lui montre sou-

vent, lorsqu'il est question de désigner les volontaires nationaux qui doivent voler au secours de la République en danger.

L'assemblée a lieu à l'église et il a fallu qu'il s'y rende, afin d'éviter qu'on lui reproche d'être un mauvais citoyen. Or, tous les suffrages tombent sur lui. Il est volontaire national.

Comment se tirer du mauvais pas? Une idée maligne se présente à son esprit. Il y a un recteur jureur dans la paroisse!... C'est trouvé!

Il monte en chaire et, en homme du métier, il y va habilement de sa petite harangue :

« N'est-il pas vrai, demande-t-il à ses auditeurs, que le décret porte que ceux qui manqueront à l'assemblée sont désignés de droit? »

— Oui! répond-on.

— Le citoyen curé de la paroisse est-il ici?

— Non!

— Est-il exempté par le décret?

— Non! »

Aussitôt vingt individus vont chercher l'intrus au presbytère. On l'amène. Ça sera lui qui partira à l'armée.

Mais l'abbé Thomas a pensé que la plaisanterie a dépassé un peu la mesure. Il se doute qu'on lui demandera des comptes et il se méfie des interrogatoires des magistrats de la République. Il préfère mettre de la distance entre ceux de Saint-Jouan-des-Guérets et lui.

Il s'habille en maçon, se munit du marteau et de la truelle et se dirige vers Saint-Malo. Il est près de minuit quand il arrive à destination. Comme de juste, l'huis est clos.

« Ah! par exemple, depuis quand est-il d'usage de fermer ainsi la porte au nez d'un bon serviteur de la patrie, d'un pauvre ouvrier qui est obligé

d'aller au loin gagner son pain? » et, à coups de marteau, il frappe.

Le garde ouvre, reconnaît un brave travailleur du bâtiment et s'excuse.

L'abbé Thomas est libre de circuler à sa guise en Saint-Malo.

Il entre dans la maison où se cache l'abbé Rozi, vicaire général du diocèse, lui rend compte de ses démarches et s'en retourne tranquillement, après avoir obtenu pleins pouvoirs pour l'exercice de son ministère.

Le voilà de nouveau en route pour les Côtes-du-Nord. Peut-être ses ennemis l'ont-ils oublié là-bas, ou peut-être le croient-ils émigré? Enfin, l'on verra.

En attendant, il s'est fabriqué un excellent certificat de civisme.

« Ton passeport est-il bon? lui demande un indiscret.

— Penses-tu, réplique-t-il, que je puisse m'en faire un mauvais? »

N'osant pas se rendre aussitôt directement à Merdrignac, il se repose au Loup. On le dénonce. Les Bleus accourent au moment où il prend l'air non loin de la maison et ne le reconnaissent pas sous son déguisement. Ils lui ordonnent de les conduire. Il n'a pas d'hésitation : il se met à leur tête et entre au château.

Les habitants surpris ne peuvent cacher leur émoi. Que signifie cela? L'abbé Thomas sert de guide aux Bleus?

Un coup d'œil les rassure; et tandis que ses compagnons se livrent à leurs perquisitions, lui se faufile par une porte dérobée et gagne la campagne.

Il arrive à Merdrignac, sa vieille paroisse; où

son cœur est resté et qu'il ne quittera plus que rarement, jusqu'à la fin de la tourmente.

Il est d'ailleurs tellement familiarisé avec le danger que rien ne l'effraie plus. Les alertes sont cependant fréquentes.

Un jour, dans une clairière au fond d'un bois, il se livre à la récitation de son bréviaire, convaincu que nul ennemi ne saurait le relancer jusque-là. Tout à coup, un bruit de pas éveille son attention. Il a le temps de cacher son livre. Un éclaireur de la garde mobile apparaît parmi les arbres.

Il s'engage dans un autre sentier. Un second éclaireur s'avance vers lui. Un troisième sentier est par là. Il s'y précipite. Encore un éclaireur qui arrive. Il va se trouver nez à nez avec lui. Le voilà cerné.

Il ne perd pas son sang-froid. Le temps de se dissimuler dans les broussailles et il a retourné sa veste. Un côté était de la couleur verte, celle des Chouans; le côté opposé de la couleur bleue, avec lisérés rouges, celle des Républicains. Il est maintenant en bleu avec lisérés rouges.

Comme on est à la saison des noisettes, il fait mine d'en chercher et jette un regard tranquille vers le soldat qui le premier l'aborde.

« En trouves-tu beaucoup! demande celui-ci.

— Pour sûr que non, s'exclame-t-il. Ces coquins de Chouans n'en ont pas laissé. »

Au même moment, trois colonnes de Bleus, qui s'étaient donné rendez-vous en cet endroit, débouchent sur le terrain. On jase à qui mieux mieux. « Chien de pays, vilaines gens qui obligent les défenseurs de la République à se rompre les jambes à leur poursuite. Encore si on avait la satisfaction de saisir un de ces brigands ou l'un de ces curés qui les excitent! Mais non, ça vous

tire dessus et ça disparaît sans qu'il reste traces. » Et tout le monde de se répandre en malédictions.

L'abbé Thomas fait chorus. Il n'est ni le moins excité ni le moins bavard.

Finalement, on se remet en marche et il emboîte le pas à l'une des colonnes. Nul ne songe à l'interroger sur son identité quand un incident inattendu manque de le perdre. Une petite fille de la maison qu'il a quittée, il y a un instant, le rencontre sur son chemin, le reconnaît et le tire par son habit : « Viens donc, mon oncle », lui crie-t-elle en pleurant.

Il demeure imperturbable. Il donne un léger coup de pied à l'importune et lui adresse quelques mots sévères. Elle comprend et disparaît.

Mais le jeu en se prolongeant peut devenir compromettant. Un besoin subit le fait rentrer dans le fourré et l'oblige à stationner assez longtemps.

« Dépêche-toi, camarade, lui dit-on de l'une des colonnes. Nous partons. Méfie-toi. Les Chouans sont par là.

— Allez toujours, répond-il, je suis de l'autre »; et il reste. Un instant après, il est dans la maison de la petite fille. Il trouve sa mère en défaillance. La pauvre créature s'est imaginé qu'on l'a arrêté et qu'on va le fusiller sous ses yeux. On a mille peines à la ramener à elle.

Il n'est pire difficulté dont son audace ne le tire. Au cours d'un voyage, il entre dans une auberge pour se rafraîchir lorsque deux gendarmes à cheval se présentent. Eux aussi ont soif et ne ménagent pas les chopines de cidre. Comme ils n'y voient plus trop clair, on leur joue le tour de dérober leurs pistolets d'arçon. Ils s'en aperçoivent et les voilà furieux. Ils s'en prennent à tous les consommateurs et menacent de procéder à une

fouille générale. Seul, au milieu de la dispute, l'abbé Thomas garde son calme. Il parle à voix si insinuante aux deux représentants de la loi qu'ils n'ont aucun soupçon à son égard et le laissent aller.

Or, il porte sur lui les objets dont il se sert habituellement dans l'exercice de son ministère, entre autres un petit calice démontable en étain. S'ils avaient été découverts, il était perdu.

L'attachement des paroissiens le garde contre les embûches et de pieuses femmes lui facilitent la tâche. Quand il officie dans une chapelle de campagne, elles se chargent de battre le rappel et lui amènent des fidèles.

La Providence elle-même se mêle de ses affaires. Une nuit, tandis qu'il revient de voir un malade, il aperçoit, par clair de lune, vers la clôture d'un champ, une femme inconnue qui, sans prononcer un mot, l'invite à grands gestes à la suivre. Il s'en va vers elle. Elle ne l'attend pas. Elle court plutôt qu'elle ne marche. Elle est déjà au bout du deuxième champ et toujours elle continue ses gestes. Elle le guide ainsi jusqu'à une maison isolée, sur le seuil de laquelle elle disparaît. Il y entre.

Un mourant est là qui semble l'attendre. Il a juste le temps de lui administrer les sacrements et il rend l'âme.

Était-ce le bon ange du malade qui l'avait amené jusque-là? L'abbé Thomas, qui ne péchait cependant que par excès de crédulité, en demeura toujours convaincu et ne se fit pas faute de le proclamer.

Quand l'effroyable cataclysme qui s'était déchaîné sur la France eut cessé ses ravages, l'héroïque prêtre vit enfin le terme de ses épreuves. Le

diocèse de Saint-Malo ayant disparu dans la nouvelle organisation du pays, il opta pour le diocèse de Rennes et exerça successivement le ministère à Saint-Suliac, à Saint-Coulomb et à Saint-Servan.

Ses dernières années se passèrent dans la retraite, au Poudhet, en Saint-Jouan-des-Guérets, d'où il allait souvent travailler aux missions.

Ce fut là que la mort vint le chercher en 1832. Il voulut l'enterrement des pauvres et une simple croix de bois fut plantée sur sa tombe.

Il continue de dormir son sommeil éternel, dans l'humble cimetière d'une paroisse de campagne, le vaillant soldat du Christ qui tant souffrit pour sa foi. Puisse son nom demeurer en bénédiction et puisse le souvenir des choses étonnantes de sa vie ne s'effacer jamais de la mémoire des hommes!

### LA MORT DE JEAN JAN ET DE L'INVINCIBLE<sup>1</sup>

Il y a une idylle dans l'histoire de la plupart des chefs de la Chouannerie, dans celle de Cadoudal, de Boishardy, de Boulainvilliers, de Mercier, de Sixt, de Rohu, etc. On n'en comptait guère qui eussent l'austérité de mœurs d'un Guillemot. Ils étaient jeunes d'ailleurs, et l'existence d'aventures et de luttes incessantes qu'ils menaient n'était pas de nature à détourner leur esprit des pensers frivoles.

Jean Jan ne différait pas des autres. Il avait bien fréquenté le séminaire avant la Révolution et il se plaisait à répéter que son meilleur désir eût été d'être prêtre, mais peu à peu des idées moins graves s'étaient superposées à celles-là. A force de fréquenter le monde, même au milieu des horreurs de la guerre, il avait fini par s'y attacher. A la longue l'ancien kloarek s'était mis à aimer, lui aussi. Il avait choisi pour sa douce, en tout bien tout honneur, une gentille minourez (héritière) de Melrand, du nom de Fanchon (Françoise) Le Sausse.

C'était une jeune fille d'une des familles marquantes du pays. Son père était un robuste laboureur et un chouan convaincu qui, entre semailles

1. Extrait de la *Paroisse Bretonne de Paris*, numéro de juin 1915.

et moisson, y allait, ainsi que les autres Melrandais, de son coup de fusil contre les Bleus et s'était fait noter comme suspect par eux. Son oncle, dom Guillaume Le Sausse était prêtre, un prêtre de devoir, qui n'avait pas voulu trahir ses serments ni partir en exil et qui continuait à célébrer secrètement la messe, pendant le temps des troubles, dans le village des Le Sausse, à Kerlé.

Une véritable cachette que ce village de Kerlé. Bâti à quelques centaines de mètres du Blavet, au sommet de la côte de Saint-Rivalain, le long de la route qui mène de Melrand à Quistinic, il se dissimulait si bien parmi les hauts talus bordés de chênes qu'il fallait arriver dessus pour l'apercevoir. Il était si écarté des grands centres que son existence paraissait insoupçonnée. Ses maisons avaient l'air si modestes et si honnêtes avec leur calotte de chaume et leurs grosses pierres de granit que personne, à coup sûr, ne se serait douté qu'il donnait asile à l'un des capitaines les plus redoutables de la Chouannerie.

C'était cependant là qu'entre deux combats Jean Jan venait s'asseoir au foyer des Le Sausse, pour dépister les Bleus. Il goûtait d'autant mieux les charmes de ce séjour qu'il ne se trouvait pas loin de son village natal de Jugon, où vivait encore sa vieille mère, de l'autre côté du Blavet, et du village de Talhouët où demeurait son héroïque compagnon de lutttes, Claude Lorcy, dit l'Invincible, dit aussi Claude Talhouët.

Néanmoins, en homme avisé et qui craint malgré tout les surprises, il ne couchait pas d'habitude à Kerlé même, mais un peu à l'écart.

Il s'était bâti en pleins champs, sous une petite chénaie, une cabane en branchages, à laquelle les gens du pays avaient donné le nom de Loge des

Chouans<sup>1</sup>. De là, caché parmi les arbres, à l'abri derrière les fossés, il voyait sans être vu, la longue coulée du Blavet, à gauche, et, en face, les âpres et arides collines de Quistinic par lesquelles descendaient souvent les colonnes républicaines en chasse. De quelque côté que surgît le danger, il lui était facile de gagner le large.

Depuis son retour de la prison de Saint-Malo, il avait fait de la Loge sa résidence habituelle et il s'y trouvait encore, lorsque arriva cette année-là 1798, la Saint-Jean. Il avait avec lui son inséparable Claude Lorcy, le courrier de sa bande, Dancvic, et deux autres compagnons. S'il faut en croire la tradition, il projetait de rejoindre Cadoudal les jours suivants en Angleterre et il avait demandé à dom Guillaume Le Sausse de venir lui dire la messe avant son départ<sup>2</sup>. L'arrivée inattendue des soldats mit un terme à ses plans.

Sur la façon dont s'opéra la surprise les avis sont partagés. Y eut-il trahison? Sans doute et voici comment : D'après l'auteur de l'histoire de Georges Cadoudal, il y avait dans le pays dix-sept jeunes Parisiens, que Jean Jan avait arrêtés un jour sur la route de Lorient, au moment où ils allaient s'embarquer pour les colonies, et qu'il avait attachés à son parti, en leur procurant de bonnes situations dans les fermes voisines. L'un d'eux qui était vacher au château de la Ville-neuve, en Quistinic, ayant rencontré les Républicains, en battue de ce côté, ceux-ci lui demandèrent : « Où est Jean Jan? » et, l'obligeant à se

1. On continue encore à appeler ainsi l'emplacement.

2. Un grand nombre de ces détails nous ont été fournis par un vieillard de Melrand, Le Rouzic de Kervroic qui avait connu plusieurs survivants de la grande Chouannerie, Fanchon Le Sausse, entre autres. Son grand-père, Jean Le Rouzic, ayant demandé une messe à dom Guillaume, celui-ci lui répondit qu'il allait dire la messe à la Loge pour ceux qui partaient en Angleterre.

mettre à genoux, ils lui prodiguèrent les menaces. Le jeune homme prit peur : « Il n'est pas bien loin », répondit-il. C'en était assez. Sous peine d'être fusillé il dut se mettre à la tête de la troupe et il la conduisit à Kerlé.

La tradition locale donne une autre version. Trois ou quatre jours auparavant, Jean Jan avait réuni à la Loge quelques-uns de ses fidèles, parmi lesquels les trois fils Le Penneec, de Tréblavet. Comme la nuit était venue, l'un d'eux voulut sortir et voilà qu'il aperçut un étranger qui se dissimulait derrière un arbre et qui surveillait la cabane. Il se lança à sa poursuite, mais sans réussir à l'atteindre. Sans aucun doute, il s'agissait d'un espion : la trahison rôdait par là. Trois ou quatre jours après en effet, les Bleus étaient à la Loge.

Les documents officiels, on le suppose bien, ne fournissent aucun détail sur ce point. A en croire le récit adressé par Le Bare, président de la municipalité de Pontivy, à Le Malliaud, commissaire du Directoire départemental, la chose eut tout à fait le caractère d'une surprise aussi bien pour les Bleus que pour les Chouans.

Les brigades de gendarmerie de Pontivy, de Baud, du Faouët et de Plouay s'étaient donné rendez-vous pour perquisitionner dans les paroisses en constante rébellion de Bubry, de Quistinic, de Guern et de Melrand, soucieuses surtout de mettre la main sur les deux hommes qui passaient pour être l'âme de la révolte dans le pays, les abbés Videlo, prêtres de Bubry. Mais les recherches avaient été inutiles. Les prêtres étaient sur leurs gardes. Ils avaient su se dérober à temps.

Les Républicains ayant manqué leur coup songèrent à Jean Jan. Sur des rapports qui signalaient sa présence dans les parages du Blavet, ils déta-

chèrent quelques soldats de la 58<sup>e</sup> demi-brigade qui, après avoir perquisitionné au château de la Villeneuve, prirent, sous la conduite d'un guide nommé Rault, la direction des villages de Coëtulan et de Kerlé.

On raconte qu'étant entrés dans une auberge au bord de la route, l'officier qui les commandait se serait écrié à haute voix : « Aujourd'hui Jean Jan va mourir. » Sans doute plus compatissant que les siens espérait-il que quelqu'un de l'assistance se dévouerait pour aller prévenir celui-ci. Personne n'en eut le courage.

En ce jour de fête, on ne s'attendait pas à Kerlé à l'arrivée des Bleus. Aussi l'affolement fut grand. Une femme cependant ne perdit pas la tête, Fanchon Le Sausse. Elle se dirigea à la hâte vers la Loge. Mais les ennemis l'avaient remarquée et ils s'élançèrent sur ses pas.

Jean Jan, dit-on, jouait aux boules avec ses quatre compagnons dans une aire à battre située au milieu des champs, lorsqu'il vit Fanchon qui lui faisait signe de fuir. Ils eurent tous un moment d'hésitation : eux non plus ne s'attendaient guère à l'apparition des Bleus. Cette hésitation leur fut mortelle. Déjà en effet les soldats arrivaient, en se dissimulant avec d'innombrables précautions derrière les fossés.

« Dans un champ d'avoine, dont les crières étaient garnies de genêts très élevés, dit Le Bare, le guide aperçut un individu nu-tête, criant : Qui vive ! et mettant en joue le détachement. Cet homme fit feu aussitôt, mais le coup n'atteignit personne. Le guide se trouvant alors très près de lui le reconnut pour être Jean Jan et en avertit les grenadiers, qui tirèrent et se mirent en devoir de cerner le champ. »

Cependant les Chouans s'étaient enfuis, chacun de son côté. Jean Jan pour être plus libre de ses mouvements s'était débarrassé de sa veste blanche et avait pris la direction du Blavet. Fanchon suivait, serrée de près par les Bleus. Elle fut la première victime. Une balle l'atteignit à la cuisse, comme elle franchissait un talus, et elle tomba. Un instant après, Jean Jan, qui avait atteint un champ plein de chanvre, reçut à son tour une balle en pleine poitrine. « Se levant aussitôt, il allait prendre l'arme du grenadier, au moment où on lui portait un coup de baïonnette, mais il ne l'évita point et le reçut à la gorge. »

Ce coup était mortel<sup>1</sup>. Bien que le malheureux, couvert de sang, fût sur le point d'expirer, ses ennemis l'emmenèrent à Pontivy; mais quand le triste cortège parvint à destination, à neuf heures du soir, ils n'avaient plus avec eux qu'un cadavre<sup>2</sup>.

L'héroïque Lorcy lui aussi avait succombé sur les entrefaites, nous savons de quelle façon : « Il avait la baïonnette dans l'estomac qu'il se relevait toujours », écrivait Le Bare avec admiration. D'après la tradition, son cadavre fut emporté par ses amis jusqu'au bord du Blavet, mais, comme la rivière n'était pas guéable, ils le laissèrent pendant trois jours caché dans un champ d'avoine, où sa femme vint le prendre pour l'enterrer dans la chapelle de Saint-Thuriau.

Des acteurs de l'horrible drame, Fanchon seule restait. Un soldat avait bandé sa blessure et arrêté

1. A l'endroit où tomba le vaillant Chouan, à mi-chemin entre Kerlé et Coëtsulan, une croix fut érigée, que l'on appelle encore la croix de Jean Jan.

2. Lettre de Le Bare : « Son corps fut remis à l'hôpital... Il sera enterré dans l'après-midi. Les cultivateurs courent en toute hâte s'assurer de sa mort et paraissent satisfaits en général. »

Note de M. Le Bihan. — « Ma mère m'a rapporté avoir vu le corps de Jean Jan couvert de sang à l'hôpital de Pontivy. »

l'hémorragie. Conduite à Pontivy avec Jean Jan, elle fut bientôt remise en liberté. Longtemps elle survécut, dans les pratiques de piété du Tiers-Ordre, gardant fidèlement le deuil de son ami et se refusant à tout autre parti. Elle avait conservé d'ailleurs des suites de sa blessure une claudication très accentuée.

Dans un pays tel que Melrand où les imaginations sont faciles à émouvoir et où le moindre fait donne matière à une chanson, la mort si dramatique de Jean Jan ne pouvait manquer d'inspirer les chanteurs. A peine avait-il disparu qu'il avait déjà sa chanson. Plus heureux en cela que les Cadoudal, les Guillemot et les principaux chefs de la Chouannerie, le peuple entendait conserver à sa façon sa mémoire à la postérité.

Rares en effet furent les personnages de la grande époque qui jouirent de la même popularité. Il n'était plus là que l'on songeait toujours à lui. On en vint à prêter à ses prétendus restes une vertu miraculeuse. On voyait dans l'église de Saint-Thuriau un coffre rempli d'ossements qui devaient être ceux de Lorcy. Les bonnes gens finirent par se convaincre que c'étaient les siens et l'on ajouta à la chanson ces deux singuliers couplets :

*Jean Jan, a gaust mé oé ur braù,  
Zou interret é Sant-Teliaù.*

*Goarnet ou dés é relégu  
Eit frotein ou chapeleteu.*

(Jean Jan, parce qu'il était beau,  
Est enterré à Saint-Thuriau.

Ils ont gardé ses reliques  
Pour en frotter leurs chapelets.)



Cette chanson fut longtemps chantée. Malheureusement elle commençait à ne plus l'être. Nous avons eu la bonne fortune de l'entendre répéter par deux vieillards à la mémoire fidèle, M. Dréanic de Bieuzy et M<sup>lle</sup> Marie Le Clainche, de Melrand. Un excellent musicien, M. Louis Lorcy, l'a notée. Grâce à eux elle est désormais préservée de l'oubli.

De houil le - hann, dé a - veit  
 dé, — De houil le - hann, dé a - veit  
 dé, Ha jan - dar - med Baud de va  
 - lé, Di - rei - tou, lan la ha di ra la, Di - rei -  
 - tou, lan la lan - de - ri - dé.

*De houil Iehann, dé aveit dé,  
 De houil Iehann, dé aveit dé,  
 Ha jandarmed Baud de valé,  
 Direitou, lan la ha dira la  
 Direitou lan la landeridé.*

A la Saint-Jean, jour pour jour,  
 Les gendarmes de Baud vont se promener.

*Ha jandarmed Baud de valé  
 Ha ré Pondi, ha ré Ploué,*

*Ha ré Pondi, ha ré Ploué,  
 Ha de Velrand é hant arré.*

*Ha de Velrand é hant arré,  
 De di er Sauz bras a Gerlé.*

*Barh é Kerlé pe arriuant,  
 Bonjour ha démat e larant.*

*« Bonjour d'oh, tud ag er gér man,  
 Men ma hou Chouaned dré-man? »*

*Groagé Kerlé ha ré Talhoet,  
 Men é ma oeit hou Chouaned? »*

Les gendarmes de Baud vont se promener,  
 Et ceux de Pontivy, ceux de Plouay,

Et ceux de Pontivy, ceux de Plouay;  
 Et à Melrand ils s'en vont encore,

Et à Melrand ils s'en vont encore,  
 Chez le grand Le Sausse à Kerlé.

A Kerlé quand ils sont arrivés,  
 Bonjour et bonne journée ils ont dit.

« Bonjour, gens de ce village,  
 Où sont vos Chouans par ici? »

Femmes de Kerlé et celles de Talhouet,  
 Où sont allés vos Chouans?

*Men é ma dré-man er Chouan,  
Glaud Talhoet, pétremant Jean Jan? »*

*« Tri miz hantér e zou passet  
'N es chet guélet Chouan erbet<sup>1</sup>. »*

*« Groagé Kerlé, geu e laret,  
Jean Jan zo genoh ha Glaud Talhoet. »*

*Fanchon er Sauz, a pe gleuas,  
En hent d'en dias e zevalas.*

*Loj er Chouaned p' arriüas  
D' é ami Jean hi e laras :*

*« M' ami Jean Jan, en em sauet  
Arriü e er Sans-Kulotted.*

*Où est par ici le Chouan  
Claude Talhouet ou bien Jean Jan? »*

*« Trois mois et demi sont passés  
Depuis que nous n'avons vu de Chouans<sup>2</sup>. »*

*« Femmes de Kerlé, vous dites un mensonge,  
Jean Jan est avec vous et Claude Talhouet. »*

*Fanchon Le Sausse, quand elle l'entend,  
Se met à descendre le chemin du bas.*

*A la Loge des Chouans quand elle arrive,  
A son ami Jean elle a dit :*

*« Mon ami Jean Jan, sauvez-vous,  
Voici les Sans-Culottes.*

1. Variante : *Nameit Jean Jan ha Glaud Talhoet  
E zo kuhel ér vodiannec.*

2. *Si ce n'est Jean Jan et Claude Talhouet,  
Qui sont cachés dans le landier.*

*É tan aben a gonz dohtë,  
É mant ér penhér é Kerlé. »*

*« Fanchon er Sauz, kerhet éndro,  
P'em bo hoar, m'hou rekonpanso. »*

*Aben oé bet rekonpanset  
Get pemp pé huèh a jandarmed.*

*Hi doé ket groeit tregont pas  
P'hé doé reseuet gerin glas.*

*Jean Jan e gouéhas ar é hed,  
É gorr trézet get ur boled.*

*« M'ami Jean Jan e zou lahet  
Dré ur vanden Sans-Kulotted. »*

*Je viens de leur parler à l'instant,  
Ils sont à la maison à Kerlé. »*

*« Fanchon Le Sausse, retournez sur vos pas,  
Quand j'aurai le loisir, je vous récompenserai. »*

*Elle avait été récompensée sur l'heure  
Par cinq ou six gendarmes.*

*Elle n'avait pas fait trente pas  
Qu'elle avait reçu des prunes vertes.*

*Jean Jan était tombé de son long  
Son corps traversé par une balle.*

*« Mon ami Jean Jan est tué  
Par une bande de Sans-Culottes. »*

« Fanchon er Sauz, ne chifet ket,  
Aveit oh hui vo remedet. »

Ha Fanchon er Sauz de Bondi,  
M'ami Jean Jan ér har geti.

He houil Jehann, dé aveit dé,  
Jean Jan e gollas é vuhé.

---

« Fanchon Le Sausse, ne vous désolez pas,  
Pour vous il y aura des remèdes. »

Fanchon Le Sausse s'en va à Pontivy,  
Mon ami Jean Jan en voiture avec elle.

A la Saint-Jean, jour pour jour,  
Jean Jan avait perdu la vie.

#### NOTE DES ÉDITEURS

L'abbé Guilloux avait publié bien antérieurement dans une publication vannetaise une autre version de ce poème que nous croyons devoir recueillir ici, en remerciant M. l'abbé Danigo, de Sainte-Anne, d'avoir bien voulu rechercher et copier pour nous ce texte :

#### MORT DE JEAN JAN ET DE L'INVINCIBLE

Dé gouil Jehan, dé aveit dé,  
Dé gouil Jehan, dé aveit dé,  
Jandarmet Baud oé ar valé,  
Gizitou lanla hou lanla,  
Gizitou lanla faron la rontré!

Jandarmet Baud oé ar valé,  
Ha ré Pondi e oé ehué.

E' Melrand p'ou des arriüet  
Er vorh kentéh ou dès gronnet.

« Bonjour d'oh-hui, groagé Melrand!  
Ne hùès chet guélet er Chouan? »

— En tri miz e zou treménet  
N'es chet guélet Chouan erbet. »

---

C'était la Saint-Jean, jour pour jour,  
Des gendarmes faisaient un tour.

Des gendarmes de Pontivy,  
Des gendarmes de Baud aussi.

De Melrand atteignant le bourg,  
Ils l'environnent tout autour.

« Bonjour à vous, femmes de Melrand.  
N'avez-vous pas vu de Chouan? »

— « Voilà trois mois passés vraiment,  
Que nous n'avons vu de Chouan. »

— *Geu e laret, groagé Melrand :*  
*Huès int guélet déh devéhan!* »

*Fanchon er Saus dès achappet*  
*De avertis er Chouannet.*

« *M'ami Jean Jan, en um sauwet :*  
*Arriù é er Sanculottet.*

— *M'amiez Fanchon, kerhet éndro;*  
*P'em bou hoar m'hou rekompanso.* »

*Er gonz forh ne vé ket laret,*  
*Gerin glas au dès reseuet.*

*Petra hé dès eù rekompans*  
*Meit un taul tèn é korn hé hanch?*

*E' mant duhont, ér bonaleu,*  
*Goèd édan d'hé a boulladeu.*

— « Femmes, pourquoi donc mentez-vous?  
Hier encore, ils étaient chez vous. »

*Fanchon Le Saux sort en cachette*  
*Et se hâte vers leur retraite.*

« *Ami Jean Jan, trêve aux parloles,*  
*Voici venir les sans-culottes.* »

— « *Rentre chez toi, bonne Fanchon,*  
*Plus tard je te ferai un don.* »

*Il n'a pas achevé ce mot*  
*Que le plomb vert part aussitôt.*

*Fanchon pour toute récompense*  
*N'a qu'un coup de feu à sa hanche.*

*Dans le genêt, ils sont gisants,*  
*Gisant dans des mares de sang.*

*Lavincy gauz ma oé ur braù*  
*Zou interret é Sant-Turiaù.*

*Akuit e hrei é relégeu*  
*De frottein hun chapeleteu.*

*E' mant duhont, ér park, lahet,*  
*Hag ér vro ne veint mui guélet.*

Dans le champ ils sont étendus,  
Le pays ne les verra plus.

Lavincy dut à sa beauté  
A Saint-Thuriau d'être enterré.

Ses reliques nous serviront,  
Nos chapelets les toucheront<sup>1</sup>.

Voici, d'après cette étude de l'abbé Guilloux, qui procédait sur texte, quelques-unes des observations que l'on pourrait faire.

*Couplet 1.* — La Saint-Jean-Baptiste, 24 juin 1798, tombait un dimanche.

*Couplets 1, 2.* — Il s'agit de la garnison de Pontivy, divisée en plusieurs colonnes, qui visitèrent divers lieux en Bubry et Melrand.

*Couplets 3, 4, 5, 6.* — Jean Jan et Claude Lorcy habitaient deux cabanes de branchages construites entre les villages de Kerlay et Cœtsulan, en Melrand, dans un champ nommé Denigenne.

1. Publié par J.-M. Guilloux : « Mort de Jean Jan et de l'Invincible » dans le *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, pour l'année 1899, pages 54 à 77.

Il écrit (page 71) à propos de la complainte : « Ce deuil général ne pouvait manquer d'exciter la verve populaire. Elle se donna libre cours en une complainte venue avec quelques variantes jusqu'à nous. Nous la mettons sans observation aucune sous les yeux du lecteur. A l'aide de l'étude qui précède, il relèvera aisément les quelques erreurs historiques qui s'y sont glissées. »

*Couplet 7.* — Françoise Le Saux ou Le Sausse était une jeune fille de Kerlay, fiancée de Jean Jan. Venue à la chapelle de Saint-Laurent, elle fut prévenue par M. Duparc, recteur de Melrand, d'aller avertir son fiancé de la présence des troupes.

*Couplet 8.* — Jean Jan jouait alors aux boules, avec l'Invincible et trois autres amis; il était nu-tête, vêtu d'une veste blanche et d'un pantalon blanc.

*Couplets 10, 11, 12.* — Sitôt qu'il aperçut le détachement, Jean Jan saisit sa carabine et tira. Les soldats répondirent par une décharge générale et Fanchon Le Saux fut atteinte d'une balle à la cuisse droite.

Jean Jan avait franchi la haie qui bordait le champ et traversait le chemin rural qui conduit de Coetsulan au bourg, quand d'autres soldats tirèrent sur lui à bout portant : il s'efforça de se relever mais fut aussitôt achevé d'un coup de baïonnette à la gorge. Son corps fut conduit à Pontivy et exposé le lendemain à la vue des paysans venus au marché. On ne sait où il fut enterré.

Fanchon<sup>1</sup>, interrogée, sut habilement se tirer d'affaire sans fournir de renseignements. Soignée à l'hôpital, sa blessure se referma, mais elle resta boiteuse jusqu'à la fin de sa vie. Elle mourut à Kerlay, le 13 juillet 1858, dans sa quatre-vingt-huitième année.

*Couplets 14, 15.* — Les compagnons de Jean Jan s'étaient pareillement enfuis. Claude Lorcy avait couru à sa cabane, où il fut blessé d'une balle. Il essaya de fuir et de se défendre, mais bientôt succomba sous le nombre. Les grenadiers, ne sachant à qui ils avaient affaire, se contentèrent d'empor-

1. Elle avait été emmenée à Pontivy dans la voiture même qui emportait le corps de son fiancé.

ter sa carabine, sa ceinture et ses cartouches. Après le départ de la troupe, des amis s'approchèrent et dissimulèrent le cadavre dans le champ d'avoine voisin. Sa mère fut prévenue et l'emporta au-delà de la rivière et, le 26 au soir, il fut inhumé dans la chapelle de Saint-Thuriau en Saint-Barthélemy.

Après des interrogatoires et des recherches, les administrateurs, qui présumaient que l'autre victime était Claude Lorcy, réussirent à connaître le lieu de l'inhumation et, après vérification, le 3 juillet, firent dresser par Le Sant, prêtre constitutionnel et officier de l'état-civil de Baud, le procès-verbal de l'identification du cadavre.

Les restes de l'Invincible demeurent encore dans la chapelle reconstruite de Saint-Thuriau, mais confondus avec les ossements de deux autres cadavres. La tradition, qui a perdu le souvenir de Claude Lorcy, croit y reconnaître la dépouille de Jean Jan, à qui elle donne, à tort, le surnom d'Invincible, porté par son ami.

Abbé Jh DANIGO,

Professeur au Petit Séminaire  
de Sainte-Anne d'Auray.

A ces deux versions de la mort de Jean Jan, je tiens à en ajouter une troisième, plus complète sur certains points, que m'a chantée à Baud, le 29 décembre 1911, Marie-Louise Pallec, femme âgée, originaire de Saint-Barthélemy, qui avait une mémoire extrêmement riche. Excellente chanteuse elle chantait très lentement, à la mode de son quartier d'origine, et il y avait des cas où cela transformait la mélodie de façon impressionnante.

## LA MORT DE JEAN JAN ET DE L'INVINCIBLE

(VERSION DE BAUD.)

Dé Gouil Iehann, dé aveit dé,  
Jandarmet Baud oé ar valé

Ha ré Pondi a oé cùé,  
'Parréz Melrand, 'costé Kerlé.

E costé Melrand é mant bet,  
Fanchon Er Saus ou dès rencontret.

« Bonjour d'oh-hui, groagé Melrand!  
Ne hues chet guéled er Chuan? »

« Fanchon Er Saus, d'emb e laret :  
Mén é ma oeid er Chuánned? »

— Chetu en eih té treménet  
M'es chet guélet Chuan erbet!

— Fanchon Er Saus, geù e laret,  
Ker déh hui poé gi hoah guélet. »

Ha Fanchon Er Saus 'n ur rédec  
De avertis er Chuánned.

« Pautred, achapet mar caret,  
Ker ariù é er jandarmet!

— Fanchon Er Saus, kerhed indro :  
P'hur bo goar ní hou recompensé. »

Ur récompans caer hi des bet!  
Des bed un tenn én hé morhet!

« Groagé Talhouet ha ré Jegon,  
N'hou po ket mui argant laeron,

N'hou po ket mui argant laeron,  
Dantérieu sei ag er fourgon;

Hag argant laeron n'hou po ket :  
Collet hues hou sanculottet! »

Piou en des dénonssed er Chuánned?  
Blèu-ru Guigan hag é cabeged.

Ré-sé ia de Vaut de laret :  
« E coët Poron é hes Chuánned. »

Oeid é Jean Jan ha Lavinci,  
Oeid int d'er prizon de Bondi.

Oeid é Jean Jan de Sant-Maleu  
De zébrein g'er gal hag er leu.

Destoh d'é sei ha d'é voulous  
Ma ret deho cousqed ar er plous.

Destoh m'é ma bet général  
Ma poett de zébrein ged er gal.

Marù é Jean Jan ha Lavinci,  
Veint ked intèred i Pondi.

Lavinci, gaust m'é oé ur braù  
Zo intèred 'iliz Sant-Turiaù.

Goarned é bed é relégu  
D'obér grännad chapelédu.

Chanté par Marie-Louise Pallec.  
Baud, 25 décembre 1911.

Si cette dernière version est à sa place dans le présent volume qui veut être comme le *Corpus* de la chanson chouanne, elle n'a d'intérêt particulier que de fournir le nom des dénonciateurs, et comme elle est entachée vers la fin de quelques erreurs notoires sur le sort des Chouans, il m'apparaît inutile d'en donner ici la traduction.

Y. LE DIBERDER.

### ROH JOSIM<sup>1</sup>

Chez les Gillet, au village de la Touche, en Moustoirac, il y avait, semble-t-il, tout ce qu'il fallait pour être heureux. Hervé Gillet était un personnage important, adjoint au maire de la commune; il était riche, propriétaire de la principale maison du village, une gentilhommière; il s'entendait à merveille avec sa femme, Gillette Briend, qui lui avait donné trois enfants pour cimenter leur union.

Depuis quelque temps néanmoins, sa vie n'était qu'un cauchemar. Il avait beau chercher à se raisonner, s'efforcer de dissiper le trouble de son esprit, d'écarter le fantôme qui s'attachait à ses pensées, rien n'y faisait. Il croyait entendre sa conscience et la voix publique lui jeter à l'oreille le mot réprobateur : *Vendeur de prêtre!* et son cœur était sans cesse tenaillé par l'angoisse et le remords.

Il avait en effet du sang de prêtre sur les mains, Gillet, et qui plus est, du sang de saint.

Dans un village non loin de la Touche, à Kerninen, était caché un vénérable et digne ecclésiastique de la paroisse, l'abbé Briand qui, malgré la tourmente révolutionnaire, n'avait pas fui en exil et qui continuait son ministère de charité auprès des fidèles, à travers les embûches suscitées par

1. Extrait de la *Paroisse Bretonne* d'août-septembre 1925.

la haine et la trahison. Ceux-ci lui avaient voué une admiration sans bornes.

Deux personnes seules faisaient exception, Hervé Gillet et sa femme, et lui en voulaient. Pourquoi? Mystère. Toujours est-il que le démon souffla dans leur âme la tentation de Judas, qu'on leur offrit les trente deniers en échange du prix du sang. Ils livrèrent le prêtre.

Un jour, tandis que celui-ci enseignait le catéchisme aux enfants dans une grange de Kerninen, les hommes de la Nation survinrent. Il se sauva, mais, comme il ne courait pas assez vite, un paysan le hissa sur ses épaules. Une décharge de coups de fusil les arrêta l'un et l'autre. L'abbé était mortellement atteint.

(Une croix, dite *Croix de l'abbé Briand* a été élevée plus tard à l'endroit où il tomba. Les mères y conduisent leurs petits enfants qui ont peine à marcher).

Il fut lardé de coups de baïonnettes et son pauvre corps fut emporté par les assassins qui l'exposèrent en place publique de Locminé.

Ceci s'était passé le 10 juillet 1799 et l'indignation, autant que la douleur, surexcitait les esprits dans la paroisse. Qui donc l'avait vendu? Bientôt il n'y eut plus de doute. Deux noms sortirent des lèvres : Hervé Gillet et sa femme.

Dès lors, ni joie ni repos à la Touche. Les coupables sentaient peser sur eux des regards réprobateurs. Au brun, la nuit, quand ils tiraient les verrous, ils entendaient derrière les portes des conciliabules menaçants et ils distinguaient à leurs fenêtres des visages sombres et des yeux mauvais qui se fixaient sur eux.

Un vent de mort soufflait sur leur demeure et aussi bien l'heure de la justice était sonnée.

Il y avait une dizaine de jours que le meurtre avait été commis. On était en pleine moisson. Mais, en dépit de la fatigue, l'on ne dormait guère le soir chez les Gillet. On s'attendait à quelque chose. Le maître de maison ne vivait plus.

Ce soir-là, il s'était couché plus tard que de coutume. L'âme tiraillée par le remords et la peur, il cherchait en vain le sommeil quand, tout à coup, un bruit de voix parvint à son oreille. Sous une poussée violente, sa porte céda et il vit entrer, fusil à la main, une troupe d'individus dans lesquels il n'eut pas de peine à reconnaître les Chouans du pays. Une lanterne éclairait la scène de sa lumière indécise.

« Hors du lit, vivement, Hervé Gillet, ordonna le chef. Suis-nous!

— Où donc? demanda le malheureux.

— Tu le sauras bientôt. »

Cependant la femme qui reposait au fond de la pièce avec son dernier-né était accourue et cherchait une issue pour s'élancer au dehors et appeler à l'aide.

« Halte! » cria une voix rude. En même temps, une main de fer la repoussait avec brutalité à l'intérieur.

« Au fait, reprit la voix, tu es coupable également; tu auras ta part de châtement. »

Mais Gillette Briend ne l'entendait pas ainsi. Effondrée sous la table, elle se cramponnait à l'un des pieds avec une vigueur surhumaine. Pour l'emmener, il aurait fallu emmener la table. D'un coup de crosse de pistolet appliqué sur la main, l'un des hommes en eut raison. Les doigts écrasés, la pauvre créature lâcha prise. On la poussa en avant, après avoir eu soin d'arracher de son annulaire son alliance en or.



La troupe partit dans la direction de Kera-vihan. Les juges chargés de statuer sur le sort des deux prisonniers se trouvaient là. Ils furent sans pitié. Un prêtre avait été livré aux bourreaux. Pour un tel crime, il n'y avait qu'une sanction : la mort!

Et la troupe se remit en marche, au milieu de la nuit silencieuse, tandis que la lune de juillet promenait sa lueur blafarde à travers les ajoncs, allumait des feux follets au bord des sources et donnait aux vieux chênes sur les fossés des aspects de fantômes.

On allait vite, car le lieu choisi pour l'exécution était loin, par-delà les landes de Colpo, le sous-bois du Raz et l'étang de Quenhoet, sur les rives de la Claye.

A l'endroit où cette rivière, qui coule du nord au sud, tourne autour du plateau de Saint-Roch pour prendre la direction de l'est, il existe une gorge sauvage où la nature fantasque a opposé les contrastes dans un raccourci saisissant. Au bout du val, à l'issue de cette gorge, un tableau idyllique; des prairies grasses où se marie la ramure des saules et des ormeaux et qu'arrosent les eaux courantes; un antique manoir qui, les pieds dans un étang, se dissimule parmi les grands arbres; un moulin qui joyeusement, à longueur de jours et de nuits, chante la chanson du pain. Et tic tac tac! et tic tac tac!

A l'autre bout du val, l'image parfaite du chaos. Les arides et abruptes hauteurs du Poulblay, en Bignan, et la colline de quartz schisteux du Moullac, en Saint-Jean-Brévelay, se font vis-à-vis, barrant le cours de la rivière. Celle-ci, avec le temps, a brisé l'obstacle et s'est frayé un passage, mais les témoins de la lutte demeurent. Ce

sont des deux côtés d'énormes rochers qui furent les assises de la digue et qui affectent les formes les plus bizarres, une queue écaillée de monstre antédiluvien accrochée à la montagne, une sorte de moine en prière, la tête inclinée et entre les jambes une caverne où nichent les oiseaux de nuit, un berger de pierre gigantesque qui semble préposé à la garde de ce lieu de désolation.

Ce berger de pierre a nom dans le pays *Roh Josim*. Il forme la pointe extrême de l'éperon des collines de Moullac. A le voir, dressé d'un jet brusque à une hauteur de plus de quarante mètres, en surplomb de la Claye, avec les aspérités rugueuses qui hérissent les flancs de la base au sommet, on reste saisi, surtout si l'on chemine par là à la demi-clarté de la nuit tombante; mais quand, de la plate-forme qui en couronne la tête, on s'avise de jeter un regard sur l'abîme des eaux dormantes et traîtresses où il baigne ses pieds, le saisissement devient de l'effroi. Instinctivement on recule.

Tels furent cependant le théâtre de mort et l'effroyable gibet sur lequel furent conduits Hervé Gillet et sa femme, en cette nuit de juillet de l'année 1799. Ils avaient les mains liées derrière le dos, un bâillon sur la bouche, un bandeau sur les yeux. On leur ôta liens, bâillon et bandeau.

Autour d'eux, c'était un silence lugubre. Les pâles clartés de la lune semblaient éclairer un vaste cimetière dans lequel s'agitaient des ombres mystérieuses. Les Chouans ne disaient mot.

On était parvenu sur la plate-forme. L'eau, dans le bas, brillait comme un miroir fascinateur, sous un rayon de lune.

« Regarde à tes pieds, Hervé Gillet, fit le chef de la bande d'une voix où grondaient la colère

et le mépris; regarde, femme : voilà le linceul qui va protéger votre sommeil.

« Vous avez commis le plus odieux des crimes. Vous avez livré le sang du juste, le sang d'un prêtre. Il convenait que le châtement fût proportionné à la grandeur du forfait. Que Dieu ait pitié de vos âmes, maintenant. »

Il y eut deux grands cris d'épouvante dans la nuit, un bruit de corps s'abîmant dans le gouffre. Justice était faite.

Le lendemain, à l'aube, les travailleurs qui venaient de Saint-Jean pour aller à la moisson de l'autre côté de la Claye furent singulièrement surpris du spectacle qui s'offrit à leurs yeux. De petites lueurs étranges, inexplicables, couraient le long des eaux, aux pieds du Roh Josim et dans la Noë (prairie) qui le sépare de la route.

Ils voulurent en avoir l'explication et descendirent, mais alors nouvelle surprise mêlée d'effroi. A la surface de la rivière, ils aperçurent une main mutilée, brillante ainsi qu'un cierge dans la flamme qui l'entourait, et tendue vers le ciel en un geste vengeur.

Ils cherchèrent à l'attirer en se servant de branches d'arbres. Inutiles efforts. La main disparaissait sans cesse, pour reparaître plus loin, toujours crispée et menaçante, comme si elle en avait appelé à la justice de Dieu.

Finalement, ils réussirent à l'accrocher et ils ramenèrent sur la rive un corps de femme aux membres rompus, d'où suintaient encore des gouttes de sang.

Le soleil était maintenant levé et, à la vive lumière qu'il projetait sur la rivière, ils aperçurent, dissimulé parmi les plantes aquatiques, un second corps dans un état aussi pitoyable que le pre-

mier. Ses déchirures multiples prouvaient qu'il avait été roulé sur les aspérités du Roh Josim.

« C'est Hervé Gillet, s'écria quelqu'un; je le reconnais. » C'était en effet l'adjoint de Moustoirac et sa femme.

Hâtivement, car les ouvriers agricoles étaient pressés, on leur creusa une tombe au pied d'un chêne, dans la Noë, et on les y enterra l'un à côté de l'autre. Mais, en ce temps de troubles, il était prudent de regarder où donner la sépulture suprême aux trépassés. N'y avait-il pas danger pour la commune de Saint-Jean à laisser inhumés chez elle des amis de la Nation? On le crut et, un jour, les gens du village de Moullac retirèrent les deux cadavres de leur fosse et, sans mot dire, les portèrent du côté opposé de la rivière, en Bignan.

C'est là, dans le Park-Lann du Quenhoët, que les deux victimes dorment leur dernier sommeil.

Leur crime avait été grand aux yeux de Dieu et des hommes. Mais la punition avait été terrible et il est écrit que le sang répandu en expiation est la meilleure des réparations. Paix éternelle aux âmes d'Hervé Gillet et de sa femme!

La principale donnée de ce récit a été empruntée à M. l'abbé Surzur, l'un des meilleurs folkloristes du Morbihan, qui le publia jadis dans la défunte *Revue Morbihannaise*. Il était alors vicaire à Saint-Jean-Brévelay et il avait pu recueillir sur place quelques souvenirs demeurés dans la mémoire des anciens.

D'après ces souvenirs, il avait cru devoir attribuer à l'adjoint de Moustoirac un rôle de victime innocente, tombée sous la vindicte des Faux-Chouans, à cause de sa fermeté à exercer la police dans sa commune. Le principal défaut de tels renseignements était de provenir, d'une part, d'un petit-fils d'Hervé Gillet, de l'autre d'un vieux paysan de Haut-Moullac, localité trop éloignée de la Touche pour que les gens y fussent au courant de la conduite des habitants de ce dernier village. L'un était trop intéressé, l'autre péchait par ignorance.

La tradition à Moustoirac même n'a pas de ces indulgences pour les victimes. Elle nous apprend que Gillet était universellement détesté, parce que sans cesse il dénonçait aux autorités révolutionnaires les villages où l'abbé Briand célébrait la messe.

On montre encore, près de la Touche, la tombe de deux femmes qui furent tuées, en se rendant à la messe de ce prêtre. Il fut impossible, paraît-il, de faire rentrer dans la terre le bras de l'une d'elles, tant qu'elle garda son alliance au doigt.

La fâcheuse réputation de Gillet survécut après sa mort, à tel point qu'une famille honorable du pays, les Ménahès, qui avaient acheté sa ferme, ne voulut jamais habiter la maison maudite. (Témoignage de la femme Le Douarin, de Kerponner, en Saint-Jean-Brévelay, fille Ménahès, de la Touche.)

Le document écrit confirme d'ailleurs l'exactitude de la tradition de Moustoirac.

Si les archives de la mairie de la commune se contentent de nous apprendre le vrai nom de la victime, Hervé Gillet, et non Joachim Gillet, comme on l'a cru à tort (d'où le nom de *Roh Josim*, « la Roche de Joachim ») et celui de sa femme, Gillette Briend, en revanche deux lignes des archives de Vannes (ancienne liasse 280) nous donnent des précisions. Elles nous disent que le 26 thermidor an VII, quelques jours après le meurtre, la commune de Moustoirac fut condamnée à verser une amende de douze mille livres aux trois enfants d'Hervé Gillet, qui gardèrent dans la suite le surnom de *Minured er baréz* (créanciers de la paroisse).

Si l'on songe que la Révolution n'avait pas l'habitude d'accorder des largesses aux personnes qui lui étaient indifférentes, à plus forte raison à ses ennemis, quelle que fût la légitimité de leurs droits, et combien prodigue elle était en revanche envers ceux qui lui rendaient des services, en particulier envers les dénonciateurs, le fait d'avoir agi si promptement et si libéralement à l'égard des enfants de Gillet, résout clairement la question. En donnant un certificat de civisme à ce dernier, elle ne lui a pas ôté sa culpabilité devant sa justice et sa conscience et elle ne l'empêchera pas de rester devant l'histoire un traître!

F. C.

## LA BATAILLE DU PONT-DU-LOCH<sup>1</sup>

Voici une chanson de caractère tout à fait historique qui se perdait de plus en plus dans les campagnes, à mesure que s'effaçait davantage des esprits le souvenir de l'époque tragique de la Révolution.

Le premier qui nous la chanta, il y a bien des années, fut un ancien réfractaire de Noyal-Pontivy, un tailleur, Meitour, mais ce qu'il en savait se bornait à quelques couplets. Il ne la connaissait pas en entier et peut-être ne voulait-il pas la connaître en entier, parce qu'elle heurtait trop fortement ses convictions! A Bieuzy plus tard, un autre chanteur, Dréanic, compléta ce que nous avons déjà entendu. Il nous donna ce qui nous manquait, et grâce à lui la chanson finissait par se reconstituer.

Malheureusement les deux bardes, qui avaient été de merveilleux chanteurs en leur jeune temps, avaient maintenant l'un et l'autre le même défaut : ils n'avaient plus de voix; l'âge la leur avait cassée. Impossible de rétablir l'air. La chance pourtant nous favorisa jusqu'au bout. Dans cet antique bourg de Bieuzy où les choses du passé ont conservé jusqu'à ce jour une singulière emprise, il y avait encore des personnes qui, à défaut de longs couplets, se rappelaient cet air. Une femme

1. Extrait de la *Paroisse Bretonne de Paris*, numéro de mars 1916.

à la réputation de chanteuse justement méritée nous le fit entendre. Un excellent musicien, le docteur Le Bihan de Paris, le nota, et c'est ainsi que notre chanson se trouva rétablie.

Nous en avions une première version; mais à cette première version plus d'un détail faisait défaut. Un ami, qui est en même temps un chercheur sagace, habile à mettre au jour les trésors de la Bretagne, M. Le Diberder, directeur de la revue *Brittia*, vint à notre secours. En cheminant par les sentiers du folklore, il entendit à Baud la chanson de la *Bataille du Pont-du-Loch*, compléta à Belz ce qu'il en avait retenu et, la version étant tout à fait au point, avec les détails qui nous manquaient, nous l'envoya.

Cette chanson marque une date dans l'histoire de la Chouannerie, celle où le mouvement insurrectionnel étant à son déclin, on cherchait à le ridiculiser et à le perdre dans l'opinion. Les causes compromises n'ont-elles pas eu toujours le triste privilège d'être travesties?

Evidemment l'inspiration est d'origine révolutionnaire, mais il fallait que les temps fussent bien changés pour que les partisans de la République, perdus jusque-là en infime minorité dans les campagnes, se permissent tout à coup de jeter l'outrage à la face d'ennemis qui passaient à bon droit pour avoir la main dure.

Il y a lieu de croire, d'après le couplet relatif aux gars de Noyal et de Pluméliau, qu'elle prit naissance dans l'une ou l'autre de ces localités, dans la seconde probablement, car certains détails particuliers ne pouvaient être guère connus que d'un habitant de Pluméliau.

Ce fut, dit l'auteur, dans la prairie de Le Dorz, derrière la tour, que s'opéra le rassemblement.

Les anciens confirment l'exactitude du fait. Il existait alors au milieu du bourg de Pluméliau une vaste prairie qui, du pied de la tour, s'étendait le long de la route de Saint-Nicolas et qui appartenait à un homme du nom d'Alain Le Dorz. Il n'en reste plus qu'une moitié; des maisons ont été bâties sur le reste.

Le lieu convenant à merveille pour des exercices militaires, les chefs y avaient convoqué leurs soldats, avant de prendre la route de Pont-du-Loch.

Un témoin oculaire nous fournit à ce sujet quelques renseignements : c'est l'auteur d'une biographie manuscrite de l'abbé Calvé, prêtre desservant des paroisses de Baud et de Guénin pendant la Révolution<sup>1</sup> : « Le 1<sup>er</sup> janvier 1800, dit-il, les royalistes reprirent les armes. J'allai avec mon oncle à Pluméliau pour être témoin de leur enrôlement. Ils allèrent à la messe qui fut dite dans la grange de Le Dorz derrière l'église. A la fin de la messe, ils se rendirent dans une prairie du voisinage, où je vis frapper de verges, parce qu'ils avaient commis des vols, deux soldats de la colonne mobile de Josselin qui avaient déserté la République pour suivre l'armée royaliste et qu'on renvoya ensuite chez eux. »

D'après la chanson, les Chouans cherchèrent le recteur, sans réussir à le trouver. Ce n'était sans doute pas pour qu'il leur célébrât la messe, car ils avaient ce qu'il leur fallait, mais il est probable que l'auteur aura voulu glisser ici une méchanceté.

Dans les premières années de la Révolution,

<sup>1</sup>. Cette biographie est conservée au presbytère de Guénin. L'auteur a conservé l'anonymat. Ce serait, dit-on, un prêtre du nom de Courtet.

il y avait à Pluméliau un recteur, l'abbé Robo, qui avait été l'un des premiers à prêter le serment parmi le clergé du diocèse. Il avait encore dans la suite ajouté à l'odieux de cet acte, en se livrant, surtout après la révolte de la commune en 1793, à d'incessantes délations contre ses paroissiens. Les rebelles lui rendirent la vie impossible. Finalement, n'en pouvant plus, il avait quitté le pays pour ne plus y rentrer et il s'était retiré au Faouet puis à Pontivy, laissant Pluméliau sans pasteur.

En 1802, lors de la réorganisation du culte, un nouveau recteur fut désigné pour la paroisse, Joseph Le Pavec, mais en 1800, lors du rassemblement des Chouans, il n'y avait encore personne. Le recteur en titre restait toujours Robo. C'est donc à lui sans doute que, par un anachronisme volontaire, l'auteur fait allusion. Si on le cherche, c'est pour lui infliger le supplice réservé aux traîtres. La pensée ajoutait un trait de malice de plus dans le tableau et voilà pourquoi on ne l'a pas négligé.

Le soulèvement de 1800 fut la dernière grande tentative des chefs de la Chouannerie pour forcer le destin. Jeunes et vieux coururent aux armes. A Pluméliau personne ne songea à se dérober. Depuis l'insurrection de mars 1793 on y était en constante rébellion et l'on marchait toujours.

Annexé, d'ailleurs, à la légion du terrible roi de Bignan, auquel il avait fourni, avec les paroisses voisines de Noyal, Naizin, Remungol et Guénin, l'un de ses meilleurs bataillons, Pluméliau était commandé par un véritable homme de guerre, Guillôme, dit le Grand Alexandre<sup>1</sup>, particulièrement redouté des Bleus. Des officiers non moins

1. Devenu prêtre, Guillôme fut vicaire de Melrand et mourut curé de Granchamp.

vaillants formaient autour de lui un excellent état-major, Dagorn, Le Crom, Yvon Le Dain, capitaine de Noyal, l'intrépide Mathurin Le Sergent, capitaine de Guénin, auquel s'ajoutait, depuis la mort de Jean Jan, Mathurin Jan, frère de ce dernier, capitaine de Baud.

Ce furent tous ceux-là qui se trouvèrent à la revue du pré d'Alain Le Dorz et qui furent désignés une fois encore par la confiance de leurs hommes pour conduire le bataillon contre les ennemis.

Le nom sous lequel la chanson désigne ces derniers, les *Gamaches* (Porte-guêtres), ne se rencontre pas souvent dans le langage courant de l'époque. Il n'est cependant pas une nouveauté. Il servait parfois et l'on peut dire même qu'il a survécu avec plus de ténacité que d'autres appellations, si l'on veut bien reconnaître dans le mot d'insulte populaire *Gavache* (homme perdu) le terme ancien à peine légèrement déformé et qui prouve le mauvais souvenir que les soldats de la Révolution ont laissé dans le pays.

Guillemot avait rassemblé son armée sur les bords de la Claye, entre Plumelec et Trédion, au village de Kervio. Le bataillon l'y rejoignit, en suivant sans doute les routes de Locminé, Bignan et Saint-Jean-Brévelay. Peu de temps après, par la traversée des landes de Lanvaux, il se transportait au château de Coëtcandec près du Loch, et le 25 janvier au matin il rencontrait les Bleus.

La chanson nous représente ceux-ci comme arrivant tout de go de Vannes pour combattre les Chouans et, malgré leur infériorité numérique (1.500 contre 15.000 Royalistes), engageant résolument la bataille.

L'enthousiasme du poète bleu lui met un voile

sur les yeux. Les Républicains n'arrivaient nullement de Vannes exprès; ils étaient déjà sur les bords du Loch occupés à réquisitionner les grains, depuis plusieurs jours, et ils s'attendaient si peu à voir leurs adversaires qu'ils furent plutôt surpris. Leur effectif n'était pas de quinze cents hommes, mais bien de trois mille et celui des Chouans qui s'engagèrent contre eux n'était pas beaucoup supérieur, car une notable partie des leurs, les contingents de de Sol et la région de Vannes, restèrent hors de l'action en réalité.

Les renseignements du poète sur la manière dont les choses se passèrent ne sont guère plus précis. L'attitude du bataillon de Pluméliau fut loin d'être celle qu'il dépeint. Dès le début, avec les trois autres bataillons de Guillemot, il s'était précipité avec ardeur sur les ennemis, les avait repoussés de Camezon et rejetés jusque dans la lande de Morboulo. Là, on s'était battu rudement, les Royalistes massés dans deux champs cultivés, les Bleus à l'issue du landier. Hommes de Noyal et de Pluméliau, pour tirer, s'étaient abrités derrière les talus, les tranchées d'alors, non pas par peur, mais parce que telle était leur habitude, habitude qui avait valu aux Chouans le sobriquet de *Gars des fossés* de leurs adversaires.

Avec le bataillon de Bignan, ils avaient à eux seuls presque toute l'armée républicaine sur les bras et ils tenaient ferme, lorsque l'apparition soudaine des autres bataillons de Guillemot, ceux de Sérent et de Pleugriffet, qui avaient dessiné un tour pour surprendre l'ennemi par le flanc, contraignit celui-ci à la retraite. Alors commença la poursuite, poursuite malheureuse, puisque beaucoup d'hommes s'égarèrent dans la brume épaisse d'une matinée d'hiver, entre autres Guillaume et

ses chasseurs d'élite, et que Guillemot fut contraint, dans l'état de dispersion où se trouvaient ses bataillons, de se retirer.

Pourquoi le poète ignore-t-il la présence du roi de Bignan, le vrai chef du bataillon de Pluméliau? On ne le sait; toujours est-il qu'il ne voit que Cadoudal, le grand général. On remarque dans un des couplets une confusion singulière : Georges et La Vendée ne font plus qu'un même personnage, Georges La Vendée. Cette confusion n'est pas particulière à la chanson; elle se retrouve dans plusieurs documents populaires de l'époque et s'explique sans doute par l'étroite intimité qui régnait entre les deux personnages. Cette intimité était telle que souvent on les confondait en un seul homme.

Au cours de la bataille, Cadoudal, en voulant sauter un obstacle, tomba de cheval et les siens le crurent mort. Ce détail ne pouvait échapper au poète, qui est heureux d'en rire. Ce ne fut d'ailleurs qu'un médiocre épisode. Si les Bleus emmenèrent le cheval, ils n'emmenèrent pas le cavalier, qui continua à combattre et qui, loin de chercher un refuge dans les taillis, réussit à leur tenir tête jusqu'aux portes de Vannes et resta maître du terrain.

Le chansonnier termine en représentant les Royalistes partis en débandade sans armes, sans habits et pieds nus et il en profite pour leur donner des conseils de gros plaisant.

Ceci était au moins de trop. Passe encore, dans une bataille indécise, de revendiquer la victoire pour les siens, mais encore est-il qu'il ne faut pas trop vouloir défigurer les faits et outrager ses adversaires.

La chanson de la bataille du Pont-du-Loch était

une mauvaise boutade d'un Bleu vindicatif. Elle se proposait de piétiner un ennemi courageux à terre et de le défigurer. Sans doute n'y réussit-elle que trop et contribua-t-elle, pour sa part, à accroître l'impopularité dans laquelle tomba la cause de la Chouannerie. Elle avait besoin d'être mise au point, à la lumière des faits. Il est fâcheux que ce soit si tard.

## Andante

É ta er Chou - an - ned, pau -  
- tred, é ta hoah'r Chou - an - ned. — Komanset  
ind é Plu - ni - àù, ha ri ré ke kou  
ha lon la ha lon la, — Ko - man - set  
ind é Plu - ni - àù de seù - el er bau -  
- tred, de seù - el er bau - tred

## PREMIÈRE VERSION.

*É ta er Chouanned, pautred, é ta hoah 'r Chouanned.  
Komanset ind é Pluniaù, ha ri ré ke kou ha lon la ha lon la,  
Komanset ind é Pluniaù de seùel er bautred,  
de seùel er bautred.  
Komanset ind é Pluniaù de seùel er bautred,  
Klasket ou des 'n eutru person, n'ou des chet er havet.  
É prad en Dorz<sup>1</sup> ardran en tour é mant bet aranket;  
Choéjet é en ofiserion hag er hapiténed.  
Choéjet é en ofiserion hag er hapiténed  
Aveit monet de Bont er Loh ardro er Gamached.  
Choéjet é er hapiténed hag en ofiserion.  
Aveit monet de Bont er Loh énep d'en Nasion.*

## PREMIÈRE VERSION.

Ils viennent les Chouans, les gars, ils viennent encore les [Chouans,  
Ils ont commencé à Pluméliau à lever les hommes.  
Ils ont commencé à Pluméliau à lever les hommes;  
Ils ont cherché M. le recteur, ils ne l'ont pas trouvé.  
Au pré du Dorz, derrière la tour, on les a alignés,  
On a choisi les officiers, aussi les capitaines.  
On a choisi les officiers, aussi les capitaines,  
Pour aller au Pont du Loch contre les Gamaches.  
On a choisi les capitaines avec les officiers  
Pour aller au Pont du Loch contre la Nation.  
1. Une autre version dit : *É prad Alan* (Dans la prairie d'Alain).

Hag e ma Georj ha La Vendée é pen er vataillon  
Aveit monet d'obér brizél de droup en Nasion.

É ta er Gamached, pautred, é tant a bleg Guéned,  
Nen dint ket nameit pemzek kant, kredein e hran, pautred.

Kredein e hran mé mat, pautred, ne dint meit pemzek kant,  
Ind lar neoah é hreint brizél de bemzek mil Chouan<sup>1</sup>.

Er bautred iouank a Pluniaù hag er ré azoh Noal,  
A pe gleùant er bolédeu ' ré-zé e rid d'er harh.

É ta Georj La Vendée d'er gér, ha ean forh chagreinet,  
Chomet é varh g' en Nasion, ma é kerhet ar droéd.

Braùoh vé bet t'oh hui chomein de léssat hou merhed  
Veit monet bedik Pont er Loh ardro er Gamached.

Et voici Georges et La Vendée en tête du bataillon  
Qui s'en vont batailler contre la Nation.

Ils viennent les Gamaches, les gars : ils viennent du côté de  
Ils ne sont que quinze cents, je le crois, les gars. [Vannes,

Je le crois bien, les gars, ils ne sont que quinze cents,  
Ils disent pourtant qu'ils feront la guerre à quinze mille  
[Chouans<sup>2</sup>.

Les jeunes gens de Pluméliau, ceux d'auprès de Noyal,  
Quand ils ont entendu les boulets, ont couru au fossé.

Il s'en revient, Georges La Vendée, et lui fort chagriné,  
Son cheval est resté avec la Nation et il marche à pied.

C'eût été plus beau pour vous, de rester courtiser vos filles  
Que de venir jusqu'au Pont du Loch contre les Gamaches.

1. Variante : *En Nasion en dés laret* : « Nen domb meit pemzek kant,  
Neoah brizél e hremb sur mat de bemzek mil Chouan. »

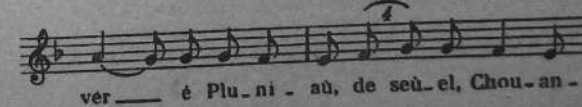
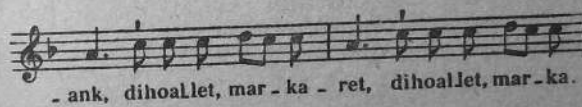
2. Variante :  
La Nation a dit : « Nous ne sommes que quinze cents,  
Pourtant nous combattons sûrement contre quinze mille Chouans.

Guel e vé bet d'oh chom ér gér d' zèbrein krampoèh lardet  
Veit monet bedik Pont er Loh ardro er Gamached.

Mieux eût valu pour vous rester à la maison manger des crêpes  
[graissées  
Que d'aller jusqu'au Pont du Loch contre les Gamaches.

## DEUXIÈME VERSION.

Largo





*Etrézoh-hui, pautred iouank, dihoallet, mar karet,  
dihoallet, mar karet,*

*Komans e vér é Pluniaù, dergedeikiou, e laré e laho!  
Komans e vér é Pluniaù de seùel Chouanned,  
de seùel Chouanned.*

*Komans e vér é Pluniaù de seùel Chouanned,  
Koh ha ievank e ia geté, ' sellant ket doh en oèd.*

*É park en Dorh, ardran en ti, é mant bet aranket,  
Aveit choéj ou ofiserion hag ou hapiténed.*

*Aveit choéj ou ofiserion hag ou hapiténed  
Aveit monet de Bont er Loh ardran er Gamached.*

*' Ha 'r Chouanned de Bont er Loh guiù, joéius ha koutant,  
Ind laré vehent bet er vistr barh én départemant.*

*Ind laré vehent bet er vistr é eskobti Guéned,  
Er Gamached ou des laret : « A dra sur ne veint ket. »*

DEUXIÈME VERSION.

Entre vous, jeunes gens, prenez garde, si vous le voulez,  
On a commencé à Pluméliau à lever les Chouans.

On a commencé à Pluméliau à lever les Chouans;  
Vieux et jeunes s'en vont avec eux; ils ne regardent pas à l'âge.

Dans le champ du Dorz, derrière la maison, on les a alignés  
Pour choisir les officiers ainsi que les capitaines.

Pour choisir les officiers ainsi que les capitaines  
Et aller au Pont du Loch contre les Gamaches.

Les Chouans vont au Pont du Loch gais, joyeux et contents;  
Ils disaient qu'ils auraient été les maîtres du département.

Ils disaient qu'ils seraient les maîtres du diocèse de Vannes;  
Les Gamaches ont répondu : « Sûr ils ne le seront pas. »

*Ta er Gamached a Huéned, n'int ket meit pemzek kant  
Hag ind e lar é hreint brezél de bemzek mil Chouan.*

*« Ha ni, emé er Chouanned, lezamb int de zonet :  
Ma nen dint ket meit pemzek kant, sur ne ridéamb ket. »*

*Pen dint arriù ar Bont er Loh, er honbat komanset,  
Nezen laré er Chouanned : « Ha kuitat e vou red. »*

*Nezen laré er Chouanned : « Red vou d'emb ni kuitat  
Hag abandonnein en armaj ha lod ag hon dillad. »*

*Hag allas! en trenoz vitin é oé bet hoah ker goèh,  
É oé red rantein en armaj get ur lod kaer a vèh.*

*É ha er Chouanned d'er gér hag ind divot ha noah,  
Chomet ou boteu, ou loreu Pont er Loh ar ou lerh.*

Les Gamaches viennent de Vannes; ils ne sont que quinze cents  
Et ils disent qu'ils feront la guerre à quinze mille Chouans.

« Et nous, répliquent les Chouans, laissons-les venir :  
S'ils ne sont que quinze cents, sûr nous ne courrons pas. »

Quand ils arrivent au Pont du Loch, le combat commencé,  
Alors les Chouans ont dit : « Il est nécessaire de s'en aller. »

Alors les Chouans ont dit : « Il faut que nous partions,  
Que nous abandonnions nos armes, une partie de nos habits. »

Hélas! le lendemain matin ce fut encore aussi dur,  
Il fallut rendre les armes avec grande confusion.

Les Chouans s'en retournent chez eux sans chaussures et nus,  
Leurs bottes et leurs bas sont restés au Pont du Loch après eux.

*Nag é has er chef anché, ean monet de Huéned,  
Red oé dehon kuitat é varh aveit monet ar droéd<sup>1</sup>.*

*Red oé dehon kuitat é varh aveit monet ar droéd  
Ha redek mat d'en taillheris érauk er Gamached.*

*Guel vehé d'oh chomel ér gér, kèh Chouanned boémet,  
Guel vehé d'oh chomel ér gér garessal hou merhiéd.*

*Guel vehé d'oh chomel ér gér garessal hou merhiéd  
Ha lezel troupeu en Nasion lèh m' ou des de vonet.*

Et voilà que s'en va leur chef<sup>2</sup>, il s'en va vers Vannes;  
Il a dû quitter son cheval pour marcher à pied.

Il a dû quitter son cheval pour marcher à pied  
Et courir vivement au taillis devant les Gamaches.

Il vaudrait mieux rester chez vous, pauvres Chouans naïfs,  
Mieux vaudrait rester chez vous courtiser vos filles,

Mieux vaudrait rester chez vous courtiser vos filles,  
Et laisser les troupes de la Nation où elles doivent aller.

1. Variante : *Hag é ta Georj ha La Vendée, hag é tant deu arlerh,  
Oeil ou ronsed get en Nasion, red vou dehé kerhel.*

2. Variants :  
Ils s'en viennent, Georges et La Vendée, tous les deux après,  
Leurs chevaux sont allés avec la Nation; il faut bien qu'ils marchent.

## LE CIMETIÈRE DES BLEUS<sup>1</sup>

Entre les collines de Brémelin et le village de Carado, en Saint-Jean-Brévelay, il existe un vallon solitaire, une Noë, ancien marais desséché, le long duquel court un ruisseau qui fait aller la roue d'un moulin.

Au bon vieux temps, on n'osait guère s'y risquer à la brume de nuit, car il était, disait-on, hanté. On voyait glisser dans le ciel des cierges allumés et courir çà et là revenants et animaux fantastiques et malfaisants qui cherchaient noise aux passants.

Les fantômes ont disparu, mais le vallon n'en conserve pas moins sinistre réputation. On le désigne sous le nom de *Cimetière des Bleus*.

A défaut de l'histoire officielle, demeurée muette sur l'événement qui a motivé ce nom, la tradition du pays en a fait un récit amplement détaillé. La seule difficulté est de mettre des précisions.

On était aux plus mauvais jours de la Révolution, républicains et royalistes se battaient avec rage en Bretagne. Les hommes de la Nation, aussi bien les soldats de l'armée régulière que ceux de la garde nationale et les Faux Chouans, s'étaient jetés sur les campagnes, saccageant, incendiant, massacrant, agissant en pays conquis; de tous les villages des cantons de Locminé et de Josselin

1. Extrait de la *Paroisse Bretonne* de novembre 1925.

montaient des cris de colère et des protestations indignées.

Or, Cadoudal et Guillemot, les deux redoutables chefs de l'insurrection, étaient justement par là eux aussi; Cadoudal contre le Mont Guéhenno, Guillemot à l'orée du grand désert de la lande Vachegare, guettant les bons coups et prêts à faire sentir leur rude poigne aux pillards et aux maraudeurs. D'habitude, ils avaient justice expéditive. Elle se formulait en deux mots : pas de quartier aux voleurs et aux assassins.

Un détachement d'une centaine d'hommes, venus de Brest à la rescousse des colonnes républicaines, devait l'apprendre cruellement à ses dépens, avec beaucoup d'autres.

Ces hommes s'étaient comportés indignement en traversant la contrée. Ils avaient couché la veille au bourg de Guéhenno et, pour marquer leur reconnaissance de l'hospitalité reçue, ils avaient dévasté le presbytère et incendié l'église. Le bourg entier avait failli être la proie du feu. Il n'y avait pas de Chouans aux environs, assuraient les renseignements erronés qu'ils avaient reçus. Que pouvaient-ils craindre?

En réalité, Cadoudal les guettait. Il se disposait à leur servir leur salaire.

La route qui conduit de Guéhenno à Vannes passe par le Mont. Ce fut par là que la colonne s'engagea le lendemain.

Les Brestoïis, dans la quiétude la plus complète, s'en allaient gaiement, riant encore du bon tour joué à ces grossiers paysans. Ils marchaient à petite allure, en gens pas pressés d'arriver au but; les officiers aussi insoucians du danger venaient même de donner l'ordre, pour passer le temps, de faire halte et d'inspecter les armes, quand, sou-

dain, une terrible fusillade éclata de partout. Les malheureux étaient en plein guêpier. De derrière chaque fossé surgissaient des Chouans et l'on entendait la voix puissante de Cadoudal qui commandait le feu.

Il semblait d'ailleurs impossible de résister à ce torrent d'assaillants. Autour des officiers, il n'était demeuré que trente-huit hommes. Baïonnette en avant, ils tentèrent d'opérer une trouée à travers les rangs ennemis. Vingt-trois y réussirent et gagnèrent Vannes. Quinze furent cernés dans un bois et se rendirent. Tout le reste de la colonne était déjà aux mains de Cadoudal. Parmi les prisonniers, il y avait un capitaine et un lieutenant; les autres officiers étaient tombés.

Le capitaine témoignait un véritable abattement : « Je suis désolé, murmurait-il, de nous voir ainsi vaincus par des paysans. »

Quelle serait maintenant la conduite du vainqueur et quelle sanction prendrait-il à l'égard de ceux que le sort de la bataille avait mis entre ses mains?

Pour quiconque le connaissait, la réponse n'était pas douteuse. C'étaient des voleurs et des incendiaires. Ils méritaient donc la mort. Il devait d'autant moins hésiter que la voix populaire elle-même réclamait le dernier supplice.

Comme les captifs, à l'issue du combat, traversaient le bourg de Guéhenno, encadrés dans un détachement de marins chouans, voilà que l'on vit accourir au-devant d'eux tous les habitants de la localité, les insultes à la bouche, des pierres à la main et demandant à grands cris qu'on les fusillât.

Tel fut aussi le châtimeut auquel se décida Cadoudal. Il y avait trente-deux prisonniers. Il

ordonna que les trente-deux fussent passés par les armes. Un recoin perdu entre Guéhenno et Saint-Jean-Brévelay fut choisi pour le lieu de l'exécution.

La distance à parcourir n'était pas longue. Quelques champs de labour et quelques landes à traverser, et l'on débouchait dans le village de Brémelin, puis dans un chemin qui longeait la Noë de Carado.

Ce fut dans ce chemin que s'exécuta la sentence. Les Bleus y furent amenés. Les uns avaient des jurons et des propos grossiers à la bouche, les autres des supplications, certains pleuraient.

« Voulez-vous vous confesser? leur demandait-on.

— A qui? répliqua un soldat.

— A un prêtre, parbleu!

La réponse fut un blasphème suivi d'un coup de satre dans le ventre qui cloua par terre le malheureux.

« Laissez-moi la vie, disait une des victimes. J'ai été entraîné de force au milieu de cette troupe de pillards et je n'ai jamais marché qu'à contrecœur. Laissez-moi la vie et je vous donnerai tout l'or que vous exigerez.

— Ne me tuez pas, clamait un jeune sergent; moi je suis vôtre, car je suis chrétien; et il montrait un livre de prières qu'il tenait dissimulé dans sa poche.

Ni prières ni supplications ne purent fléchir le cœur des Chouans. Leur exaspération était trop grande et ils avaient été si souvent trompés par les paroles astucieuses de leurs ennemis. L'ordre du chef, d'ailleurs, était de châtier. Ils ne pouvaient s'y dérober.

L'exécution commença. Deux à deux les pri-

sonniers se présentaient. On les faisait s'agenouiller. Il y avait une décharge de coups de fusils et tout était dit.

Or, raconte la légende qui a survécu jusqu'à nos jours, quand ce fut le tour du jeune sergent, on fut témoin d'un spectacle étonnant. Son livre à la main, il priait à haute voix et l'on avait beau tirer sur lui, aucune balle ne l'atteignait. Il fallut que dans un moment de distraction il relevât les yeux, pour qu'il reçût enfin le coup mortel.

L'hécatombe était terminée. Il n'y avait plus qu'à ensevelir les cadavres. La Noë de Carado, à deux pas, sembla le terrain de sépulture le mieux approprié.

On y creusa trois fosses, l'une pour le jeune sergent chrétien sur laquelle on planta une croix, comme un hommage et une demande de pardon, de la part de ceux qui l'avaient tué, les deux autres pour le reste des victimes. On les y enterra à l'alignement, on jeta sur eux des monceaux de terre et l'on attendit que l'oubli vint, ainsi qu'il est venu pour tant de malheureux qui succombèrent tristement en cette contrée.

Mais les hommes n'oublièrent pas. Chose extraordinaire, les habitants du pays eux-mêmes, les fils des exécuteurs, se chargèrent d'entretenir le culte du souvenir.

Pour le Breton, le trépas efface les oppositions d'idées. Par-de là la tombe, il n'y a plus que de pauvres humains qui ont également droit à la pitié, en face d'un Juge qui exige de nos actes un compte inexorable.

A Guéhenno et à Saint-Jean-Brévelay, on eut tôt pardonné les victimes des Brestois pour ne songer qu'à leurs âmes. On se mit à planter sur leurs restes, comme sur ceux du sergent, de petites

croix taillées à même les branches d'arbres. On les éleva presque au rang des martyrs et l'on vint leur réclamer des secours qu'on ne sollicite que des Saints les plus dûment classés au céleste séjour, la guérison des fièvres, de la diarrhée et la facilité pour marcher.

Certains dimanches, la foule afflue. On dirait un vrai pèlerinage. On n'a pas prouvé d'ailleurs qu'il y ait eu des miracles, mais la crédulité n'en tient pas moins bon.

Elle est aussi tenace que la sottise humaine et il s'écoulera sans doute de longues années encore avant que le Cimetière des Bleus ne soit plus considéré par les naïfs paysans comme une sorte de champ des martyrs et que ne cesse d'accourir à la Noë de Carado la foule des pèlerins. Mieux vaudrait ne pas troubler le sommeil des morts.

Les renseignements sur lesquels nous avons pu baser ce récit nous ont été fournis par les notes d'un recteur de Guéhenno qui vivait au dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle et qui connut beaucoup de survivants du temps de la Révolution. Ils ont été complétés par les souvenirs d'un vieillard de quatre-vingt-deux ans, Nysan de Carado, dont le père assistait à l'exécution et qui nous a raconté une foule de détails aujourd'hui oubliés.

Nous avons voulu nous rendre compte par nous-même de l'exactitude des faits. Les ossements subsistaient-ils encore? Nous fîmes creuser des tombes à un mètre environ de profondeur. Nous ne découvrîmes rien.

Était-ce une preuve qui infirmait l'exactitude de l'exécution? Non sans doute; cela permettait tout au plus un doute. Peut-être le temps a-t-il achevé complètement son œuvre de dissolution; peut-être, en ce terrain meuble, les ossements se sont-ils enfoncés plus profondément dans le sol? Sans doute, l'avenir dira-t-il le mot final.

F. C.

## MORT DE JULIEN CADOUDAL<sup>1</sup>

*Pour une raison que nous ne connaissons pas, peut-être simplement parce que la mort ne lui en a pas laissé le loisir, l'abbé Cadic n'a pas publié dans sa revue la chanson de Julien Cadoudal. Il connaissait cependant cette chanson que le peuple breton, tout autour d'Auray, a répétée pendant plus d'un siècle. Jusque vers 1914 on pouvait l'entendre encore.*

*Il nous a été facile de reconstituer ce chapitre manquant en prélevant dans l'Histoire Populaire de la Chouannerie en Bretagne (publiée par l'abbé Cadic dans sa revue : la Paroisse Bretonne de Paris) le passage qu'il consacra en septembre 1916 à la mort de Julien Cadoudal, et en empruntant aux pièces justificatives du livre qu'a consacré à Georges Cadoudal et la Chouannerie un neveu de ces deux Chouans, G. de Cadoudal, le texte breton le plus sûr que l'on connaisse de ce que le peuple breton appelait Sônnen m'ami, ou Sônnen Julian Blèor-Ru, des deux surnoms du malheureux assassiné.*

Comme si un malheur ne pouvait aller seul, un autre sujet de tristesse était réservé à Cadoudal. Quinze jours n'étaient pas écoulés depuis la mort de Mercier qu'il apprenait celle de son frère Julien.

1. Extrait de la *Paroisse Bretonne de Paris*, numéro de septembre 1916.

Julien était un jeune homme qui n'avait encore que vingt-cinq ans; il s'était soumis, lors de la pacification de Brune, et il vivait tranquillement dans la ferme de ses parents à Kerléano, lorsqu'un vieux voisin, le mari de sa propre marraine, Pierre Le Moing, le dénonça, pour une somme de trente sous, comme entretenant toujours des relations avec les rebelles. Le misérable avait eu encore le cynisme de passer la veille après midi à boire du cidre avec lui.

Les gendarmes d'Auray avaient accouru à l'instant, le 2 février, à Kerléano, et ils avaient saisi le jeune homme à l'improviste. On ne trouva sur lui rien de compromettant, ni armes, ni lettres, sinon quelques reçus de sommes payées à des Chouans, mais il avait surtout contre lui sa parenté avec Georges. Cela suffit pour le perdre. Sous prétexte qu'un complot avait été formé par ses amis pour l'arracher de la prison, le commandant d'Auray, Layous, décida de le transférer à Lorient.

Le 8 février, à six heures du matin, il partait, accompagné d'une escorte de cinquante-quatre soldats et gendarmes; mais la troupe était à peine à trois kilomètres vers la butte de Corohan que, d'après le chef du détachement, Leyder, des coups de fusil éclataient des deux côtés de la route contre les éclaireurs. Le prisonnier voulut profiter du désordre pour s'enfuir, malgré les cris : arrête! qu'on lui jetait. Finalement les soldats firent feu et il tomba mort, atteint de quatre balles.

Tel était le récit officiel. Il était loin d'être d'accord avec la vérité. Il s'agissait plutôt d'un assassinat. Le juge de paix de Pluvigner, chargé de l'enquête, et le maire de Brech, chargé de rédiger l'acte de décès, ne craignirent pas de l'affirmer, et ce dernier se plaignit avec indignation au sous-

préfet de Lorient. Il n'y avait eu qu'une attaque supposée à Corohan. Quelques soldats, prenant les devants, s'étaient cachés et avaient tiré en l'air, et le reste de l'escorte, feignant d'avoir affaire aux Chouans, s'était débarrassé de son captif.

La mort du pauvre Julien était encore une grande perte pour les Royalistes. S'il avait moins brillé que son aîné, il était cependant très populaire. Brave entre tous, il se battait déjà à seize ans. Il s'était distingué ensuite à maintes reprises et il avait fini comme major-général de la cavalerie royale. Aimé des hommes pour son caractère loyal et généreux, incapable de soupçonner le mal, il était aimé aussi, dit-on, des jeunes filles, pour la mâle beauté de ses traits, sous son ample chevelure blonde, et ce furent elles qui voulurent se charger de ses funérailles. Son imagination ardente faisait de lui un barde à ses heures et ses chansons avaient de la vogue dans les campagnes. L'une d'elles, qu'il composa dans sa prison, à la veille de sa mort, est longtemps restée sur les lèvres des paysans<sup>1</sup>.

Les Chouans le vengèrent terriblement. Quatre mois après, le 11 messidor, ils arrivaient à Kerléano, à trois heures du matin, arrachaient le traître de son lit, et, malgré ses cris et les supplications du père de la victime, le fusillaient impitoyablement, puis laissaient son cadavre exposé sous les yeux du public...

1. Voir *Georges Cadoudal et la Chouannerie* : On désignait Julien sous les noms familiers de *Mami* et de *Julien aux cheveux rouges*.

## SONNEN M'AMI

*E' kambr me zad é hoen kousket,  
Mé n'em boé chonj a dra erbet.*

*Diskan.*

*M'em boé inour ha plijadur,  
Mes allas! bremen n'em es chet mu;  
Kollet em es me eurustet,  
M'er hlask é peb léh ha n'er havan ket.*

*Deùt inou tri pé pear jangard,  
Ind em skleij én ari er stag.*

*D'er prizon e' hon konduiet,  
Tré deu jandarm é hon kasset.*

---

Dans la chambre de mon père j'étais endormi,  
Je ne pensais à rien au monde.

*Refrain.*

J'avais honneur et plaisir,  
Mais hélas! maintenant je n'ai plus;  
J'ai perdu mon bonheur,  
Je le cherche partout et je ne le trouve pas.

Arrivent là trois ou quatre gendarmes,  
Ils me traînent lié.

A la prison je suis conduit,  
Entre deux gendarmes je suis conduit.

*Er prizon pen don antréet  
Én ur basfos é hon taulet.*

*Men é ma oeit mem brér Jozon,  
Pe n'er hleuan ket mui é son?*

*Men é ma oeit mem brér Loeiz,  
Ken n'er guélan ket mui jamés?*

*Men é ma oeit me hoér Mari,  
Ken n' hé guélan ket dré en ti?*

*Men é ma oeit parkeu me zat,  
Ma vèn enné é labourat?*

*Men é ma oeit ronsset me zat  
E gassen d'er prad de vouitat?*

---

Dans la prison quand je suis entré  
Dans une basse-fosse je suis jeté.

Où est allé mon frère Jozon,  
Que je ne l'entends plus chanter?

Où est allé mon frère Louis,  
Que je ne le vois plus jamais?

Où est allée ma sœur Marie,  
Que je ne la vois plus dans la maison?

Où sont passés les champs de mon père,  
Où j'avais coutume de travailler?

Où sont passés les chevaux de mon père,  
Que je conduisais au pré brouter?

*Emen é ma oeit chas me zat,  
Ma hèn geté de jiboésat?*

*Men é ma oeit lanneg Bubri,  
Ma jiboésen liés énni?*

*Men é ma oeit ruiou Abré,  
Ma vèn é valéal énné?*

Où sont passés les chiens de mon père,  
Avec lesquels j'allais chasser?

Où est passée la lande de Bubry,  
Où je chassais souvent?

Où sont passées les rues d'Auray,  
Où j'aimais à me promener?

## LE MARTYR DE KERGOAL<sup>1</sup>

Ceci est le récit d'un véritable martyr qui eut lieu à Theix au temps de la Révolution et dont la mémoire des anciens est seule à avoir gardé le souvenir.

Ce soir-là, par la route qui va de Vannes à Muzillac, vers le plat pays, un jeune homme marchait à pas pressés. Était-il Bleu, était-il Blanc? On ne le sait au juste. Probablement Bleu et, croit-on généralement, sergent de l'armée républicaine dont il aurait porté l'uniforme. La nuit était obscure; on ne voyait pas à dix mètres devant soi et, qui plus est, le pays était dangereux, plein de mauvaises gens, de forçats évadés qui profitaient des troubles pour commettre les pires forfaits; mais ce n'étaient pas là des motifs suffisants pour arrêter le vaillant gars.

On lui avait dit que là-bas, à Billiers, tout près de l'océan et de l'embouchure de la Vilaine, sa mère était gravement malade et il voulait arriver à temps afin de recueillir son dernier souffle.

Le chemin de Muzillac, après avoir traversé champs de culture et prairies d'herbes marines et suivi les ruisselets qui gonflent chaque jour le flot du golfe du Morbihan, débouche à côté du village de Kergoal, non loin du bourg de Theix. C'était là que devait se dérouler l'affreuse tragédie.

1. Extrait de la *Paroisse Bretonne* de février 1926.



Le hameau, en ce moment, était occupé par une bande de malfaiteurs qui, non contents de dévaster les habitants, avaient mis en coupe réglée les fermes d'alentour. L'un de leur compagnon était tombé, les jours précédents, entre les mains des hommes de la justice et, depuis ce temps, leur fureur ne contenait plus de bornes. Ils cherchaient une victime. Ils la trouvèrent dans le pauvre gars de Billiers.

Celui-ci arrivait à la hauteur des premières maisons quand tout à coup des voix brutales retentirent à ses oreilles : « Hé là, le voyageur, on ne va pas plus loin. Arrête-toi, que nous causions un peu. »

— Je suis pressé, répliqua le jeune homme, et je n'ai guère le loisir d'engager des conversations. Ma mère se meurt à Billiers et elle m'attend pour me faire ses adieux.

— A notre avis son attente sera longue et ce ne sera pas ce soir qu'elle prendra congé de toi. Il nous faudra d'abord régler des comptes. Suis-nous. »

Les brigands riaient, ce disant, d'un air méchant, le regard chargé de haine. Le soldat ne pouvait s'illusionner sur son sort. Il tenta de fuir, en fonçant à travers les rangs de ses ennemis. Dix mains brutales le happèrent au passage.

« Pas si vite, mon gars, ricana le chef; tu sais bien que nous n'avons pas fini notre causette. Viens. Il y a, à quelques pas d'ici, un endroit propice où nous serons tout à fait à notre aise pour cela. »

Le malheureux eut beau lancer des appels à la pitié : ses cris tombaient dans des oreilles de sourds. Les mains garrottées jusqu'au sang, le dos meurtri de coups de crosses de fusil, on le

traîna vers l'aire à battre de la ferme Cléry, comme on mène une bête à l'abattoir, puis on le jeta tout pantelant sur une botte de paille.

« Inutile de te fatiguer la gorge par tes lamentations, reprit celui qui commandait cette abominable canaille. Tu es Bleu, si nous en jugeons à ton habit, mais peu nous chaut que tu sois un Bleu où un Chouan; tu n'es toujours pas nôtre, car nous autres nous sommes les brigands. Quand l'un de nos hommes tombe aux mains des tiens, il est aussitôt branché aux arbres de la route. Ton sort ne sera pas meilleur. »

Il appela un individu à face patibulaire qui semblait attendre un signe.

« Approche, lui ordonna-t-il, et aux yeux! Sur-tout frappe juste. Il s'agit d'ôter à ce gaillard la possibilité de fuir et au besoin de nous reconnaître. »

Le bourreau planta son stylet dans les yeux du malheureux soldat qui hurlait de douleur, tandis que le sang giclait en ruisseaux des deux côtés de sa figure.

« Aux ongles des pieds maintenant! clama l'ignoble chef; il faut que ce coureur de route paie au centuple pour les misères infligées aux nôtres par les siens. » Et l'un après l'autre, on arracha avec des tenailles l'ongle de chaque doigt des pieds, au milieu des exclamations de joie de la bande de Peaux-Rouges. Le patient n'était plus qu'une plaie quand on cessa de le tourmenter. Alors commença une horrible veillée funèbre. Assis en rond autour de lui, la pipe à la bouche et le verre d'eau-de-vie à la main, les bourreaux l'abreuèrent de plaisanteries grossières : « Allons, le gars, en route pour Billiers. Hâte-toi donc; ta bonne femme de mère compte sur toi pour tourner

de l'œil; et puis, si tu n'es pas de retour à temps à ta garnison, tu seras porté déserteur. »

L'aube les surprit dans leurs malséants palabres et leur crapuleuse orgie. En entendant le coq de Kergoal jeter son cocorico, le chef se leva : « Il ne s'agit pas de nous éterniser ici, s'écria-t-il. Voilà le moment de déménager et au plus pressé car, pour nous, les oiseaux de nuit, le jour n'est pas notre fait.

« En attendant, comment nous débarrasser de ce gaillard et l'empêcher de continuer sa plainte ?

— La belle affaire! ricanèrent les autres. Il n'y a qu'à l'ensevelir au fond d'un trou. Une fois là, il aura tôt perdu l'envie de geindre. Après tout, il n'y a que les morts qui ne parlent pas. »

Après avoir roulé leur victime sur une claie, les bandits partirent au galop dans la direction du vallon de Tostal-er-Bodlaneu. Les plaies avivées par la course et les heurts du chemin, le malheureux hurlait de douleur et l'on aurait entendu le bruit de sa voix à un kilomètre de là.

Le vallon de Tostal est un lieu écarté, hanté par un ruisseau et fréquenté uniquement par les petits bergers et quelques laboureurs du voisinage.

Ce fut là que s'arrêta le funèbre cortège.

« Allons, ouste, debout! le gars! clamèrent les porteurs. Tu ne te figures sans doute pas que nous continuerons à te véhiculer encore longtemps en litière, comme un personnage de l'Ancien Régime. Lève-toi, car il s'agit de nous prêter la main pour nous aider à terminer notre besogne. »

A coups de pieds et à coups de poings, on obligea le martyr à se redresser, puis on lui remit une pelle et une pioche : « Prends ça, lui ordonna-t-on,

et creuse ta tombe. On ne dort jamais mieux dans un lit que quand on l'a fait soi-même. »

Il fallut obéir, sous la menace des baïonnettes et des crosses de fusil. Le pauvre aveugle travaillait à tâtons, au jugé, et sa poitrine haletait, et son front ruisselait de sueur, tandis que la troupe des cannibales, les bras croisés, goguenardait et l'encourageait cyniquement.

Quand le trou fut à mi-taille d'homme, ceux-ci lui commandèrent de s'arrêter : « Ça suffit pour toi, va, mon gars, d'autant plus que tu commences à te fatiguer et que notre besogne nous appelle ailleurs. Tu seras heureux là comme un roi. »

Sans autre forme de procès, ils l'empoignèrent par la tête et les pieds, le couchèrent de son long, et entassèrent sur lui des monceaux de terre qu'ils eurent soin de piétiner afin de la faire mieux tenir; après quoi ils s'éloignèrent précipitamment. Les troupes républicaines et chouannes étaient à proximité et elles auraient mis un terme à leurs entreprises.

Avait-on entendu des villages les hurlements de la victime? Sans doute, mais personne n'avait osé approcher, tellement la terreur était grande. Sitôt la bande des sinistres coquins éclipsée, on accourut, se doutant bien du nouveau méfait qu'ils avaient commis. La terre fraîchement remuée au bord du ruisseau attira l'attention.

Or, quelque chose qui semblait s'agiter convulsivement sortait de cette terre : une main d'homme. Dans un effort suprême, le martyr avait réussi, malgré le poids qui l'écrasait, à passer le bras au dehors et il semblait appeler au secours.

Vivement les paysans dégagèrent le trou; hélas! hélas! quand la dernière pelletée enlevée le malheureux leur apparut, avec les marques de son

supplice, la mort avait achevé son œuvre. Il n'y avait là qu'un cadavre qui ne remuait plus.

Ils ramenèrent la terre sur lui, puis après s'être agenouillés pieusement dans un *De Profundis*, ils plantèrent une croix, afin de garder le souvenir de celui qui avait souffert le martyre en allant remplir le devoir filial.

Que se passa-t-il ensuite au jugement de Dieu? Nul ne le sut et ne le saura. Toujours est-il que la vallée de Tostal se changea en un lieu d'épouvante. Le bruit ne tarda pas à se répandre que le jeune homme y revenait.

La nuit, quand les paysans se rendaient à la fraîche, au bord du ruisseau, pour couper l'herbe à leurs bestiaux, des cris effroyables qui remplissaient le vallon et se répercutaient au loin les figeaient sur place dans l'épouvante. On aurait dit un homme qu'on égorge et cela dura de la sorte, chaque nuit, pendant trois ans.

A la longue, les cris s'espacèrent, sans cesser cependant complètement. Trente ans après, il n'était pas rare de les percevoir encore. C'est ce qui advint un soir à un fermier nommé Chrétien et à son domestique. Ils étaient occupés à faucher l'herbe quand tout à coup des hurlements terribles éclatèrent auprès d'eux. Ils s'enfuirent, laissant outils et herbes et n'osant plus revenir.

Maintenant la paix est descendue dans la vallée de Tostal. Il n'y reste plus qu'un vague souvenir du forfait. Sans doute la croix elle-même est tombée.

Quand vous passerez cependant par là, bonnes gens, vous vous rappellerez la triste histoire. Agenouillez-vous et, pour le pauvre martyr de Kergoal, dites une prière fervente.

(Conté par M. Cléry.)

## LES DERNIERS CHOUANS <sup>1</sup>

La Chouannerie est à l'agonie. Les fonctionnaires de Napoléon, évêques et préfets, en ont eu raison. Il n'en reste plus que quelques misérables débris qui errent par les villages, un peu mendians, un peu maraudeurs, qui continuent à vivre en marge de la société, l'esprit nourri d'espérances chimériques, et qui ne consentent pas à avouer leur défaite. S'ils rencontrent encore un accueil bienveillant dans quelque hospitalière demeure au fond des campagnes perdues, le peuple n'est plus de leur côté. Le paysan lui-même, qui était jadis si attaché à la cause royaliste, se détourne sur leur passage et, d'un geste méprisant, les montre du doigt, tandis que les bourgeois des villes, la raillerie aux lèvres, n'ont à leur reprocher que la prison que leur a valu leur fidélité au roi.

Le vaincu a toujours tort. Il est rare qu'on soit bon et indulgent envers lui; et son parti, dès lors que le sort des armes l'a abattu, est irrémédiablement condamné par l'opinion publique.

Les Chouans cependant auraient dû, semble-t-il, échapper à la règle commune et rencontrer chez le peuple plus d'égards, puisqu'ils étaient du peuple eux aussi. Sans doute, mais le peuple était las de se voir fouler constamment depuis quinze ans

1. Extrait de la *Paroisse Bretonne de Paris*, numéro de février 1918.

par les armées rivales; il avait obtenu l'essentiel de ses demandes, la restauration du culte; il avait goûté aux douceurs de la paix, et il ne se sentait plus aucune envie de donner son sang pour qu'à Paris tel personnage s'assît sur le fauteuil monarchique à la place de tel autre.

Le langage qu'ils s'obstinaient à lui tenir, il ne cherchait plus à le comprendre, et il leur en voulait de conserver une attitude qui était un reproche et une condamnation de son indifférence.

De là à montrer de l'hostilité, il n'y avait qu'un pas.

La muse populaire elle-même, si prompte à s'éveiller en Bretagne et qui, jusqu'à ce jour, avait d'ordinaire réservé ses traits pour les partisans de la Révolution se mit contre eux. Elle leur prodigua ses sarcasmes, relevant leurs travers, ridiculisant leurs sentiments, condamnant leurs excès avec sévérité.

Plusieurs chansons furent ainsi composées sous l'Empire avec un caractère nettement anti-chouan, comme l'était celle qui a été publiée ici au sujet de la bataille du pont du Loch. La plupart ont disparu. De celles qui survivent, on ne retrouve plus guère que des bribes qu'il est difficile d'assembler bout à bout.

Il en est une qui n'a du moins pas le caractère d'hostilité de celles-là à l'égard des vaincus. Elle se borne à rappeler leurs malheurs et à redire leurs espoirs inassouvis. Sans doute fut-elle l'œuvre d'un royaliste. Elle était très répandue jadis au pays de Pontivy et dut se composer de couplets beaucoup plus nombreux. Il est regrettable qu'on les ait oubliés.

Nous tenons cette chanson de M. Le Moing, de

Noyal. Beaucoup de chansons qui ont paru dans la *Paroisse Bretonne* viennent de lui<sup>1</sup> :

*Cheleuet, men bredér ha me hamaraded,  
Na tristet ur vechér, hen es ni keméret.*

*A pe damb d'er pardon, o, pé d'en asanblé,  
Diskoeit vemb get er biz : « Ch'te Chouaned azé. »*

*A pe damb te valé é mesk hon hansorted,  
Diskoeit vemb get er biz : « Chet' azé Chouaned. »*

*Mar hon bé er maleur de respont hemb rézon,  
Ne dés de demal d'omb, o, kin meit ou frizon.*

*Dé ket hui, tuchentil, naren, nag hou prizon  
E hrei d'omb-ni chanjein, kuitat hon opinion.*

---

Écoutez, mes amis, mes camarades aussi,  
Combien triste le métier que nous avons choisi.

Quand nous allons au pardon ou à l'assemblée,  
On nous montre du doigt : « Voilà des Chouans. »

Quand nous nous promenons parmi nos compagnons,  
On nous montre du doigt : « Voilà des Chouans là. »

Si nous avons le malheur de répondre sans raison,  
On n'a à nous reprocher que leur prison.

Ce n'est pas nous, messieurs, non, ni votre prison  
Qui nous fera changer, laisser notre opinion.

1. Ce M. Le Moing était le beau-frère de l'abbé F. Cadic et le père de M. l'abbé Le Moing, recteur de Moréac, si fidèle à la mémoire littéraire de son oncle F. Cadic que c'est grâce à lui que nous pouvons publier ses livres. (Note des Éditeurs.)

*Rak me gleu ur voèh dous, ur voèh dous é laret :*  
*« Dalhamb, dalhamb fidél, dalhamb fidél berpet. »*

Car j'entends une voix douce, une voix douce qui nous dit :  
 « Tenons, tenons fidèles, tenons fidèles toujours. »

## COMBATS DE CHOUANS <sup>1</sup>

Il n'y a pas que les historiens qui se sont essayés à raconter l'histoire de la Chouannerie; le peuple s'y est essayé de son côté, et sous la forme qui s'harmonise le mieux avec son goût, en la chantant. La chanson que nous publions en est la preuve.

D'où et de quand vient-elle? On ne pourrait le préciser au juste. Elle fut recueillie de la bouche d'un vieux taupier de Pluvigner, quelque peu réfractaire en son jeune temps, par un de nos auxiliaires les plus zélés et les mieux entendus en cette sorte de recherches, M. l'abbé Le Moing, vicaire de Cléguer (en 1918). Il y a quelques années, elle était encore en vogue aux environs d'Auray, aux époques d'élections, les Royalistes de la contrée, qui se souvenaient de l'ardeur combative de leurs pères et qui ne craignaient pas de rappeler que Cadoudal était leur compatriote et que les Chouans avaient compté de nombreux partisans chez eux, aimaient à la répéter.

L'air était de circonstance et on lui avait adapté un refrain français, dont le seul mérite était d'être facile et connu :

Vivent les Chouans, les Chouans, les Chouans,  
 Vivent les Chouans du Morbihan!

Sans doute cette chanson n'avait-elle pas été créée et mise au monde avec cet air; mais l'ancien s'était perdu. L'auteur non plus n'avait pas dû

1. Extrait de la *Paroisse Bretonne de Paris*, numéro d'avril 1918.

se proposer de servir la cause d'un candidat-député quelconque. Mais quel était-il? Un homme du peuple assurément, et un homme du peuple qui avait dû participer lui-même aux événements, ou qui s'était renseigné auprès des acteurs.

En ce pays, les réfractaires, durant les premières années de Louis-Philippe, étaient nombreux et ils aimaient à s'entretenir des temps héroïques de la Chouannerie. Il est probable que l'un d'eux, plus particulièrement renseigné, voulut mettre en vers les souvenirs de la grande époque et les faire chanter à ses camarades pour les mieux inculquer en leur mémoire.

Un détail de la chanson semble devoir appuyer cette hypothèse. On y parle du grand hêtre de la forêt de Camors.

Ce hêtre, dont le feuillage touffu s'étendait sur une large clairière et au pied duquel jaillissait une fontaine d'eau vive, s'élevait à l'orée du bois, près du château des Granges et non loin de l'abbaye de Lanvaux. Sa situation privilégiée, à l'abri derrière les arbres, et sur un dos de colline d'où la vue plongeait au large sur la plaine d'Arvor, en avait fait un point de rendez-vous habituel des Chouans. Il leur était facile de surveiller de là le pays en se dissimulant.

Les réfractaires, comme les Chouans, aimaient à se grouper autour de ce hêtre. Il n'y avait qu'eux à en connaître l'existence; dès lors, seul l'un d'eux était à même d'en révéler l'importance, en lui donnant place dans une chanson.

L'auteur, en véritable poète populaire, ne s'attache guère qu'aux exploits de son compatriote Cadoudal et n'étend pas beaucoup plus loin que la terre d'Auray les limites de son théâtre. Il n'est pas très sûr de ses faits et pour ne pas s'exposer à

errer en les contant, il se borne à un résumé général.

Il y avait déjà longtemps que Georges luttait, et il s'était acquis une juste célébrité en Vendée et dans le Morbihan, lorsque eut lieu l'engagement près du hêtre du bois de Camors. Il lui était réservé à maintes reprises de combattre encore en cet endroit, car la forêt de Camors était son arsenal et son château fort, son lieu de refuge, en cas de défaite, et bien souvent ses ennemis l'y serrèrent de près.

Le chansonnier ignore ces menus détails. Il s'intéresse davantage à l'attitude du chef révolutionnaire et de Cadoudal, auxquels il prête des physionomies de héros d'Homère.

Il note en passant l'affaire du château de Kerbarh, en Landaul, malgré son peu d'importance, parce qu'elle avait eu lieu à côté de chez lui, et il raconte aussitôt le triste drame de Quiberon et son affreux dénouement du Champ des Martyrs.

Là encore il met un personnage en scène, mais sans être plus sûr de ses renseignements. Ce personnage devait être sans doute Louis de Rieux, dont le sort ne fut pas tout à fait celui qu'il prétend.

On prétend que l'infortuné jeune homme, échappant à l'attention de ses gardiens, avait réussi à briser ses liens, au moment où il était devant le peloton d'exécution, et à sauter dans le marais de Tré-Auray, lorsqu'un brigadier de gendarmerie d'Auray, nommé Abreveux, qui l'avait aperçu, lui tira dans la tête un coup de fusil et le tua de l'autre côté du ruisseau<sup>1</sup>.

1. Ainsi mourut, à vingt-deux ans, le dernier descendant de l'une des plus illustres familles de Bretagne, apparentée à la famille duciale et qui avait rendu les plus beaux services à la France. Déjà en 1364, lors de la bataille d'Auray, l'un des siens avait péri en ce lieu. Le cadavre de la victime fut enterré de nuit, en face, dans le plateau de Kerzo, par M<sup>lle</sup> Lauzer et Joseph Tanguy. — Note de M. Le Bihan.

Le fait saillant de la vie de Cadoudal est la bataille du Pont du Loch. Naturellement, le poète populaire lui attribue une victoire complète. Il exagère quelque peu. S'il y eut victoire des Chouans et s'ils obligèrent leurs ennemis à se retirer sur Vannes, ce ne fut qu'une victoire à la Pyrrhus et peu de temps après, ils se voyaient obligés d'entrer en accommodement avec le Premier Consul.

L'anecdote concernant l'église qui aurait servi d'asile aux fuyards républicains n'est pas davantage exacte. Ce qui est vrai, c'est qu'un certain nombre de soldats pressés de trop près par les Chouans s'arrêtèrent à Meucon dans une petite gentilhommière et y organisèrent une défense acharnée jusqu'à l'arrivée des secours. Il ne pouvait donc être question de destruction d'église et le dialogue de Cadoudal et de La Vendée était sûrement controuvé.

Le poète, ensuite, sans crier gare, saute plusieurs années, et de la grande Chouannerie, il passe à la petite de 1815. Il prétend en effet donner une vue d'ensemble de toute l'histoire des insurrections du Morbihan.

Deux combats attirent son attention de façon spéciale, parce qu'ils ont eu lieu dans son pays, celui de Sainte-Anne, où les écoliers du collège de Vannes montrèrent leur valeur guerrière, en mettant en fuite les fédérés de Lorient, et celui de la Lande de l'Ecurie (Lann er Hreu) en Brech, où les rebelles, grâce à l'imprévoyance et à l'indécision de certains de leurs chefs, essuyèrent une défaite.

A quelque temps de là, la lutte était finie, les Chouans rentraient dans leurs foyers, et le poète, pour leur montrer qu'il était bien des leurs, leur décernait un éloge, d'ailleurs mérité :

Les Chouans, soldats de Dieu,  
Savent mourir pour leur foi.

Telle est cette chanson curieuse, inexacte dans quelques détails, véridique dans l'ensemble, intéressante en tant que leçon d'histoire populaire. Le fait seul qu'elle était jadis très en vogue atteste que, si le nom de Chouan n'était pas partout un titre de gloire, il n'en était pas moins porté encore avec honneur en certaines contrées.

Ke - tan mar ou dès kon - ba

- tet; Ke - tan mar ou dès kon - ba

- tet, È koet Ka - morh, e huès kleu .

- et. Vi vent les Chou - ans, les Chouans, les Chou

- ans, Vi vent les Chou - ans du Mor - bi -

- han! Vi vent les Chou - ans, les Chouans, les Chou

- ans, Vi vent les Chou - ans, du Mor - bi - han!

*Ketan mar ou dès konbatet,  
Ketan mar ou dès konbatet,  
Oé koet Kamorh, e hues kleuet.*

*Vivent les Chouans, les Chouans, les Chouans,  
Vivent les Chouans du Morbihan!  
Vivent les Chouans, les Chouans, les Chouans,  
Vivent les Chouans du Morbihan!*

*É koet Kamorh, pèl doh 'n hent-pras,  
Anont é hès ur faüen vras.*

*Doh 'r faüen vras ha Koet 'r Pouleu  
Azé roulé er bolèdeu.*

*Tenneu a dra sur e oé bet,  
Chouan erbet ne oé touchet.*

*Mestr 'r soudarded oé Toumelin :  
« Faut, 'mé éon, tanoat ou hegin. »*

*Ean e oé oeit dré en hent guen  
E gonduié ar er faüen.*

---

La première fois qu'ils combattirent  
Fut au bois de Camors, vous l'avez entendu.

Au bois de Camors, loin de la grande route,  
S'élève un puissant hêtre.

Près du grand hêtre et du bois du marais  
Les balles roulaient nombreuses.

Sûrement il y avait eu bien des coups,  
Aucun Chouan n'en fut touché.

Le chef des soldats était Toumelin :  
« Il faut, dit-il, goûter de leur cuisine.

Il s'en alla par la route blanche  
Qui conduisait vers le hêtre.

*Ean e grié forh èl ur big :  
« Ha te zou té prest mat, Jorjig? »*

*Er jénéral e reskondé :  
« Prest eroalh on aveit ous-té. »*

*Chetu ean oeit, saüet é vrèh,  
En taul ar en doar de zichuèh.*

*P'oé partiet er soudarded  
Ean e laras d'er Chouanned :*

*« Mar laran ket er huirionné  
De ket un dén hrér a'nein-mé.*

*Dihuennamp ni ol lézen Doué,  
Ni e varïou aveit er fé.*

---

Il criait comme une pie, de toutes ses forces :  
« Es-tu bien prêt, mon petit Georges? »

Le général lui répondit :  
« Prêt, je le suis assez pour toi. »

Le voici qui va, qui lève le bras  
Et le jette par terre se reposer.

Quand les soldats furent partis,  
Il parla ainsi à ses Chouans :

« Si je ne dis pas la vérité  
On ne peut pas m'appeler un homme.

Défendons, nous tous, la loi de Dieu,  
Nous mourrons pour notre foi.



*Hag aben a pe veemb mariuet  
D'er baraoéz e veemb douget. »*

*É oé unan én derüenneu  
Ind e lar oé tuem é vrikeu;*

*Ind e lar oé tuem é vrikeu  
Émesk en tan, émesk er gleu.*

*Arlerh p'ou deoé konbatet  
Barh é Landaul oent arriuet.*

*Barh é Landaul, é porh Kerbarh,  
Azé é hoarié en tarh.*

*Er Chouanned doé 'n em dennet  
Ken ne oent ket sekour asset.*

*Pe oent arriù é Toul er Blei,  
Ino oé bet un taul hoarei.*

Et aussitôt que nous serons morts  
Nous serons emportés au paradis. »

Il y avait quelqu'un parmi les chênes,  
On dit qu'il avait la culotte chaude.

On dit qu'il avait chaud à la culotte  
Au milieu du feu et dans les tisons.

Ensuite quand ils combattirent  
A Landaul ils étaient arrivés.

A Landaul, au château de Kerbarh,  
C'est là que jouèrent les coups.

Les Chouans s'étaient retirés,  
Car ils n'étaient pas assez en forces.

Quand ils arrivèrent au Trou du Loup,  
Il y eut un moment d'amusement.

*Ind doé tennet get er perrier,  
Trohet soudardet dré 'n hantér.*

*Ind doé kulet bet Kiberén  
Ha trohet arlerh en deüen;*

*Ha trohet arlerh en deüen  
Aveit gobér un inézen.*

*Partiet oé un armé vras  
Eit lakat Bretagn ér sklavaj;*

*Aveit lahein bras ha bihan  
Taulein er réral barh en tan.*

*É Kiberén doé 'n em rantet,  
Rak ind e oé forh menaset.*

*A Giberén p'oent partiet  
De Brad 'r Vartired oent kasset.*

Ils avaient fait feu avec un perrier,  
Coupé des soldats par la moitié.

Ils avaient reculé jusqu'à Quiberon  
Et barré ensuite la falaise;

Et barré ensuite la falaise,  
Afin d'en faire une île.

Une grande armée était partie  
Pour mettre la Bretagne en esclavage

Pour tuer grands et petits,  
Jeter les autres dans le feu.

A Quiberon ils s'étaient rendus,  
Car ils étaient très menacés.

De Quiberon quand ils s'en allèrent,  
On les conduisit au Pré des Martyrs.

Hag èl ma hent d'er marù geté  
Ind ganné mélodi de Zoué.

Ur Chouan iouank oeit ha laret :  
« Gredan ket é vein mé lahet. »

É gamarad e reskondé :  
« Me ami keh, petra hreis té? »

P'ou doé kriet er Ré Glas : « Tan! »  
Chetu partiet er Chouan.

Tenneu erhoalh oé bet lausket  
Mès hannì n'en doé ean touchet.

Ker stank e oé er bolèdeu  
El kauh deved barh ér lanneu.

Napoléon koh e laré :  
« Georg, de betra é kombatis té? »

---

Comme ils se rendaient à la mort avec eux,  
Ils chantaient des mélodies pieuses.

Un jeune Chouan déclara :  
« Je ne crois pas que je serai tué. »

Son camarade lui répondit :  
« Mon pauvre ami, que feras-tu? »

Quand les Bleus crièrent : « Feu! »  
Voici que le Chouan s'est échappé.

Assez de coups furent tirés,  
Mais aucun ne l'avait touché.

Les balles étaient aussi drues  
Que les crottes de mouton dans les landes.

Napoléon le vieux demandait :  
« Georges, pour quel motif combats-tu? »

— Lausket genein mé me lézen  
Ha me sino er peah aben. »

Deit oé er peah aveit seih vlé,  
Mès amied n'oent ket arré.

Ketan arlerh doé konbatet  
É Pont er Loh e hues kleuet.

Er soudarded doé 'n em sauvet  
Ha de Uénéd ou doé ridet.

Én iliz ou doé 'n em fardet  
Eit achapein d'er Chouanned.

Er jénéral oé Lavandé :  
« Taulamb ta en tour arnehé. »

'R jénéral Georg 'n dès reskondet :  
« En ilizieu ne fondamb ket. »

---

« Laissez-moi suivre ma loi  
Et je signerai la paix à l'instant. »

La paix était venue pour sept ans,  
Mais, amis, ils ne l'étaient pas davantage.

La première fois qu'ils combattirent après  
Fut au Pont du Loch, vous l'avez entendu.

Les soldats s'étaient sauvés  
Et ils avaient couru jusqu'à Vannes.

Ils s'étaient réfugiés dans une église  
Pour échapper aux Chouans.

Le général était Lavandé :  
« Jetons donc la tour sur eux. »

Le général Georges lui répondit :  
« Nous ne détruisons pas les églises. »

*Ha goudé doé hoah konbatet  
É Santéz-Anna, hues kleuet.*

*'R soudarded sammet ou bissak  
Ha 'n em dennet de Vuzillak.*

*'N tam arlerh oé rekommanset,  
É lann er Hreu é ma laret.*

*Er Chouanned ou doé kollet,  
Bet Plurgad ou doé rekulet.*

*Ou doé rekulet bet Plurgad,  
Hag ino 'n devéhan konbat.*

*Er Chouanned soudarded Doué  
E oér merùel aveit ou fé.*

---

Et plus tard, ils combattirent encore  
A Sainte-Anne, vous l'avez entendu.

Les soldats mirent au dos leur bissac  
Et se retirèrent vers Muzillac.

Après on recommença  
A la Lande de l'Écurie, on l'a dit.

Les Chouans avaient perdu,  
Ils avaient reculé jusqu'à Plumergat;

Ils avaient reculé jusqu'à Plumergat,  
Et là fut livré le dernier combat.

Les Chouans, soldats de Dieu,  
Savent mourir pour leur foi.

## L'ÉTUDIANT DE 1814<sup>1</sup>

(CHANSON BRETONNE)

Cette chanson, qui déborde d'un lyrisme amoureux, est originaire de Remungol, où elle a été recueillie, près de Locminé. Elle commence à prendre de l'âge. 1814, ce n'est pas d'hier.

Si l'auteur n'exprimait bien sa qualité, on la deviendrait. On y retrouve bien la manière de ces kloareks sentimentaux qui furent longtemps les bardes les mieux inspirés de la campagne bretonne. Elle aurait été l'œuvre, d'après la tradition, d'un jeune étudiant du nom d'Alis, et c'était sous le nom de *Chanson d'Alis* que les chanteurs la désignaient.

Les choses se passent sous le règne de Napoléon I<sup>er</sup>. Alis est encore à la fleur de l'âge, et, tout en entretenant commerce avec les poètes latins et en travaillant au jardin des racines grecques, au collège de Vannes, son cœur chante l'amour, ainsi que ça se fait à vingt ans.

Au cours de ses vacances, il a rencontré au village la perle rare, qui naturellement est revêtue de grâce et de beauté, et le voilà tout emballé.

Sans doute les livres seraient, sans plus attendre, partis par-dessus les buissons si « des ordres mal-

<sup>1</sup>. Extrait de la *Paroisse Bretonne de Paris*, numéro d'août-septembre 1927.

heureux » n'avaient coupé court à l'idylle et mis des chaînes de fer à ce cœur qui s'évadait.

1814. On devine quels pouvaient être cette année-là les « ordres malheureux ». Napoléon, pour soutenir ses aigles qui chancelaient, après le désastre de Russie, avait appelé aux armes la fine fleur de la jeunesse, et il entreprenait son immortelle campagne de France, avec ses Marie-Louise. L'étudiant de Vannes devait en être.

Il ne partit pas avec joie. Il avait sans cesse l'image de l'aimée sous les yeux, et, comme il était fils de ces Chouans qui si longtemps répugnèrent au service militaire et combattirent avec acharnement la Révolution, il ne lui plaisait guère d'aller servir Napoléon. Qu'il parle donc de traverser les mers et de fuir dans une île, non pas pour pleurer ses fautes, mais plutôt pour se mettre à l'abri, rien d'étonnant.

Il ne le fit pas, et il fut bien inspiré. Refoulant ses sentiments intimes, il devint soldat de l'empereur, et cela lui permit au retour d'épouser sans doute Julitte.

Julitte ou une autre, en tout cas, lorsque seize ans plus tard, Louis-Philippe ramena le drapeau tricolore, Alis était marié et père d'un fils. Ses opinions royalistes n'avaient pas changé, et il est probable qu'il dut les afficher trop ouvertement, puisqu'elles lui valurent d'être persécuté par les libéraux.

Comment se termina son histoire mouvementée? Connut-il enfin la douceur et la paix du foyer à côté de sa Julitte et de son gars? Il est fâcheux qu'une troisième chanson ne nous l'ait pas dit.

Son-net, plahed iou ank, — son-  
 - net me haran - té, — Forh joé - ius a ga -  
 - lon — ha lan a leu - i - né: —  
 Un amzér e - zei d'oh pou ket hoant de son-nein, —  
 Get ankun hou - ka - lon ne hre et meit oui lein. —

Sonnet, plahed iouank, sonnet me haranté,  
 Forh joéius a galon ha lan a leuiné;  
 Un amzér e zei d'oh pou ket hoant de sonnein,  
 Get ankin hou kalon ne hreet meit ouilein.

Haval dohoh, merhied, el guéharal eurus,  
 Lan a goutantemant, ha berpet foh joéius,  
 Me ganné, me sonnè, me 'n um zivertissé,  
 Ol e oé plijadur, ol ne oé nameit joé.

Chantez, jeunes filles, chantez mon affection,  
 Le cœur très joyeux et plein d'allégresse.  
 Un temps viendra où vous n'aurez pas envie de chanter.  
 Le chagrin dans votre cœur, vous ne ferez que pleurer.  
 Semblable à vous, femmes, comme autrefois heureux,  
 Plein de contentement et toujours très gai,  
 Je chantais, je chantais, je me divertissais,  
 Tout était plaisir, tout n'était que bonheur.

*Me hanté ur plah iouank e hanaien reih mat  
Ru a fas, a zijot, ha glas a zeulegad,  
Ker kaer èl en argant, ker braù èl ur boket,  
Ker gé èl un élig, hé hanüein ne jal ket.*

*A houdé en amzér kri ha diskonfortus  
Ma on pelleüt dohti dré ordreu malurus  
Get deuzek liam hoarn me halon ariet  
Ne hra meit um chifein hemb achimant erbet.*

*Ankoéheit, e laret; mès penaüs ankoéhat  
Er pé e zou berpet dirag men deulegad?  
Ne pas, ne pas, Julit, birüikin n'ankoéhein  
Er pé e laren d'oh hag e laroh hui d'ein.*

*Men é hein mé enta de basein me chagrein,  
De ouïlar me zeicheu, ha de ésat me foén,  
D'er hoed pé d'un dezerh, lèh ne vou dén erbet,  
Eit gobér penijen forh hir ha forh kalet?*

Je fréquentais une jeune fille que je connaissais fort bien,  
Rouge de visage, des deux joues, avec deux yeux bleus,  
Aussi belle que l'argent, aussi gaie qu'une fleur,  
Aussi gaie qu'un petit ange, la nommer ne convient pas.

Depuis le temps dur et fâcheux  
Où je suis éloigné d'elle par des ordres malheureux,  
Par douze liens de fer mon cœur enchaîné  
Ne fait plus que gémir, sans qu'il y ait aucune fin.

Oubliez, dites-vous; mais comment oublier  
Ce qui est toujours au-devant de mes yeux?  
Non pas, non pas, Juliette, jamais je n'oublierai  
Ce que je vous disais et ce que vous me disiez.

Où m'en irai-je donc pour passer mon chagrin,  
Pour pleurer mes défauts et pour guérir ma peine,  
Au bois ou au désert, où il n'y aura personne,  
Pour faire une pénitence fort longue et fort dure?

*É han d'um anbarkein, kenavo e laran,  
Rak marsé birüikin d'er vro ne retornan,  
Kenavo, ol kérent ha me ol amied,  
Ret e d'ein hou kuitat, mar jal d'ein bout salvet.*

*Me drezou er mor bras, me iei d'up inizen  
De ouïlar me zeicheu, de obér pinijen.  
Inou, pèl doh en trouz ha doh safar er bed,  
Me hrei pinijen eit me fauteu paset.*

*Ouïlet, men deulegad, ouïlet, skuillet dareu,  
Sellet mat doh hou stad, ankoéhet hou joéieu.  
Mal vou d'oh 'n um zistroein a blijadur er bed,  
Rak en amzér e bas, ha merüel e zou ret.*

*Er sonnen-man e zou er blé-man konpozet  
Dré ur skolaér iouank é studi é Guéned,  
Saüet ar ur plah iouank en des bet forh karek,  
En er blé diskonfort trihuèh kant pearzekvet.*

Je m'en vais m'embarquer, je vous dis adieu,  
Car peut-être jamais ne retournerai-je au pays.  
Adieu, tous mes parents et tous mes amis,  
Il me faut vous quitter, si je veux être sauvé.

Je traverserai la mer grande, j'irai dans une île,  
Pour pleurer mes péchés, pour faire pénitence.  
Là, loin du bruit et du tumulte du monde,  
Je ferai pénitence pour mes fautes passées.

Pleurez, mes deux yeux, pleurez, versez des larmes,  
Regardez bien votre état, oubliez vos joies.  
Il est temps de vous détourner des plaisirs du monde,  
Car le temps s'en va et il faudra mourir.

Cette chanson a été en cette année composée  
Par un jeune écolier qui étudia à Vannes,  
Levé sur une jeune fille qu'il a fort aimée,  
En l'année déplaisante mil huit cent quatorzième.

## LES CHOUANS DE COLPO 1

Quel est le sombre drame dont il est ici question? Est-ce un épisode de la grande insurrection ou l'un de ces engagements comme il en survenait fréquemment entre gendarmes de Louis-Philippe et les réfractaires qui peuplaient les forêts de Bretagne? Nous n'avons aucune indication qui nous permette de le préciser.

Il n'est peut-être pas un endroit dans le Morbihan qui a été témoin d'événements aussi tragiques que la localité dont il est question, Colpo. Aujourd'hui, c'est une charmante commune qui doit son existence à une vieille fée bienfaisante égarée chez nous, la princesse Bachiocchi, cousine de l'empereur Napoléon III. Au moment de la Révolution, ce n'était qu'un désert sauvage coupé de landes et de bois et dans lequel ne se rencontraient, le long des pentes arides des chênes de Lanvaux, que de rares habitations. Le territoire, qui appartenait aux communes voisines, et particulièrement à Bignan et à Saint-Jean-Brévelay, était traversé par la route de Vannes et de Locminé.

Comme il était situé en plein pays insurgé, cette route était sans cesse fréquentée par les Bleus et par les Blancs. Par là passaient les convois de ravitaillement et aussi les prisonniers que des cam-

pagnes voisines on acheminait vers Vannes. Aussi ne s'écoulait-il pas de jour sans qu'il fût témoin de quelque engagement. Il y avait toujours au coin d'un champ un fusil braqué et aux aguets, derrière un talus, un de ces insurgés que la chanson qualifie assez justement de *gars du fossé*.

Il existait surtout aux alentours certains points particulièrement redoutés. Sur la Claye, en allant à Saint-Jean-Brévelay, dans le vallon le plus tourmenté que l'on puisse imaginer, le moulin du *Hencoued* qui maintes fois vit passer au fil de l'eau les corps des victimes. D'un autre côté, le moulin de la *Route du bois*, le bois de la *Touche* où les Chouans avaient leurs fourches patibulaires et où ils branchaient leurs ennemis; plus loin dans de véritables solitudes, le village perdu appelé *Ty-planche*, les auberges qui portent les noms singuliers du *Paradis*, du *Purgatoire* et de *l'Enfer*. Aujourd'hui encore ces endroits ont leur histoire et dans le pays même ils ne jouissent pas du meilleur renom.

Est-ce là que Jean Le Dévédec et sa servante perdirent leurs jours si tant est que la menace dont ils furent l'objet fut mise à exécution? Nous ne le dirons pas. Nous ne dirons pas davantage si les malheureux dénoncés par eux revinrent des galères pour se venger.

Disons simplement qu'un siècle a passé sur ces faits et que sans doute celui-là seul qui répète la chanson se souvient encore des menaces proférées par les gars de Colpo contre leurs ennemis. Le temps est si bon médecin<sup>1</sup>!

1. Nous devons cette chanson, comme celle de la fiancée du chouan, à l'obligeance de M. Divenah. (Note de F. Cadic.)

1. Extrait de la *Paroisse Bretonne de Paris*, numéro d'avril 1912.

## CHANTS DE CHOUANS

Che - leu - et ol hag é kleu - e  
 - et Ur vraù a son - nen - a neù -  
 - e saù - et o, Ur vraù a son  
 - nen a neù - e saù - et.

*Cheleuet ol hag é kleueet  
 Ur vraù a sonnen a neùé saüet.*

*Me gonto d'oh ur propik poz-kann  
 Zo bet kompozet ar 'r bautred chouan,*

*Ar 'r bautred garh é ma kompozet,  
 Ur foetereh vras, larant, ze zo bet,*

*Ur foetereh vras e dés 'n em saüet  
 Ha Jean er Gouellek e zo bet lahet,*

Écoutez tous et vous entendrez  
 Une belle chanson à nouveau composée.

Je vous raconterai une gentille chanson  
 Qui a été faite sur les gars chouans,

Sur les gars du fossé elle est composée,  
 Une grande bataille, dit-on, s'est livrée,

Une grande bataille a été livrée  
 Et Jean Le Gouellek a été tué,

## LES CHOUANS DE COLPO

*Jean er Gouellek e zo bet lahet,  
 Jandarmed Kaudal en dés ean taulet,*

*É forest Kolpeu dés ean koutellet,  
 É len en Henthoed dés ean interret,*

*É len en Henthoed dés ean interret,  
 Chonjal ne devé hanní bet gouiet.*

*Kemeret e Pièr a bont Tuhel,  
 Mab en intanvéz a Gerdaniel.*

*Jandarmed Kaudal en dés ean dalhet,  
 Hag é koed kolpeu é ma bet kemeret.*

*Jean Dévédek dés ean denonset  
 Ha d'er galérieu é ma bet kondannet.*

Et Jean Le Gouellek a été tué,  
 Les gendarmes Caudal l'ont abattu,

Dans le bois de Colpo ils l'ont égorgé  
 Et dans l'étang du Hencoued ils l'ont enterré,

Dans l'étang du Hencoued ils l'ont enterré,  
 Pensant que personne ne l'aurait appris.

Il a été pris, Pierre du Pont Tuhel,  
 Le fils de la veuve de Kerdaniel,

Les gendarmes Caudal l'ont arrêté.  
 Dans le bois de Colpo il a été saisi.

Jean Le Dévédek l'a dénoncé  
 Et aux galères il a été condamné,

*Ha d'er galér é ma kondannet  
Veit ol é vuhé ér prizon enfermet.*

*Merhed Kolpeu dés poén a galon,  
Huélet ou doused vonet d'er prizon.*

*« Taùet, taùet, a! ne ouilet ket,  
'R bautred-sé basso ar hent pras Guéned.*

*Hon armaj ni ne dint ket merglet,  
Jandarmed Kaudal ar blad vo taulet. »*

*Passet ou dés ar hent pras Guéned,  
Més pautred Kolpeu n'ou dés int guélet.*

*Pautred Kolpeu n'ou dés int guélet,  
Balamor ma hoent ér har enfermet.*

---

Aux galères il a été condamné  
Et pour sa vie entière en prison enfermé.

Les filles de Colpo ont peine de cœur,  
En voyant leurs amis s'en aller en prison.

« Allons! allons! Ah! ne pleurez pas,  
Ces gars-là passeront sur la grande route de Vannes.

Nos armes à nous ne sont pas encore rouillées,  
Les gendarmes de Caudal seront jetés par terre. »

Ils sont passés sur la grande route de Vannes,  
Mais les gars de Colpo ne les ont pas vus.

Les gars de Colpo ne les ont pas aperçus,  
Car ils étaient dans une voiture enfermés.

*Mar da biskoah 'r bautred-sé d'er vro,  
Jean en Dévédek sur e zemanto,*

*Jean Dévédek, eùé é vateh  
Vo krouget ou deu ha barh ér men leh.*

*Ou deu 'r mem leh e veint sur krouget,  
A gaust ma ou dés bet int denonset.*

---

Si jamais ces gars-là reviennent au pays,  
Jean Le Dévédec sûrement pleurera,

Jean Le Dévédec et aussi sa servante  
Seront tous deux pendus au même endroit.

Au même endroit tous deux ils seront sûrement pendus,  
Pour cette raison qu'ils les ont dénoncés.



## NOTE DES ÉDITEURS

*La Bretagne avait bien été pacifiée par Napoléon, mais quand elle le vit revenir en 1815, elle montra clairement qu'elle ne voulait plus de la guerre. Le conseil municipal de Lannion, tout en saluant l'empereur, ne craignait pas de lui dire qu'il avait assez fait pour sa gloire et qu'on désirait la paix. Mais en Morbihan ce fut plus net : on reprit les armes. Les vieux Chouans, survivants de l'autre insurrection, se virent rejoints par les jeunes gens du collège de Vannes. C'est ce qu'on a appelé la Petite Chouannerie. Contre celle-ci Napoléon dut détacher des troupes que les Royalistes du temps se vantaient d'avoir ainsi empêchées d'être à Waterloo. Ces sentiments nous étonnent de nos jours, mais rappelons-nous que Lamartine et Vigny non plus n'étaient pas à Waterloo. Ils avaient suivi le Roi hors de France : les Vannetais, eux, combattaient pour lui en France.*

## JOSEPH CADOU DAL ET LES GARS D'AURAY <sup>1</sup>

La Petite Chouannerie a donné naissance à beaucoup moins de chansons que la Grande Chouannerie et l'époque des réfractaires. Le temps lui a manqué et peut-être n'a-t-elle pas offert à l'imagination du peuple une matière d'inspiration suffisante. L'épopée héroïque des écoliers de Vannes elle-même n'a été un sujet à développement que pour les littérateurs.

Voici pourtant une chanson que nous communiquons un ami, M. l'abbé Davalan, de Vannes, et qui est bien d'origine populaire.

Le personnage qu'elle met en scène, Joseph Cadoudal, fut un de ceux qui jouèrent les premiers rôles au cours de l'insurrection, bien pâlotte figure certes, si on le compare à son frère, le célèbre Georges, mais non toutefois sans quelque valeur militaire. Le prestige de son nom lui donnait une réelle influence, qui surpassait même celle du généralissime, De Sol de Grisolles, parmi les soldats royalistes. Dans la distribution des contingents de l'armée, le commandement de la Légion d'Auray lui avait été conféré, avec le vieux et farouche Rohu comme lieutenant-colonel. C'était la meilleure entre toutes les autres. Recrutée parmi les

1. Extrait de la *Paroisse Bretonne de Paris*, numéro d'octobre 1919.

marins de la côte et les paysans de l'intérieur, dans la région qui va du golfe du Morbihan à l'embouchure du Blavet, elle comptait un bon nombre de survivants des anciennes guerres et de vétérans de l'armée impériale. Sous la rude poigne de Rohu, elle témoigna toujours d'un parfait esprit de discipline et se comporta avec honneur dans les batailles qui eurent lieu durant ces trois mois de luttes.

A quel combat est-il fait allusion ici? Car la Légion d'Auray n'en manqua pas un seul. Elle était à Sainte-Anne, à Redon, à Muzillac, à Lann er Hreu. Il s'agit sans doute du premier, de celui de Sainte-Anne. Les Bleus, dit la chanson, venaient du côté de la Chartreuse. C'était bien en effet la direction suivie par les fédérés accourus de Lorient avec l'intention de barrer la route aux troupes de De Sol qui finissaient de se concentrer entre Sainte-Anne et Brech. Après avoir opéré un mouvement tournant qui les avait amenés du nord-ouest au sud-ouest, par le travers des bois de Pontsal, jusqu'à Mériadec, ils avaient attaqué soudain dans le village de Sainte-Anne, espérant surprendre leurs adversaires. Ceux-ci les attendaient et le choc fut terrible. Les Chouans qui, dès leurs débuts, avaient retrouvé leur vigueur d'autrefois, se battirent avec acharnement, suppléant à la pénurie des munitions en se servant de la protection des fossés.

Finalement une habile manœuvre de Cadoudal qui, à la tête de ses hommes, un bâton seulement à la main, réussit à tourner les Bleus, détermina la retraite de ceux-ci sur Vannes. Les gars d'Auray et surtout les marins avaient bien mérité de la cause par leur discipline et leur intrépidité. Ils s'étaient montrés supérieurs aux meilleurs sol-

dat de Napoléon et l'auteur de la chanson le leur fait dire par Cadoudal : « Ils ne sont pas à notre taille, nous sommes à la leur. »

D'où est cet auteur? Sans doute d'Auray ou des environs. En vrai Breton, il aime à exalter les saints de sa paroisse, et ce faisant il n'a pas tort. Sous la conduite de Joseph Cadoudal, vétérans de la Grande Guerre et conscrits des dernières levées justifiaient la haute réputation que la légion s'était acquise autrefois. Comme au temps du fameux Georges, ils furent les premiers soldats de l'armée royaliste.

Jo jeb Cadu-dal a la - ré, la fa-li -  
 - ra dondai - nel «Deit hui genein pautred Al.  
 - ré,» la fa-li - ra, di - gue-don.  
 - don, la fa-li - ra dondai - nel

*Jojob Cadudal a laré  
la falira dondaine!  
« Deit hui genein, pautred Alré,  
la falira, diguedondon la falira dondaine!*

*Deit, um guhamb ardran er hlé  
Ha diskoamb ur bég moén dehé. »*

*A gosté er Cham é saüas  
Ur vanden a soudarded glas.*

*Jojob Cadudal e grias :  
« Tan arnehé! tan! malloh bras! »*

*Nezé goèd er soudarded glas  
Ru poèh a boulad e ridas.*

*Cadudal ataù e grié :  
« Tan hoah! tan berpet arnehé!*

---

Joseph Cadoudal disait :  
« Venez avec moi, les gars d'Auray.

Venez, cachons-nous derrière le fossé  
Et montrons-leur une bouche mince. »

Du côté de la Chartreuse se leva  
Une bande de soldats bleus.

Joseph Cadoudal s'écria :  
« Feu sur eux! feu! malédiction! »

Alors le sang des soldats bleus  
Rouge brûlant coula à flots.

Cadoudal continuait de crier :  
« Feu encore! feu toujours sur eux!

*Diskoamb é omb pautred Alré,  
N'int ket veidomb, ni zo veité. »*

*Pautred Gergam, séieu bréh-du,  
Er ré-sé zihuennas dohtu.*

*Na kaeret un dra oé guélet  
Ar ou deuhlin er chouaned.*

*Cadudal e laré de Zoué :  
« Eidoh ni e rei hon buhé. »*

---

Montrons que nous sommes les gars d'Auray.  
Ils ne sont pas à notre taille, nous sommes à la leur. »

Les gars de Grandchamp, vestes grises noires,  
Ceux-là résistèrent sans faiblir.

Combien beau le spectacle qu'on vit,  
Sur leurs genoux les Chouans.

Cadoudal disait à Dieu :  
« Pour vous nous donnerons notre vie. »

SUR LA BATAILLE DE MUZILLAC<sup>1</sup>  
(BALLADE)

On aurait voulu une chanson populaire universellement répandue, comme il y en eut tant à l'époque de la Révolution, pour commémorer le brillant succès des Chouans à Muzillac et célébrer l'héroïsme des écoliers de Vannes. A défaut de chant populaire, l'auteur du *Barzaz Breiz*, M. de la Villemarqué, a du moins composé une ballade destinée à préserver de l'oubli les noms de ceux qui se distinguèrent le plus dans la bataille.

Nous croyons devoir la publier ici, afin de mieux illustrer notre récit, afin de solder aussi une dette de justice à l'égard d'enfants du pays qui furent des vaillants et dont aucun monument, pas même une simple pierre funéraire indiquant leur sépulture au cimetière de Muzillac, n'a perpétué la mémoire.

C'est un véritable fragment d'épopée que l'illustre barde nous a laissé. Avec son talent si évocateur de poète, il nous fait assister au réveil de la vieille chouette royaliste qui s'était laissée endormir au creux du chêne et qui, soudain tirée de sa léthargie, s'élance à nouveau avec sa couvée sur les oiseaux bleus de la Révolution et les déchire des griffes et du bec. Ses petits, en vérité, n'ont

1. Extrait de la *Paroisse Bretonne de Paris*, numéro de mars 1919.

pas dégénéré de leurs prédécesseurs de la rude époque de la Chouannerie.

Quels beaux visages que ceux de ces jeunes élèves du collège de Vannes, des adolescents pour la plupart, quelques-uns des enfants, qui, subitement arrachés à leurs études, montent comme naturellement à la taille des héros. Il faudrait les citer tous. Le poète se contente de mettre à l'honneur les plus marquants, Le Tiec, de Guiscriff, le gai chansonnier, amoureux de la danse, en vrai Cornouaillais, qui, avec la guerre, a senti s'éveiller en lui l'âme d'un Tyrtée et qui, toujours à la tête de ses camarades à Redon, à Muzillac, lance ses mâles accents :

Sortez de vos dolmens, nos pères les Venètes,  
Ombres qui gémissiez encor sur vos défaites;  
O pères, voici notre jour :  
Combattez avec nous, César est de retour!

(BRIZEUX.)

jusqu'au moment où il succombe sous le canon ennemi; les deux frères Nicolas, de Pluméliau, jumeaux bâtis en athlètes, l'un déjà au grand séminaire, l'autre un peu en retard pour les études, à la suite d'une maladie grave, mais non moins ardent et non moins brave; tous deux jouissaient d'une grande popularité parmi leurs camarades, et ils avaient été choisis par eux comme capitaine et lieutenant. Une balle meurtrière devait mettre fin le même jour à leur carrière héroïque sur le plateau de Penesclus.

La vie à larges flots coula de leurs blessures,  
Leur poitrine exhala comme un dernier soupir,  
Une sueur glacée inonda leurs figures,  
Leur front se pencha pour mourir.

Et l'on eût dit deux fleurs, sans sève, sur leurs branches,  
Que la main d'une femme au milieu d'un jardin  
Laisse échapper, teignant leurs deux corolles blanches  
D'un sang pur tombé de sa main.

(DE FRANCHEVILLE.)

A ces trois victimes glorieuses s'ajoutent d'autres personnages qui ne leur cèdent en rien pour l'intrépidité : Rio, de l'île d'Arz, à qui le sort réservait de devenir un écrivain de grand mérite et de raconter les hauts faits de ses compagnons<sup>1</sup>; Quellec, l'ardent Quellec, qui, lors du soulèvement,

Au rendez-vous arriva le premier;  
Flohic, aujourd'hui prêtre, Er Hor<sup>2</sup>, le joyeux gars.

(BRIZEUX.)

Daffon; Valy, de Lanvaudan; Guillaume, de Malguénac, le futur recteur de Kergrist et auteur du *Livrer labourer* (Livre du laboureur), chef-d'œuvre de la bucolique bretonne; Candal, de Plouhinec, si jeune qu'il avait l'air d'un enfant et que ses camarades hésitaient à le recevoir dans leurs rangs, le jour où fut prêté le serment de vaincre ou de mourir.

Lorsqu'après Colomban, vint le tour de Candal,  
Les cœurs furent saisis d'une tristesse amère;  
Oh! Candal est trop jeune; oh! rendons-lui sa mère!  
Seul Tiec le chanteur retint le noble enfant :  
Si chacun d'entre vous, comme moi le défend,  
Sans crainte il peut rester, s'il meurt, chacun le venge.  
De grâce, mes amis, ne laissons pas notre ange.

(BRIZEUX.)

1. C'est l'historien de la *Petite Chouannerie* et l'auteur de *l'Art Chrétien*.

2. Il y avait deux Le Corre, un de Sarzeau et le second de Lanvaudan.

Au milieu d'eux tranchent deux caractères particulièrement énergiques, le séminariste Bainvel, l'un des principaux instigateurs de la révolte, qui, le jour du serment, présentait la formule à ses camarades, donnant avec sa tonsure et son costume presque ecclésiastique une empreinte religieuse à la cérémonie.

Le Benvel s'écria : Mes amis, à genoux!  
Et prions pour les morts, qui prieront Dieu pour nous.  
La prière fut dite, et, l'âme plus tranquille,  
Tous posèrent la main sur le saint évangile,  
Puis chacun prononça l'engagement fatal.

(BRIZEUX.)

Nommé au grade de lieutenant, il est présent à toutes les affaires, puis, quand ce fut fini, il retourne tranquillement au séminaire et meurt curé de Sèvres. Allio, de Lanvaudan, l'autre personnage, est une nature encore plus fortement accentuée, si possible. Bien que simple caporal, il jouit d'un tel prestige sur ses compagnons qu'on le prend souvent pour le capitaine. C'est lui qui distribue les certificats de bravoure. En vain cherche-t-on à lui donner du grade. Il répond d'un mot aux offres d'avancement : « Moi je veux rester chrétien! » Il le reste si bien qu'il finit lui aussi par recevoir la prêtrise. On raconte qu'au lendemain de la révolution de 1830, en voyant apparaître au clocher de son église le drapeau qu'il avait combattu à la place de celui qu'il avait aimé, il dérouilla son fusil de chouan, le mit sur le lit où il agonisait et trépassa, une main sur lui, l'autre sur son crucifix.

Le dialecte dont s'est servi l'auteur de la ballade est le vannetais, sans doute parce que l'événement s'est passé en pays de Vannes. Or, ce

dialecte n'est pas le sien. M. de la Villemarqué ne connaît guère que le cornouaillais et n'est pas au courant des particularités de celui-ci. Cela explique les fautes dont son texte est parsemé. Nous nous sommes efforcé d'y remédier, en écartant les termes qui sont en cours dans le parler de Cornouaille, mais qui ne sont point compréhensibles dans celui de Vannes.

Ar don : *CHETU MÉ ARRIU, ME MIGNON !*

*Cheleuet ol, o Bretoned,  
Ur gannen neué zo sauet,  
Saiet ar skolerion Guened  
Hag e zo oeit te Chouanned.*

*Er Laboused glas e laré :  
« Neijamb en noz klous el en dé;  
Frank e vo en néan bramann  
Rak marù é pèl zo er Gohann. »*

*Més er Gohann dé ket marù hoah,  
Kousket e er Gohann hinoah;  
Dé ket marù hoah, o koh éned,  
Tosteit dohti, hag é huélet.*

Écoutez tous, ô Bretons,  
Une nouvelle chanson est levée,  
Levée sur les Écoliers de Vannes  
Qui s'en sont allés Chouans.

Les oiseaux bleus disaient :  
« Volons de nuit comme de jour,  
Le ciel sera libre à présent;  
Car la chouette est morte voilà longtemps. »

Mais la chouette n'est pas encore morte,  
La chouette est endormie ce soir;  
Elle n'est pas encore morte, ô vieux oiseaux,  
Approchez-en et vous verrez.

*Kousket e é kreiz en erùen,  
Digor-kaer hé lagad melén,  
Hé bég luem ruet get hou koed,  
Hou plu geti idan hé zreid.*

*Er hornbout a pé e gleuo  
Ar hé askel hi e saùo,  
E hohannigeu e halùo  
Hag arnoh geté e sailho.*

*Ridet, Laboused glas, ridet,  
Er Gohann e zo dihunet;  
Dihunet er Gohann goh;  
Get hé fichoned ta arnoh.*

*Pautr en Tiek e ganné gé,  
Tréma Muzillak a pe zé :  
« Santéz Anna, mam beniget,  
Reit hui konfort d'er Vretoned.*

Elle est endormie au creux du chêne,  
Son œil jaune grand ouvert,  
Son bec rouge de votre sang,  
Vos plumes avec elle sous ses pieds.

Quand elle entendra sonner le kornebout,  
Elle se dressera sur ses ailes,  
Elle appellera ses petites chouettes  
Et avec elles se jettera sur vous.

Courez, oiseaux bleus, courez!  
La chouette est réveillée,  
La vieille chouette est réveillée,  
Avec ses petits elle vient sur vous.

Le fils Le Tiek chantait gaiement  
Lorsqu'il arrivait à Muzillac :  
« Sainte Anne, mère bémie,  
Donnez du courage aux Bretons.

*Mam er Huerhiéz, o dous intron,  
Reit hui d'omb-ni nerh ha kalon  
Hiniù en dé ma houniemb  
Ar en dud e hra bèh arnemb.*

*Héliamb, pautred, henteu hon sent,  
Mercheu ou goèd ziskoci en hent.  
Ar en dachen ni hounio,  
Pé èl hon tadeu ni variò. »*

*En deu Nikolaz ha Kandal,  
Rieu, Kellek, ha tri hant al  
Reskondé dehon én un taul :  
« El hon tadeu é varüomb ol! »*

*A pe oent deit te 'n em grogein,  
Tiek ganné hoah a boéz-pen :  
« Pe ven téhet kreiz er brezél  
Mé e ganné hoah kent merüel. »*

Mère de la Vierge, ô douce dame,  
Donnez-nous force et cœur  
Afin qu'aujourd'hui le jour nous gagnions  
Sur les hommes qui nous tourmentent.

Suivons, les gars, les voies de nos saints,  
Les traces de leur sang nous les montrent.  
Nous l'emporterons sur le terrain  
Ou nous mourrons comme nos aïeux. »

Les deux Nicolas et Candal,  
Rio, Quelled et trois cents autres  
Lui répondirent d'une seule voix :  
« Comme nos pères nous mourrons tous! »

Quand ils s'en vinrent se battre,  
Le Tiek chantait encore à tue-tête :  
« Si je succombais en pleine guerre,  
Je chanterais encore avant de mourir. »

*Pautr Allieu e ouilé ken  
Ha chaché doh é vleu melén :  
« Perak é ouïlez, men bugel? »  
Oulenné 'n eutru Margadel.*

*« Allas! eutru, ne ouiet ket,  
Tiek me mignon zo lahet;  
Kollet en dés bet é ouhé,  
Er berdér Nikolaz eué. »*

*« Taüet, me mab, ne ouilet ket,  
Rak d'er baraoéz é mant oeit  
Aveit pédein en eutru Doué  
Ma houniemb hiniù en dé. »*

*Oé ket é gonz perachiüet  
A pe oé Gamber arriüet,  
Hag er ré glas en dés pilet  
Ha ridet kuit ou dés bet groeit.*

Le gars Allio pleurait abondamment  
Et s'arrachait ses blonds cheveux :  
« Pourquoi pleures-tu, mon enfant? »  
Demandait Monsieur de Margadel.

« Hélas! Monsieur, ne le savez-vous pas?  
Mon ami Le Tiek a été tué;  
Il a perdu sa vie,  
Et aussi les frères Nicolas. »

« Allons, mon fils, ne pleure pas,  
Car ils s'en sont allés au paradis  
Afin de prier le Seigneur Dieu  
Pour que nous vainquions aujourd'hui. »

Il avait à peine fini de parler  
Que Gamber était arrivé  
Et il avait battu les soldats bleus,  
Qui prenaient la fuite au loin.

*O Doar Breih, o doar beniget,  
Hou pugalé e zo goazed,  
Hou hinour, mam-bro, hou hinour  
E bado ker pèl èl er mor.*

---

O terre de Bretagne, ô terre bénie!  
Vos enfants sont des hommes,  
Votre honneur, mère patrie, votre honneur  
Durera aussi longtemps que la mer.

### LA STATUE DE SAINT BRUNO <sup>1</sup>

Au fond du golfe du Morbihan, on aperçoit, cachée dans les sables et les rochers, une vieille masure féodale qui, sous le souffle impétueux de la tempête et la morsure de l'air salin, achève peu à peu de s'effondrer. Le lierre et les plantes grim-pantes retiennent ses dernières pierres.

Il avait pourtant belle mine autrefois, le manoir cuirassé de granit, et il semblait faire des grâces au miroir d'émeraude de la Petite Mer, face au chapelet de perles des îles qui en émaillaient la surface. Mais l'épreuve venue, la Révolution avait promené par là ses hordes de démolisseurs, et le fier guerrier qui avait repoussé les assauts des Anglais n'avait pu résister à la torche des incendiaires. Il avait perdu la vie, en même temps que son dernier maître.

Ce maître était le comte Bruno de Berthy, personnage d'antique lignée bretonne; après une carrière militaire assez agitée, il s'était retiré en ce coin ignoré de la côte d'Armor, afin de chercher le repos de sa conscience et la paix avec Dieu et les hommes. Le plus clair de ses instants était consacré aux œuvres de charité, ce qui l'avait mis en bénédiction dans le pays et aussi aux œuvres de piété, ce qui lui avait valu le respect et l'admiration de tous.

1. Extrait de la *Paroisse Bretonne* d'avril 1924.



Le parrain qui l'avait tenu sur les fonds baptismaux avait voulu qu'il s'appelât Bruno. Pour quel motif? Il ne l'avait jamais su. Ce n'en était pas moins une singularité; nul dans la contrée ne portait ce nom. Il n'en fut que plus dévot à l'égard de son céleste patron. « Puisqu'il a été méconnu par ici, dit-il, au point que personne ne s'est mis sous sa protection avant moi, je jure, foi de Berthy, qu'il y aura une riche compensation et qu'il recevra désormais autant d'honneurs que le saint le plus accrédité de Bretagne. »

Sur son ordre, dans le grand parc de Kerdelan qui attenait au château, une superbe chapelle fut bâtie. Saint Bruno y trônait, comme de juste, à la maîtresse place du chœur, moine austère à la tête rasée, à la barbe rude, avec une robe de bure et les pieds dans des sandales.

Ce fut l'affaire de quelques mois à peine. Bientôt la réputation du nouveau saint était établie. De tous les points de la contrée on accourait le bonjourer et réclamer son intercession. Le comte payait d'exemple. Il était le plus assidu à ses pieds. Encore un peu de temps et la Bretagne comptait un pèlerinage de plus.

Le diable cependant ne trouvait pas la chose à son goût et se promettait de couper court à ces démonstrations religieuses. La Révolution qui avait éclaté sur les entrefaites servit à souhai-ter ses mauvais desseins. Une bande de pillards et d'assassins se présenta un jour et en un clin d'œil tout fut saccagé. Le château fut brûlé, la chapelle détruite et la statue du pauvre saint, jetée à bas de son piédestal, fut traînée, la corde au cou, jusqu'au rivage. Quant au comte, il avait été pendu à un arbre. Il n'y avait pas de grâce pour un ci-devant. On poussa le cadavre contre son

patron et puis on les laissa à l'abandon dans le sable.

Mais les meurtriers n'ignoraient pas l'attachement des paysans pour leur victime. Ils songèrent qu'une manifestation aurait peut-être lieu après leur départ. Afin de l'empêcher, ils se saisirent de son corps et allèrent le précipiter au fond de la mer, au large des îles.

Or, la mer refusa d'être leur complice. Le lendemain la marée ramenait le corps à l'endroit d'où il était parti. Acharnés à leur projet diabolique, ils le reportèrent plus loin, presque à l'entrée du golfe, avec une lourde pierre attachée à ses pieds, espérant que le terrible courant de Port-Navalo l'entraînerait en plein océan. Le courant déjoua leur calcul. Quelques heures après, le cadavre se retrouvait à côté de la statue de saint Bruno.

Il était inutile de chercher à le contrarier davantage. « Puisque le bain forcé n'est pas de son goût, dirent les Sans-Culottes, peut-être sera-t-il plus content de dormir son dernier sommeil sur le rivage. » Ils creusèrent une tombe dans le sable et l'y enfouirent.

Or, quand ils revinrent voir le jour suivant de quoi il en retournait, ils l'aperçurent étendu de son long à son ancienne place. Il était évident que saint Bruno ne voulait pas que son protégé reçût une sépulture ailleurs qu'en terre bénite.

« Décidément, il est entêté, le ci-devant, s'écrièrent les assassins. On reconnaît bien là le Breton. Il tient sans doute à reposer à côté de ses aïeux. Eh! bien! on va lui accorder cette satisfaction. » Et ils l'enterrèrent dans le cimetière de la paroisse, où il demeura désormais tranquille en son repos éternel.

Quant à la statue du saint, ils la laissèrent sur la plage : « On ne va tout de même pas s'occuper de ce morceau de bois, comme s'il s'agissait d'un personnage, se disaient-ils de l'un à l'autre. Un paysan aura le bon esprit de s'en servir, en guise de bûche de Noël, à moins que la mer ne lui grignote la barbe et les sandales et ne l'emmène avec elle dans les bas-fonds de la pointe d'Arzon. »

Le mauvais calcul fut déçu. La mer et les paysans respectèrent la vénérable image qui pendant quelque temps demeura sur le rivage adossée contre un rocher. Pour avoir changé de place d'ailleurs, elle n'avait rien perdu de la confiance des fidèles. Au contraire, ses malheurs semblaient avoir accru leur zèle et ils continuaient leurs pèlerinages auprès d'elle, avec plus d'empressement encore que lorsqu'elle disposait de sa riche chapelle.

Mais il n'était guère admissible qu'un pareil endroit fût du goût du bienheureux. Non, vraiment, il ne convenait pas qu'un personnage de sa qualité fût logé sous la calotte des cieux, ainsi qu'un mendiant, les pieds dans le sable et le corps sous les embruns et les tempêtes du large. Il ne devait pas être content et les braves gens croyaient bien le deviner à l'expression de son visage. Il n'avait plus la sérénité d'antan. Un pli soucieux barrait son front, sa barbe était en coup de vent et sa bouche se contractait avec amertume et colère.

Que lui fallait-il cependant et où le mettre, puisque sa chapelle était par terre? Il se chargea de trancher lui-même la question.

Ce matin-là, un pêcheur qui cheminait par la grève, à la première heure, afin d'aller relever ses

filets, fut très surpris de s'entendre héler et appeler par son nom. Il regarda autour de lui et son étonnement s'accrut encore, car il n'y avait pas âme vivante sur la plage.

« Je rêve sans doute, pensa-t-il, à moins que le diable ne se moque de moi », et il continua d'avancer.

« Approche céans, reprit la voix, je veux te parler. »

Cette fois, il n'y avait pas d'erreur possible; c'était la statue qui s'adressait à lui.

« Hé oui, déclara-t-elle, il faut que tu me rendes un grand service. Va dire aux gens du pays qu'il ne me plaît pas de séjourner plus longtemps en ce lieu. Je n'accepterai dorénavant leurs hommages qu'à la condition d'habiter le quartier de Penmerne. »

On pense si la nouvelle eut tôt fait le tour de la contrée. « Saint Bruno veut s'installer dans le quartier de Penmerne, s'écrièrent les gens. Ah dam! voilà un désir facile à satisfaire. On va lui bâtir une demeure où il sera heureux comme un roi. »

On ne calcula nullement avec la difficulté des temps. Le saint avait parlé : il n'était plus question de la Révolution ni des terroristes. Trois mois n'étaient pas écoulés qu'à un kilomètre du parc de Kerdelan une jolie chapelle, plus belle peut-être que la précédente, dressait fièrement ses murs de granit solide, face au golfe du Morbihan. La statue miraculeuse fut enlevée du sable où elle se morfondait. On la coucha doucement sur les draps blancs, dans une charrette trainée par trois paires de bœufs et, processionnellement, on la conduisit chez elle, en son sanctuaire, toute la population suivant en cortège.

Pour une fête, celle-là en était une telle qu'on n'en avait pas vu de semblables au pays, depuis des années. Vraiment, le saint avait lieu de se féliciter de l'attachement de ses dévots. Ainsi du moins pensaient ces derniers, et pourtant ils se trompaient singulièrement. Bruno était d'aussi mauvaise humeur que là-bas sur la plage, les pieds dans le sable.

Sans y prendre garde, en effet, les braves gens venaient de lui causer un affront qui lui paraissait aussi intolérable que les insultes des Sans-Culottes. Sous prétexte que les intempéries lui avaient déformé le vêtement et enlaidi le visage, au point de lui donner des airs de brigand, ne voilà-t-il pas qu'ils avaient en quelque sorte honte de lui, une fois qu'il fut dans la chapelle, et au lieu de l'installer à la place la plus marquante, près de l'autel, ils l'avaient relégué, tel un pauvre guenilleux, au fond de l'église, contre la porte. Il ne manquait plus que de lui mettre une sébille entre les mains, afin de solliciter l'aumône des personnes qui entraient. On ne fut pas longtemps à savoir combien il était mécontent de semblables procédés.

Dès la première nuit de son installation, la cloche ne cessa de sonner le tocsin et le glas, à croire que le feu avait pris à vingt hameaux et que la population entière était partie de vie à trépas. Le lendemain, c'était un spectacle inattendu. Dans la chapelle les chaises dansaient une sarabande endiablée, tandis que les bancs battaient la mesure, en se heurtant avec fracas. Le saint en sa niche regardait cela, avec quelque chose de malicieux dans les yeux.

Il fallut lui faire amende honorable. Après d'humbles excuses, on le transporta dans le chœur,

à la place qui convenait à sa dignité de propriétaire du lieu. Il n'en demandait pas davantage et l'on eut, sans plus tarder, des preuves de sa satisfaction.

Trois petits enfants qui, dans la baie de Kerdelan, jouaient un jour parmi le sable, au bord de l'eau, ayant été enlevés par une énorme lame de fond, leurs mères affolées se mirent à genoux en invoquant son intercession. « Rendez-les-nous, oh! grand saint, criaient les pauvres malheureuses les mains au ciel, et nous vous glorifierons, et votre nom restera béni et glorifié en ce pays, par-dessus tous les autres. »

Le saint n'attendait que cette marque de confiance. Le flot ramena à l'instant du large les enfants, sans qu'ils eussent eu le moindrement à souffrir, et les déposa calmes et souriants dans les bras de leurs mères.

De ce prodige extraordinaire, la reconnaissance des fidèles voulut qu'il restât un souvenir durable, et voilà pourquoi à côté de la statue de leur patron, ils érigèrent trois statuettes, représentant les trois innocents qu'il sauva du naufrage et sur lesquels il continue d'étendre une main protectrice.

Leur attachement à son égard ne s'est d'ailleurs jamais démenti depuis ce moment. Chaque année, au mois de septembre, il se manifeste avec éclat, lors du Pardon. Ce jour-là, par les routes de terre et à travers le golfe on voit accourir des multitudes de pèlerins; il y a une telle foule dans la chapelle que ses murs ne suffisent pas à la contenir et le bienheureux, sur son piédestal, à côté de ses trois innocents, a tellement de prières à ouïr qu'il ne sait plus qui entendre et comment les exaucer toutes.

Le comte Bruno de Berthy l'avait bien dit :  
« Il aura une riche compensation et il recevra  
autant d'honneurs que le saint le plus accrédité  
de Bretagne. »

Les fervents chrétiens du golfe du Morbihan  
n'ont pas fait mentir sa parole.

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION . . . . .	7
Le secret de grand-mère. ( <i>Récit.</i> ) . . . . .	19
Les Bretons aux armes. . . . .	26
Sur la mort de Louis XVI . . . . .	34
Martyr de la consigne. ( <i>Récit.</i> ) . . . . .	39
Dans les prisons d'Angleterre. . . . .	44
Le Pré des Voleurs. ( <i>Récit.</i> ) . . . . .	50
Les adieux du prêtre martyr, l'abbé Briend. . . . .	57
Le Ty Planch. ( <i>Récit.</i> ) . . . . .	63
La complainte de l'abbé Rogue . . . . .	71
La vengeance de Taupin. ( <i>Récit.</i> ) . . . . .	76
La levée de 300.000 hommes . . . . .	83
La fiancée du Chouan . . . . .	88
Les dames de Kernicol. ( <i>Récit.</i> ) . . . . .	92
La Marche des Chouans . . . . .	99
La Rose sanglante. ( <i>Récit.</i> ) . . . . .	110
Les Bleus de Cléguérec. . . . .	118
Le drapeau de Nozaik. ( <i>Récit.</i> ) . . . . .	123
La mort du maire de Naizin . . . . .	129
La mort du maire de Pluméliau. ( <i>Récit.</i> ) . . . . .	135
Barnabé Cotto . . . . .	141
La Branche. ( <i>Récit.</i> ) . . . . .	145
La mort de Jean Jan et de l'Invincible. . . . .	153
Roh Josim. ( <i>Récit.</i> ) . . . . .	173
La bataille du Pont-du-Loch . . . . .	181
Le cimetière des Bleus. ( <i>Récit.</i> ) . . . . .	195
Mort de Julien Cadoudal. . . . .	201
Le martyr de Kergoal. ( <i>Récit.</i> ) . . . . .	207
Les derniers Chouans . . . . .	213

Combats de Chouans. . . . .	217
L'étudiant de 1814 . . . . .	229
Les Chouans de Colpo . . . . .	234
Joseph Cadoudal et les gars d'Auray. . . . .	241
Sur la bataille de Muzillac . . . . .	246
La statue de saint Bruno. . . . .	255

---

## EXTRAIT DU CATALOGUE

---

F. FALC'HUN. — La Langue bretonne et la  
linguistique moderne.

F.-M. LUZEL. — Veillées bretonnes.

TANGUY MALMANCHE. — Les Païens. Gurvan.

— — Kou le Corbeau.

A. LE BRAZ. — La Légende de la Mort chez  
les Bretons armoricains.

Y.-M. RUDEL. — Johnny de Roscoff.

JEANNE NABERT. — L'Ilienne.

C. MILLOUR. — Les Saints guérisseurs et  
protecteurs du bétail en Bretagne.

---

## LIBRAIRIE CELTIQUE

---